



VILLE DE REZÉ-LES-NANTES



BULLETIN MUNICIPAL

1978

P21-1978-

MOBILIER NANTAIS

ENTRÉE LIBRE

ENTRÉE LIBRE



MOBILIER NANTAIS

Route des Sorinières - 44401 REZÉ - ☎ (40) 75.66.95 (lignes groupées)

LES SERVICES QUE L'ON PEUT VOUS APPORTER

Meubles tous styles - Salons en tous genres

Agencement de cuisine et meubles sur mesure

Installation de rideaux et tentures - Rideaux et tissus au mètre

BOUTIQUE : Cadeaux - Gadgets - Luminaires

LOISIRS : Dépositaires de caravane "A.D.R.I.A."

● à votre service...

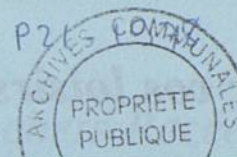


ENGRENAGES ET MÉCANIQUE DE PRÉCISION LOIRE-ATLANTIQUE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE DE PRÉCISION

FOURNITURE DE TOUS ENGRENAGES - DROITS, HELICOÏDAUX, CONIQUES
VIS ET ROUES TANGENTES - CRÉMAILLÈRES DU MODULE 0,5 AU MODULE 20

Rue du Seil - Z.I. REZE -- Téléphone 75-61-36 et 75-75-22



MAISONS RECOMMANDÉES :

CHARPENTE - MENUISERIE

Mme Roger BOUCHEREAU

21, rue Théodore-Patry - REZÉ - Tél. 75.61.37

BOUCHERIE - TRIPERIE - Viande de 1er choix

D. AMAILLAND

40, rue Aristide-Briand - REZÉ - Tél. 75.68.57

RESTAURANT - CAFÉ DES SPORTS

Claude ERNOUF

6, av. de Lattre de Tassigny - REZÉ - Tél. 75.69.24

(Parking à 50 mètres)

TOUTES ASSURANCES

« LES MUTUELLES DU MANS »

P. BEAUFILS ET Y.-M. ORMIÈRES

10, av. de la IVème République - REZÉ - Tél. 75.71.24

BOUTIQUE PRÊT A PORTER

MERCERIE - BONNETERIE

Marie-Christine

120, rue A. Briand (3 Moulins) - REZÉ

MACHINES-OUTILS - OUTILLAGE

Ets AUBERT

Rte de St-Étienne-de-Montluc - 44800 St-HERBLAIN

Tél. (40) 46.17.85



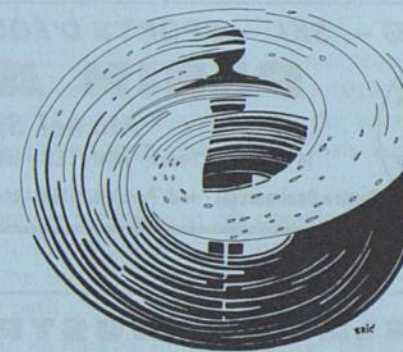
CAFÉ-RESTAURANT DES AILES

Michel SÉNARD, *Traiteur* NOCES et BANQUETS

Médaille d'Or Restaurants de France 78

55 rue Jules Vallès, 44340 BOUGUENAIS - tél. 75.60.45 (fermé le mercredi)

Gestion de services publics
d'eau potable et d'assainissement



COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

4 RUE DU GENERAL FOY 75008 PARIS t. 261.82.15

AGENCE REGIONALE

2 rue du Haut-Landreau - 44400 REZE LES NANTES

Téléphone : 75.66.32 - 75.66.78

Bureaux ouverts de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
Sauf le vendredi après-midi, samedi, dimanche

AL. MAINGUET S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME - CAPITAL 4.050.000 F

CORPS GRAS ET PROTÉINES ANIMALES

NANTES

SIÈGE SOCIAL ET USINE :

3, RUE DES CHEVALIERS - REZÉ

☎ 75.62.16

75.70.05

75.68.14

TOURS

BUREAUX ET USINE :

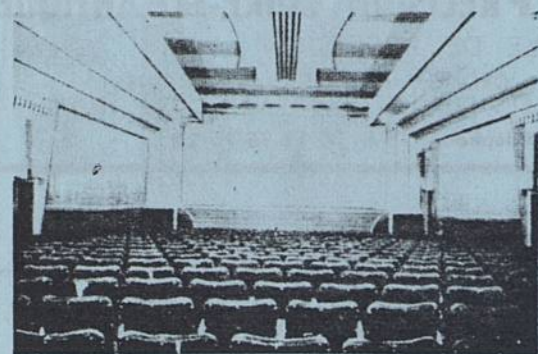
1, RUE DE SUÈDE

St-SYMPHORIEN

☎ (47) 54.44.54

54.51.31

● pour vos loisirs, voyages, comestibles...



CINÉMA ST-PAUL

38 rue Julien Douillard

REZÉ — Tél. 75.41.91

vous propose une salle accueillante !...

Soirées : vendredi, samedi

Matinée : dimanche

CAMPING — SKI — SPORTS D'ÉQUIPES



PLEIN AIR

"Michel Sports"

14 quai de la Fosse - NANTES - tél. 73.24.21

Centre Commercial (rte de Paris) NANTES - tél. 49.90.37

NEIGE : Week-end et séjours en CAR COUCHETTES

Circuits groupes et individuels

QUERARD Voyages

B. P. 10 - 44340 BOUGUENAI - Tél. 65.13.32

Organise tous déplacements : Congrès, Jumelages, Sports

MODELAGE INDUSTRIEL

MODÈLES BOIS - MÉTAL - ARALDITE

HÉLICES - MAQUETTES

René MÉNARD

101 rue de la Basse Ile — 44400 REZÉ — Tél. 75.56.49



Excursions organisées FRANCE - ETRANGER

Autocars pour tous déplacements

Sociétés, groupes, mariages

VOYAGES RINGEARD

Licence D 63196

Bureaux : 1 allée Turenne, 44000 NANTES - Tél. 47.48.43

31 rue Lieutenant Montl — 44400 REZÉ — Tél. 75.10.35



Claude BRETAGNE

13, rue Victor-Fortun

REZÉ - ☎ 75.41.24

Cycles - Cyclomoteurs - Motoculteurs

Tronçonneuses - Tondeuses

Vente-Échange Réparations

Correspondant SAMDA Toutes assurances

Dépôt :
PRIMAGAZ

ALIMENTATION EN GROS

DETAIL ET COLLECTIVITES

TEL : 46.32.16

Mmes THIBAUT

EPICERIE EN GROS

9 avenue du Cimetière Saint Clair - NANTES (L.A.)

VOLAILLES — GIBIERS

GROS - DEMI-GROS

Fournisseur de Collectivités

TOUGERON Frères

La Bergerie Verte — BOUAYE — Tél. 54.60.12 - 54.61.41

M.I.N. NANTES - tél. 47.73.40

Pommes de terre — Légumes — Primeurs

EXPORTATION — IMPORTATION

Fournisseur de collectivités et de cantines

Gilbert GUILBAUD

70 rue Ernest Sauvestre — REZÉ — Tél. 75.67.14 - 75.74.24

M.I.N. Nantes - Tél. 47.71.60 et 47.02.21



Pâtisserie — Confiserie

Sa spécialité : "LE ROUSSIPONTAIN"

B. AMAND

23 rue Alsace-Lorraine - PONT-ROUSSEAU - tél. 75.45.34

LE MOT DU MAIRE

Chères Rezéennes, chers Rezéens,

L'année 1978 marquera profondément l'histoire de notre Cité. En effet, après 19 années d'activités de Maire, Alexandre PLANCHER nous a cruellement quittés. Chacune, chacun d'entre vous quelles que soient ses opinions en a ressenti le douloureux effet.

Mais la vie continue et l'équipe municipale complétée par un nouvel élu, Michel BEDEL, s'est remise au travail. Elle m'a fait l'honneur de me désigner pour être votre nouveau Maire. J'en ai ressenti une immense fierté mais aussi j'ai mesuré l'extrême importance du poste et les très grandes difficultés qui n'ont pas tardé à m'assaillir.

Je dois tout de suite remercier mes collègues, adjoints, conseillers municipaux qui, en m'accordant leur confiance, se sont aussitôt remis au travail pour être au service des Rezéens.

Mon ami, André COUTANT, me remplace comme Premier Adjoint. Elu depuis 1959, il connaît la vie municipale et tous ses rouages. Vous savez aussi que vous pouvez compter sur ses capacités, sur son efficacité qu'il associe à une amabilité que tout le monde reconnaît.

Il est important pour une Ville comme REZÉ d'avoir un conseil municipal qui a fait la preuve de son efficacité. Celle-ci provient de la manière dont nous débattons les problèmes, notamment en associant largement la population à travers des comités de quartiers, des Offices municipaux, des commissions extra-municipales mais aussi lors des débats du conseil municipal.

Mais l'efficacité doit reposer sur des données concrètes et ces données, pour nous, sont inscrites dans le Programme Commun Municipal qui a été élaboré par les Partis de Gauche présents sur la Commune, programme qu'une grande majorité d'entre vous a accueilli favorablement et qui se réalise petit à petit.

Pour nous, ce programme est le dossier de base de notre travail car lorsque nous vous l'avions proposé, nous savions sur quelles difficultés il reposait. Nous ne voulions vous promettre que ce que nous étions en mesure de réaliser, pas plus, ni moins. Plus aurait été démagogique ; moins aurait été insuffisant. Vous pouvez toujours vous reporter à ce programme pour nous le rappeler si vous croyez que nous y faisons défaut.

Un grave sujet préoccupe l'équipe municipale : l'importance du chômage. Une moyenne mensuelle de 1.200 chômeurs est régulièrement inscrite à REZÉ.

Chacun sait les drames que cela suppose pour les familles qui subissent ce véritable fléau. Beaucoup de ces demandeurs d'emplois se tournent vers la Municipalité espérant des actions concrètes, une éventuelle embauche dans les services municipaux. Cela n'est pas toujours possible. La Ville ne dispose en effet que de 300 emplois, tous déjà occupés.

Ce problème n'est pas uniquement local. Sa solution dépend de la mise en place d'une nouvelle politique nationale. Malheureusement, ceux qui nous gouvernent n'ont pas l'intention de faire passer l'intérêt des hommes avant celui du profit.

Par contre, la Municipalité de REZÉ amène sa pierre au développement, en aménageant la troisième tranche de la Zone Industrielle, en lançant de nouveaux investissements (domaines scolaire, sportif, équipement de la Ville, habitat etc ...) mais aussi en participant à toutes les actions intercommunales permettant le développement de la région nantaise et particulièrement du Sud Loire (construction du passage de Cheviré, de la Rocade Sud, de l'aménagement de la Zone aéroportuaire de Château-Bougon etc ...).

Si notre contribution est modeste, elle reste toutefois à la hauteur de nos possibilités et nos possibilités ne sont que votre part contributive. Il est évident que si vos revenus n'augmentent pas, les revenus de la Ville stagnent de même. Tout est lié. La vie communale n'est en fait que la synthèse de la vie de toutes les familles habitant REZÉ. C'est pour cela que notre équipe municipale au service d'abord des plus défavorisés de nos concitoyens souhaite un changement profond du système économique, car actuellement chacun dans notre société n'a pas encore tout son dû.

L'équipe municipale rezéenne, fidèle à l'héritage que lui a légué Alexandre PLANCHER, ne peut que travailler dans ce sens.

Jacques FLOCH

HOMMAGE à Alexandre PLANCHER



Monsieur Alexandre PLANCHER
Conseiller Général
Maire de REZÉ
1909-1978

Né le 25 septembre 1909 à LUÇON, Alexandre PLANCHER qui, très tôt, a milité à la S.F.I.O. avait été élu pour la première fois au conseil municipal de REZÉ le 19 mai 1945. Constamment réélu, il avait été porté, à l'issue des élections de 1959 au fauteuil de Maire qu'il n'a cessé d'occuper.

Il a animé le développement de la Commune simultanément par un programme hardi de constructions scolaires, apte à faire face à la progression démographique et une politique de haut équipement économique et socio-culturel qui a contribué à donner à REZÉ une vie autonome.

Il a stimulé la construction de logements, encourageant notamment la construction coopérative. On lui doit également la création de la Société d'Économie Mixte de Constructions de REZÉ dont il n'a cessé d'être Président et qui a construit plus de 1.000 logements.

Il avait également une haute conscience de la solidarité intercommunale et avait été à l'origine de la création du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de REZÉ, BOUGUENNAIS, LA MONTAGNE, LES SORNIERES dont il ne devait quitter la présidence qu'en 1977.

A la création en 1967 de l'Association Communautaire de la Région Nantaise, il avait été élu Vice-Président et constamment réélu depuis.

Il avait été à l'origine de la création du Syndicat Intercommunal de la Rive Sud de la Loire dont il a toujours assumé la présidence.

Il avait également œuvré dans de nombreux autres Syndicats intercommunaux comme le S.I.V.O.M. du Sud-Loire (Lycée des Bourdonnières), ceux de la Voirie Rapide, des Transports en Commun etc ...

Conseiller Général de 1964 à 1970 et, depuis 1973, il était membre de la commission départementale et de la Commission des Travaux Publics.

Il était profondément conscient de la nécessaire fraternité entre les hommes et entre les peuples et il militait au sein du Conseil des Communes d'EUROPE. Il avait été notamment un fervent promoteur du jumelage de REZÉ avec la Ville allemande de ST-WENDEL.

Nous avons voulu aujourd'hui rendre un hommage bien mérité à celui qui a consacré son existence pour que vive Rezé et pour que tous ses concitoyens connaissent la joie.

Obsèques de Mr PLANCHER le 27 Février 1978



Allocution prononcée par
M. Jacques FLOCH

*Ma chère Michelle,
Mon cher Vincent,
Chers Monsieur et Madame ANTIER,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Députés,
Messieurs les Sénateurs,
Monsieur le Bourgmestre de ST-WENDEL,
Monsieur le Représentant du 1er Secrétaire du Parti
Socialiste,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers Camarades,*

*J'ai le triste privilège mais aussi le réconfort d'être
autorisé, au nom de la Municipalité de REZÉ, de saluer
pour une dernière fois Alexandre PLANCHER.*

*La presse écrite, parlée, télévisée vous a rappelé
sommairement ce que fut la carrière de notre Maire, ses
multiples mérites d'élus, ses principales réalisations, ses
créations, sa haute conscience des devoirs qu'il avait à
remplir puisque les rezéens et les rezéennes en avaient
décidé ainsi.*

*C'est depuis 1945 que nos concitoyens firent
d'Alexandre PLANCHER un de leurs élus sans disconti-
nuité. Jusqu'à ce jour, il eut sa place dans ce vieil Hôtel
de Ville construit par l'un de nos illustres prédécesseurs,
GRIGNON-DUMOULIN.*

*En 1959, précédant en cela l'histoire, Alexandre
PLANCHER, à la tête d'une liste d'Union de la Gauche,
accéda au fauteuil de Premier Magistrat.*

*Il y a 19 ans, souvenez-vous Charles RAFFIN, Jean
BROSSEAU, Jean PENNANEACH, Arthur BOUTIN, Paul
BILLON, Maurice SAVARIAU, Gilles BARAUD, Raymond
HEGRON, Marcel NOGUES, Raymond CAILLEAU,
Joseph VINCE, Jean HOCHARD, Robert PLISSONNEAU,*

*Emmanuel CHOEMET, André COUTANT et tant d'autres
qui me pardonneront de ne point citer leurs noms et ceux
qui disparurent parce que la nature mettait fin à leur tâche,
souvenez-vous, vieux camarades, du long, du bon combat
que vous avez mené avec celui que l'on salue aujourd'hui.
Oh ! je sais que les uns et les autres, vous ne partagiez pas
toutes ses options, tous ses choix. Parmi vous il y en a qui
croient au ciel et d'autres pas, comme dit le poète. Mais
vous étiez tous, vous êtes tous au service du même idéal :
être au service des plus défavorisés, changer la société
lorsqu'elle est uniquement au service du plus fort, du plus
riche, du plus puissant.*

*Alexandre m'avait raconté comment et pourquoi il
était devenu socialiste, comment et quand il avait décidé
que toute sa vie il se battrait pour que les hommes changent
de vie, qu'à l'égoïsme succède la générosité, qu'à la banale
charité succède le juste partage, que l'absurde inégalité
soit enfin balayée pour faire place à la distribution de la
bonne chance pour tous.*

*Son père, comme tous les hommes de sa génération,
fut appelé à partager l'abominable massacre de 1914-1918.
Comme tous les hommes du peuple, son père aimait sa
patrie, profondément, immatériellement. Il crut, il se dut
de devoir la défendre. Il souffrit dans sa chair, dans son
âme et quand il revint de la grande tuerie, sans bien, sans
argent, parce qu'il ne pouvait payer son loyer, il fut chassé
de sa maison avec ses enfants ; Alexandre avait 10 ans,
âge tranquille pour des enfants heureux, âge terrible pour
des enfants malheureux.*

*C'est à cette époque qu'il décida, le mot n'est pas
trop fort, de consacrer sa vie à éviter à d'autres enfants un
sort aussi immérité.*

*Tant qu'il fut Maire de REZÉ, jamais il ne signa un
ordre d'expulsion.*

A 12 ans, il était apprenti-maçon. Les anciens se souviennent quel pouvait être le sort de ces enfants lancés si jeunes sur les chantiers, rien ne leur était épargné ni la rudesse de l'effort, ni la rudesse des mots. La protection n'existait pas mais il fallait vivre, il fallait survivre.

Enfants de REZÉ, c'est à cet apprentissage de la vie d'Alexandre PLANCHER que vous devez les immenses efforts faits par les Municipalités qui, sous sa conduite, vous ont assuré des équipements scolaires de haut niveau, des équipements sportifs et de loisirs qui n'ont rien à envier à d'autres cités, des organisations vous facilitant l'accès à la culture, à la joie de vivre, au juste partage de notre petit monde.

Pour Alexandre, rien n'était trop beau pour les enfants sachant que la grande majorité d'entre eux avait dans notre cité le nécessaire et parfois même un peu plus. Fidèle à GUÉPIN dont il avait adopté la devise «aux plus déshérités, le plus d'amour», il demande à son équipe de s'occuper des enfants les plus défavorisés, ceux que la nature ou l'accident a rendu plus faibles, plus fragiles et la Ville de REZÉ aménagea l'école du Parc qui reçoit les enfants les plus tristement atteints.

J'ai vu Alexandre, saisi d'une grande émotion, lors de la première visite qu'il leur rendit il y a près de 4 ans maintenant.

Grâce à son appui et avec l'aide d'autres communes du sud-Loire : VERTOOU, ST-SÉBASTIEN, BOUGUENAIS, LA MONTAGNE, d'autres enfants peuvent maintenant recevoir l'éducation qu'ils méritent.

C'est par une injuste contrainte financière qu'il nous demanda de différer l'organisation des classes de neige dans notre Commune. Je crois qu'il aurait souhaité pouvoir offrir à tous les petits rezéens un tel séjour mais la mauvaise répartition des charges et des recettes dans nos collectivités ne nous permet pas actuellement une telle dépense - je suis sûr que l'on pourra bientôt lui dédier le premier voyage.

Mais l'effort d'Alexandre PLANCHER en direction des enfants, c'est dans le domaine scolaire qu'il l'a fourni. Tant d'écoles, tant de classes, tant d'équipements, sont dus à sa volonté, à celle des équipes qu'il conduisait. Il était profondément motivé, croyant fermement que l'éducation égalisait les chances, que l'instruction libérait le peuple, que savoir lire, penser, réfléchir conduisait plus vite à la révolution que les fusils. Car la révolution qu'Alexandre voulait, c'était celle des esprits et des cœurs.

Sa femme, Yvonne, qui partagea, avant d'être cruellement séparée de lui, ses actions, son combat, avait le même cheminement de pensée. Enseignante, elle croyait à l'œuvre de Jules FERRY. Républicaine, elle savait que la chose publique devait être d'abord au service du peuple.

Plusieurs fois, nous avions, à la demande des enseignants, des parents d'élèves voulu honorer sa mémoire en donnant son nom à la dernière école où elle œuvra. Par

pudeur, par discrétion, Alexandre refusa toujours. Mais aujourd'hui, le Conseil Municipal a décidé d'adopter la décision suivante :

«l'école de REZÉ-CENTRE II portera le nom d'école : Yvonne et Alexandre PLANCHER, modeste hommage, petite, bien petite récompense à ce couple exemplaire».

Mais si les enfants étaient pour lui l'objet de soins constants, il savait que ceux-ci ne pouvaient être véritablement heureux et à leur place, que dans une société de justice. Pour lui, le socialisme s'écrivait toujours avec une lettre majuscule. Pour lui, ce n'était pas un vain mot, une pancarte que l'on brandit à défaut d'autre chose ; c'était le complément indispensable à la république - la république qu'il a tant aimée, la «gueuse» qu'il aurait voulu voir si belle, parée seulement des mots de Liberté, d'Égalité, de Fraternité.

Son humanisme socialiste, son respect de l'homme, le conduisait à avoir vis-à-vis de ses concurrents, de ses adversaires, toujours une attitude défférente. Je l'ai toujours vu rechercher l'argument pour convaincre sans blesser, sans heurter, je l'ai vu triste, profondément blessé lorsqu'on ne lui rendait pas la pareille.

Je l'ai vu sans rancune sous les insultes tellement il croyait en l'homme. Jamais, je ne l'ai entendu dire un mot malséant vis-à-vis de son vieil adversaire local, Benoit MACQUET. Je sais qu'il respectait l'homme et combattait sans faiblesse les idées.

Au cours des dernières années, de profonds changements ont eu lieu dans notre Commune, dans le petit monde politique local de nouvelles générations arrivèrent. Il supporta tout : notre morgue, notre inconséquence, notre vanité. Il passa le clair de son temps à nous expliquer, à nous convaincre et je le dis à mes camarades, ceux de ma génération, à ceux plus jeunes, je témoigne de l'effort d'Alexandre pour mieux nous comprendre, pour nous supporter sans jamais en vouloir à nos faiblesses, à nos folies, je crois qu'il nous aimait tout simplement.

De même, il comprit, il aida, il apprécia la valeur de ses collaborateurs municipaux.

J'ai vu et connu son émotion lorsque notre Secrétaire Général, M. HAL, l'âge étant, prit une retraite bien méritée. Ce vieux compagnon de tous les jours, celui sur qui il s'appuyait, allait le quitter alors que la tâche qu'il voulait accomplir n'était pas terminée. Il m'avait dit l'estime qu'il vous portait, M. le Secrétaire Honoraire, estime mais aussi et surtout amitié. Il en avait été de même quelque temps auparavant lorsqu'un autre de ses fidèles, lui aussi à cause de l'âge, s'était séparé de lui : M. BILLY, notre Directeur Honoraire des services techniques - comme la mort lui avait enlevé M. GENDRONNEAU-. Ces séparations au moment où il avait besoin, à cause de nous d'être le plus entouré, le marquèrent profondément. Il savait qu'une autre ambiance, une autre vie arrivaient. Il fit l'immense

effort d'accepter, de conduire ce changement que la vie rendait nécessaire.

Mes chers camarades, pensez à cela lorsque vous penserez à Alexandre PLANCHER.

Un autre aspect de sa vie est à souligner : sa modestie, son refus des honneurs. Point de décoration, on l'avait oublié en haut lieu et il n'était pas homme à solliciter.

On lui avait accordé le titre d'Officier des Palmes Académiques. Il n'avait pas acheté la médaille, nous venons de la lui offrir.

Il y a quelques mois, avec mon ami Serge CONCHAUDRON, nous avons sollicité pour lui, sans qu'il le sache, la croix de la Légion d'honneur. Le dossier doit être dans les services mais il n'aura pas la joie de porter la seule tache de sang qu'il eut voulu avoir sur lui. Dommage, regrettable, ainsi sont les modestes.

Madame,

C'est avec une particulière tristesse que j'ai appris vendredi matin la disparition brutale du Conseiller Général, Maire de REZÉ.

Ce sentiment est partagé, j'en suis sûr, par les membres de l'Assemblée Départementale qui tous, en dépit d'options politiques différentes, approuvaient pour leur collègue une profonde estime.

M. PLANCHER, cela m'avait frappé lors de notre première rencontre, avait pour unique préoccupation l'amélioration du sort de ses concitoyens : toute sa vie, il a lutté, souffert, œuvré avec acharnement pour faire régner un peu plus de justice sociale.

Ses contacts permanents avec les gens, son souci de les aider l'avaient fait élire dès 1945 au Conseil municipal. Maire en 1959, il poursuivra jusqu'à l'heure de sa mort sa tâche d' élu soutenu par la fidélité constante des rezéens.

Il a réussi de façon spectaculaire la mutation de sa Commune.

Sous son impulsion, REZÉ, commune semi-rurale à l'origine, est devenue aujourd'hui une grande Ville.

La tâche n'était certes pas facile : l'urbanisation rapide pose des problèmes délicats et variés. M. PLANCHER a su trouver des solutions sans heurts aidé par l'équipe municipale dont il avait su s'entourer.

S'il existe un monde meilleur, Alexandre PLANCHER doit être assis parmi les justes. Si ce monde n'est qu'une des illusions que les hommes inventent pour se consoler, qu'Alexandre se repose dans cette terre auprès de sa compagne qui fut son embellie, au milieu des rezéens, des rezéennes, à qui il a donné le meilleur, le plus de lui-même.

Au revoir Alexandre, nous te promettons de mener à bien le dernier combat où tu t'étais engagé. Nous assurerons à nos enfants la Société que tu désirais. Nous essaierons de ne point démeriter, la chose nous est facilitée. Mon ami et camarade Alain CHÉNARD m'a dit que tu as tracé le sillon et qu'il nous reste seulement à le suivre.

Au revoir Alexandre, pardonnez-moi, chère Michelle, cher Vincent, c'est un peu mon père que je salue.

J. FLOCH

ALLOCATION DE M. de COSSÉ-BRISSAC

Pdt du Conseil Général

Au Conseil Général, M. PLANCHER a appartenu tour à tour à la Commission des Travaux Publics puis à celle des Finances participant largement à leurs travaux.

En séance publique, ses interventions toujours très écoutées se situaient à l'occasion de débats importants où il s'est toujours montré l'ardent défenseur des pauvres et des mal aimés de la vie moderne s'exprimant alors avec une grande simplicité d'expression, beaucoup de bon sens et une force de persuasion peu commune.

Il siégea 3 ans à la Commission Départementale conquérant l'estime de ses collègues non seulement en raison de ses qualités humaines mais surtout par l'intégrité et l'honnêteté foncière de sa pensée à l'occasion notamment de discussions délicates touchant aux problèmes de la jeunesse.

Madame, il est des moments où les mots sont bien faibles pour exprimer les sentiments : j'ai essayé simplement en rappelant quelques traits du caractère de M. PLANCHER, de montrer le vide que nous cause sa disparition.

A vos côtés, à côté du Conseil municipal et de la population de REZÉ, le Conseil Général tout entier est en deuil aujourd'hui.

M. le Préfet qui est venu s'incliner ici m'a demandé de l'associer à nouveau à tout ce que ressentent, en cet instant, ceux qui ont eu la chance de connaître M. PLANCHER.

Mon cher, mon très cher Alexandre,

C'est un bien pénible devoir qui m'incombe et il m'est difficile de trouver les mots exacts qui exprimeront dans cet ultime hommage la douleur de tes proches, l'affliction de tes amis, le désarroi de tes concitoyens depuis ce jour fatal qui devait apporter la triste nouvelle.

Rezéen depuis quelque 40 ans, tu as participé durant 3 décades au développement, à l'essor de cette Commune, comme simple édile, puis comme premier magistrat. Cependant, toi qui fus l'un de mes meilleurs amis, je ne puis me défendre de penser que ce ne sont pas seulement tes attributions ou tes charges politiques ou administratives qui sont le plus à l'origine de cet immense élan populaire qui t'accompagne à ta dernière demeure, près d'une épouse qui t'a trop souvent manqué.

Certes, tu fus un administrateur conscient et avisé, certes tu as maîtrisé nombre d'épineux problèmes, certes tu as été à l'origine de belles réalisations dans les domaines les plus divers, mais je m'obstine à croire que celui qui, depuis 3 jours, par sa brutale disparition, a provoqué les larmes de milliers de ses concitoyens, c'est l'homme encore plus que le Maire.

Simple, accessible à tous, ton grand mérite fut de juger avec ton cœur et moi qui fus souvent ton confident, j'atteste que ton comportement, toujours lucide et dénué de passion, était le même envers tous et tout particulière-

ment les plus déshérités. Tu savais aussi expliquer toutes les situations avec la plus extrême indulgence, persuadé que tu étais, que celui qui saurait tout comprendre, saurait aussi tout pardonner.

Tu ignorais la rancune et pratiquais toujours, sinon le pardon, du moins l'oubli des offenses.

Jamais on ne faisait en vain appel à ta générosité et, comprenant toutes les détresses, tu donnais sans contrepartie. L'idée d'une bassesse ne t'a jamais effleuré. Toujours tu as admis que les manières de voir divergentes sont toutes également respectables lorsqu'elles émanent de personnes sincères et tous ceux qui t'ont connu savent que, si tu avais des adversaires, du moins n'avais-tu pas d'ennemis.

Tu avais adopté pour base la première de toutes les vertus : l'humanité et ce sens de l'humain que tu possédais au plus haut degré te vaut de recevoir aujourd'hui un dernier mais combien pieux hommage qui me rappelle ces vers d'un poète oriental : « la fleur de lotus aime mieux s'épanouir et mourir au soleil plutôt que de vivre en boutons un éternel hiver ».

Au nom de tes enfants et de ta famille éplorés, de tes amis consternés, je te dis une dernière fois adieu, mon cher, mon très cher Alexandre, bien que tu seras toujours parmi nous, tant il est vrai qu'on ne meurt jamais complètement dans le cœur de ceux qui vous ont aimé.

M. LEMEUT

Adjoint au Maire de Rezé 1965-1971
Conseiller Municipal 1971-1975



ACTION MUNICIPALE

LES RESTAURANTS SCOLAIRES

un service social et éducatif

SEPT RESTAURANTS SCOLAIRES : 121.000 REPAS

Sept restaurants scolaires accueillent actuellement les enfants des écoles publiques de REZÉ (Primaires et Maternelles) qui désirent prendre leur repas de midi à l'école :

- Château Nord (où déjeunent également les enfants de l'École de Pont-Rousseau Nord)
- Château Sud
- La Houssais (qui dessert également les écoles de la Galarnière et du Chêne Creux)
- Ouche-Dinier
- Pont-Rousseau
- Ragon
- Rezé Centre.

Chacun de ces restaurants est doté de sa propre cuisine où les repas sont entièrement confectionnés sur place.

Pour l'année 1978, 121.000 repas ont été prévus, mais ce nombre sera probablement dépassé. En effet, la fréquentation moyenne dans l'ensemble des restaurants scolaires atteint près de 900 élèves. Ces chiffres, en constante augmentation d'une année à l'autre, témoignent de l'intérêt et de la qualité du service rendu.

AMELIORATION ET PROJETS NOUVEAUX

Le parti pris de décentralisation du fonctionnement des restaurants scolaires implique un patrimoine important qu'il faut bien entendu entretenir.

L'intervention de la Municipalité s'exerce dans deux directions :

- d'une part, l'entretien pur et simple des locaux dont certains ne sont plus très jeunes.
- d'autre part, l'amélioration des équipements, qu'il s'agisse des cuisines et du matériel culinaire nécessaire pour assurer de bonnes conditions de travail au personnel, ou qu'il s'agisse des salles à manger qui doivent être agencées et équipées de mobilier adapté pour répondre au caractère éducatif de la restauration scolaire.

Ceci constitue une tâche de longue haleine que la Ville assure par tranches annuelles en fonction des priorités et des disponibilités financières. Ainsi, faisant suite aux améliorations apportées l'an passé à la Houssais et à l'Ouche Dinier, des travaux ont été entrepris cette année à REZÉ-CENTRE et à l'OUCHE DINIER pour un montant de 44.000 F environ.

Par ailleurs, avec quelques semaines de retard par rapport aux prévisions, va s'ouvrir un huitième restaurant scolaire à l'École du PORT-AU-BLÉ.

Il devrait être suivi dans les prochaines années par le Restaurant Scolaire du CHENE CREUX actuellement à l'étude par les Services Municipaux sur demande la Caisse des Ecoles.



LA CAISSE DES ECOLES

Trop de rezéens ignorent encore que les restaurants scolaires de REZÉ ne sont pas gérés directement par la Ville, mais par une Caisse des Ecoles. Cet organisme a l'avantage d'associer les utilisateurs (parents d'élèves, enseignants), des représentants du personnel, les élus municipaux et des représentants de l'Éducation Nationale à la gestion des Restaurants Scolaires.

Si, à partir de janvier 1979, un service municipal de Restauration assumera les tâches matérielles qui en découlent, c'est toujours la Caisse des Ecoles qui aura l'initiative de la programmation des améliorations, des créations, de la politique tarifaire, bref, de toutes les orientations en matière de restauration scolaire.

C'est pourquoi, les utilisateurs et notamment les parents d'élèves ont tout intérêt à participer à la Vie de la Caisse des Ecoles et on peut déplorer la faible participation à l'Assemblée Générale annuelle de 1978 : (pourtant en progression par rapport à l'année précédente).

LE FINANCEMENT : UN GRAND ABSENT, L'ÉTAT

Il est bien évident que le fonctionnement d'un tel service coûte cher. C'est ainsi que le Budget de fonctionnement de la Caisse des Ecoles pour l'année 1978 s'élève à 1.380.000 F.

La Ville, pour sa part, y contribue par une subvention de 510.250 F, soit 37 % du total. L'essentiel du reste est couvert par les participations des familles, modulées en fonction de leurs revenus, selon le principe du « quotient familial » (le tarif supérieur étant encore inférieur de 15 % au prix de revient moyen du repas).

Une fois de plus, on remarque l'absence de participation de l'État. Cette situation est scandaleuse si l'on considère :

- qu'il s'agit d'un service public s'exerçant dans le domaine scolaire.
- que l'État participe aux charges du personnel des restaurants universitaires et des lycées et collèges (malgré un désengagement depuis quelques années). Or, les charges de personnel représentent environ les 2/3 du prix de revient moyen d'un repas !

Cette situation a été dénoncée par l'Assemblée Générale de la Caisse des Ecoles qui a adopté une motion de protestation (publiée dans le précédent Bulletin Municipal).

Michel JORAND
Adjoint à l'Enseignement
Président délégué de la Caisse des Ecoles

UNE ÉQUIPE MUNICIPALE AU SERVICE DE REZÉ



André COUTANT
1er Adjoint
Information
Relations publiques



Michel JORAND
2ème Adjoint
Enseignement



Serge CONCHAUDRON
3ème Adjoint
Urbanisme



Jean HOCHARD
10ème Adjoint
Cadre de vie
Espaces verts



Jacques FLOCH
Maire

Mr le Maire reçoit à l'Hôtel de Ville uniquement sur rendez-vous, chaque après-midi sauf le samedi.



Louis QUÉBAUD
9ème Adjoint
Anciens - Retraités



René PAPIN
4ème Adjoint
Finances



Anne QUILLAUD
5ème Adjoint
Personnel
Affaires économiques



Michel HIMÈNE
7ème Adjoint
Sports



Gilles RETIÈRE
6ème Adjoint
Culture - Loisirs



Yves MARIEL
8ème Adjoint
Affaires Sociales

● la construction : l'immobilier

APPARTEMENTS T4 DE STANDING

Chauffage individuel, Ascenseur, Garage, Espaces verts

C. JOUBERT

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

43 rue J.-B. Vigier — 44400 REZÉ — Tél. 75.44.12

rémi jardin études

TOUTES CONSTRUCTIONS

industrielles, collectives,
individuelles, magasins

TOUTES MISSIONS — MAQUETTES — PHOTOS

32 rue des Chevalliers — zone industrielle — 44400 REZÉ



AGENCE de la LIBÉRATION

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

71 avenue de la Libération — 44400 REZÉ

Tél. 75.68.10 et 75.70.77



RÉSIDENCE VICTOR-HUGO

Centre de REZÉ

appartements a vendre

2 - 3 - 4 pièces principales

TOUT CONFORT

chauffage et eau chaude collectifs

garages - parkings

PRIMES & PRÊTS

SOCO GI

constructeur - promoteur

13 rue de la Fosse — NANTES — Tél. 71.37.95

Immobilier St-Paul

AGENCE - TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Tél. 75.67.06 — 67 rue Jean-Jaurès — REZÉ

Entreprise générale de Maçonnerie



PAVILLONS NEUFS

RESTAURATION

RAVALEMENT

CHACUN & Fils s.à r.l.

99 rue du Moulin Guibreteau, 44400 REZE — ☎ 75.57.02

PAVILLONS SUD-LOIRE

Constructeur de Maisons individuelles « PERSONNALISÉES »

Siège social : 31 rue Charles Rivière, 44400 REZÉ — ☎ 75.58.28



Entreprise PERROTEAU

Tél. 78.71.07
ST-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU

● *imprimerie, papeterie,
articles bureau...*

Papeterie RADIGOIS

Société PÉAN

ARTICLES DE BUREAU
IMPRIMERIE — EMBALLAGES

7 place Félix-Fournier 44000 NANTES
☎ 48.69.77

● *électro-ménager, dépannage,
protection contre le vol...*

ÉLECTRO-MÉNAGER



THOMSON FROID

vente, dépannage toutes marques

M. GRÉAU

161 rue Jean-Fralx — 44400 REZÉ — ☎ 75.19.05



PROTECTION CONTRE LE VOL

(Commerces, particuliers, banques)

Télésurveillance — Coffres-forts

OSSI S.A.R.L.

Tél. (40) 75.92.20 - 9 rue P.-Brossolette - REZÉ-LES-NANTES

De la carte de visite
à l'affiche...

Du prospectus au livre relié...

TOUS TRAVAUX PROFESSIONNELS
NOIR ET COULEUR

SERVICE TRAVAUX MINUTE

IMPRIMERIE

PUBLIM

31 rue Jean-Jaurès - 44400 REZÉ
Tél. 75.49.59



IMPRIMERIE JAEGER

"La Pierre"
LES COUËTS
44340 Bouguenais

☎ 65.10.79

TOUS TRAVAUX COMMERCIAUX ET PUBLICITAIRES



VENTE — DÉPANNAGE

RADIO - TV - HI-FI

J.-P. Paquereau

6 rue Lechat ("les 3 Moulins") 44400 REZÉ — Tél. 75.44.81

Dépannage
Electro-ménager

Spécialiste Machines à Laver (linge - vaisselle)

VENTE — RÉPARATIONS

L. Pluchon

27 rue de la Butte de Praud — 44400 REZÉ — tél. 75.45.57

Quincaillerie générale

MOREAU-VITRIS

et fils



VISSERIE
BOULONNERIE



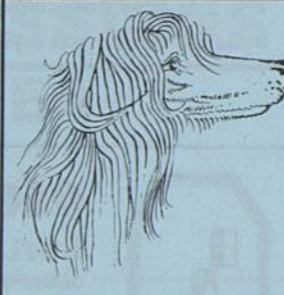
20, rue Félix Faure REZÉ

Parking : Av de la République Tél : 75-64-21

● *à votre service...*

Salon de Toilettage
pour Chiens

39 Place des Martyrs
de la Résistance
Rezé - Pont Rousseau
tél. 75.58.84



LAVERIE libre service

(la seule à REZÉ)

pressing soigné

livraison dans la journée

M^{me} BERTHO

56 rue du Lieutenant Monti, 44400 REZÉ - Tél. 75.49.43



AUTO-ÉCOLE

Cours de code par projection - Prend à domicile

J. CHAMBAUD

1 rue Aimos - "Haut Landreau" - REZÉ - tél. 75.55.17

AUTO-ÉCOLE

Cours de Code par projection - Tests audiovisuels

L. DUPE

Centre Commercial du Château — 44400 REZÉ — tél. 75.40.36



COOPÉRATIVE LAITIÈRE
DE LA RÉGION NANTAISE

Colarena



Siège Social :

11 rue Crucy - 44046 NANTES CÉDEX - Tél. 47.41.32

REZÉ-LES-NANTES - Tél. 75.60.20

- Lait frais pasteurisé
- Lait longue conservation UHT **candia**
- Beurre pasteurisés doux et demi-sel "NOTRE-DAME-DES-LANDES"
- Beurre laitier "LES PETITS KORRIGANS"
- Beurre ovale "FLEURON DE BRETAGNE"

Publicité

Une fabrication artisanale aux Ets REFFÉ-AMENA

A notre époque où le temps qui passe prédomine de plus en plus sur le rythme naturellement lent de l'être humain, il nous a semblé intéressant de retrouver un métier que les ans n'ont pas su saisir dans leurs mailles tissées d'empressement et de rapidité à tout prix. Mais tout d'abord, avez-vous remarqué, dans notre région nantaise, ces nombreux balcons et terrasses de maisons cossues, entourés de Balustres aux formes ventrues et alignés dans une impeccable symétrie ? Nombreuses sont les demeures qui en sont décorées, ce qui explique sans doute que notre vue ne daigne même plus les remarquer ! Et pourtant ... en y regardant de près, et en y déposant un regard intéressé, il est possible de découvrir en ces Balustres de confection artisanale une preuve que certains vieux métiers ne peuvent tout à fait disparaître ; aux Ets REFFÉ-AMENA, boulevard de la Libération, à Rezé, nous avons retrouvé celui qui façonne à la main ces Balustres d'une manière lente et méthodique :

- Depuis combien de temps ces Balustres sont-ils fabriqués ainsi ?
 - Pour ma part, depuis 20 ans, mais il y a plus de 100 ans que ces moules à balustres existent chez «REFFE».
 - Ce sont toujours les mêmes moules ?
 - Non, car hélas tout finit par s'user ! Mais ce sont des répliques exactes des moules du début du siècle, et les Balustres qui en sont tirés ressemblent à s'y méprendre à leurs frères de 1900.
 - Vous pouvez nous expliquer comment vous procédez ?
 - Pour chaque série de Balustres ou d'éléments complémentaires, c'est-à-dire les pilastres, les mains courantes et les bases, je prépare une «gachée» faite de ciment blanc, de sable blanc et d'eau, et je la verse dans le mélangeur que vous voyez ici. En fait, toute la difficulté tient au dosage qui est un secret de notre maison ; trop d'eau, et rien ne tient, pas assez d'eau et c'est l'écroulement.
 - Et après avoir préparé votre mélange ?
 - Je le verse à la truelle dans un moule et le tasse au maillet avec régularité, de manière à ce que tout tienne bien. Une fois le moule rempli, je coince entre mes dents la tige d'acier qui a été placée au milieu avant le coulage du ciment, et je démoule très doucement en séparant les 2 moitiés du moule avec une «cuiller» et en faisant bien attention de ne pas émietter le balustre.
 - C'est probablement le moment le plus délicat !
 - Certainement, d'autant plus qu'en fonction de la température ambiante de l'atelier, il faut s'attendre parfois à des surprises désagréables : Tenez, ce matin, il faisait au moins 20° ici, et bien, au moment du démoulage, le balustre s'est écroulé comme un pâté de sable pas assez humide.
 - Combien réalisez-vous de Balustres par jour ?
 - Dans le meilleur des cas, une quinzaine.
 - Toutes vos journées sont occupées à la fabrication des balustres ?
 - Non pas tout à fait, car étant employé chez REFFE-AMENA, mille travaux m'attendent au cours de la journée !
 - La demande est importante pour ces Balustres ?
 - De plus en plus, car les gens qui viennent chez REFFE-AMENA ont souvent un jardin à décorer ou une maison à embellir, et bien souvent ils portent leur choix sur des articles de qualité.
- Alors que nous restions à regarder, admiratifs, celui des mains duquel sortaient lentement ces balustres qui orneront durant des années et des années les maisons de notre région, nous avons dû bien vite revenir à la réalité de notre époque, un énorme vacarme de semi-remorque, de camions de livraison, et de machine à parpaings en marche, venant heurter nos oreilles sans aucune transition.

● pour l'aménagement
de votre intérieur...

ENCADREMENTS CANEVAS
CADRES
REPRODUCTIONS
GRAVURES, TABLEAUX

cadres et décors

21 rue Félix Faure - 44400 REZÉ
Tél. 75.93.61

MEUBLES

tous styles, literies, salons

Agencements Cuisines

René DARLOT

EBÉNISTE

57 rue Alsace-Lorraine — 44400 REZÉ — Tél. 75.60.40

SOMMIERS
MATELAS

Fabrique
et Réfection

A. PINEAU

53 rue J.-B. Vigier
44402 REZÉ — Tél. 75.45.55

Sur rendez-vous,
un technicien vous
établira un projet
GRATUITEMENT



BERAF
CUISINES

(40) 54.91.45

vous présente ses plus belles cuisines
dans son exposition

(près Pylône ORTF) route de Clisson - 44115 HTE-GOULAINÉ

LE SUPER GÉANT DE LA BELLE MOQUETTE...

MONDIAL - CONFORT
MOQUETTE - PLASTIQUE

Devis, crédit, pose, livraison assurée

- 4 place du Champ-de-Mars - NANTES - ☎ 47.52.87
- 14 et 16 route des Sables - LA ROCHE-SUR-YON - ☎ 37.26.25
250 route de Vannes - NANTES-ORVAULT - ☎ 40.65.21

Le plus gros stock de tout l'Ouest de la France !...

100.000 m2 en permanence

cuisines florès

de la belle cuisine... - Prix et qualité !

8 rue du Verger (près école Chêne Creux) REZÉ - tél. 75.52.29



DÈCOR RIVE SUD

Anne LARCHER Constant PACREAU

Décoratrice-Conseil Tapissier-Décorateur

- Décoration d'appartements
- Meubles d'appoint, Luminaires
- Objets décoratifs, Sièges, Luminaires

30 et 32 rue Jean-Jaurès, 44400 REZÉ — Tél. 75.08.70

R M Rezé Moquette

— Décoration - sols-murs - plafonds
— Tentures murales, rideaux, voilages

LIVRAISON - POSE - DEVIS

90 rue Jean-Jaurès, (St-Paul) — 44400 REZÉ — Tél. 75.18.29



TAPISSIER — DÉCORATEUR

Installation rideaux, Tissus tendus,
Moquettes, Sièges
NEUF ET RÉFECTION

Daniel Bousseau

53 rue du Chêne-Creux — 44400 REZÉ — Tél. 75.03.52

vannerie des 3 moulins

Ch. BRIAND fabricant

31, rue Siméon Foucault
44400 REZÉ

Arrêt de Bus des Trois Moulins

☎ 75.65.87



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

TOUTES COMMISSIONS

MM. FLOCH, COUTANT, JORAND, CONCHAUDRON, PAPIN, Mme QUILLAUD, MM. RETIERE, HIMENE, MARIEL, QUEBAUD, HOCHARD.

FINANCES

Président : R. PAPIN
Membres : MM. BARAUD, PRIN, VANEECKE, PINTAUD, LOUET, GUILLOU

URBANISME

Président : S. CONCHAUDRON
Membres : MM. MORIN, CAILLEAU, PRIN, VANEECKE, PINTAUD, TREBERNE

Sous-Commission
Cadre de Vie

Président : J. HOCHARD
Membres : MM. MORIN, VANEECKE, PRIN, TREBERNE, Mme LEPRETRE-EDOM, Melle HAJDUKOWICZ

Sous-Commission
Circulation

Président : S. CONCHAUDRON
Membres : MM. MORIN, CAILLEAU, PRIN, VANEECKE, BREMONT, TREBERNE

AFFAIRES
SOCIALES

Président : Y. MARIEL
Membres : MM. BARAUD, VANEECKE, BEDEL, BASTARD, Mmes BLANDIN, JUHEL

ENSEIGNEMENT

Président : M. JORAND
Membres : MM. SAILLANT, BROCHU, PRIN, GUILLOU, Mme LEPRETRE-EDOM, Melle HAJDUKOWICZ

AFFAIRES CULTURELLES
LOISIRS - SPORTS

Président : G. RETIERE
Membres : MM. MORIN, CAILLEAU, PINTAUD, LOUET, TREBERNE, BASTARD, GUILLOU, BEDEL, Mme LEPRETRE-EDOM, Melle HAJDUKOWICZ

Sous-Commission
Sports

Président : M. HIMENE
Membres : MM. MORIN, BARAUD, PINTAUD, TREBERNE, GUILLOU, BEDEL

PERSONNEL
AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Présidente : A. QUILLAUD
Membres : MM. BROSSAUD, CAILLEAU, PRIN, BREMONT, LOUET, TREBERNE

HÔTEL DE VILLE

Président : M. le Maire
Membres : MM. MORIN, BARAUD, BREMONT, VANEECKE, PRIN, TREBERNE
Suppléants : Mme QUILLAUD, MM. LOUET, GUILLOU

**INFORMATIONS ET VOEUX
OFFICE DE L'INFORMATION
DÉMOCRATIE LOCALE**

Président : A. COUTANT
Membres : Mme BLANDIN, Melles HAJDUKOWICZ, CHARPENTIER, MM. GUILLOU, LOUET, TREBERNE

FORMATIONS SPÉCIALISÉES

ADJUDICATIONS ET MARCHÉS	Membres : MM. FLOCH, CONCHAUDRON, PAPIN, CAILLEAU
JURY DE RECRUTEMENT	Membres : Mme QUILLAUD, MM. BROSSAUD, LOUET, TREBERNE Suppléants : MM. FLOCH, BREMONT
COMMISSION PARITAIRE	Membres : MM. FLOCH, QUEBAUD, LOUET, BREMONT, HOCHARD, BROSSAUD, PRIN, CAILLEAU, TREBERNE, Mme QUILLAUD Suppléants : MM. MARIEL, BEDEL
ÉTUDE DE TRAVAIL POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔTEL DE VILLE	Membres : MM. FLOCH, JORAND, HOCHARD, BARAUD, TREBERNE, GUILLOU
Architecture et Conception	Membres : MM. CONCHAUDRON, RETIERE, HOCHARD, BARAUD, MORIN, BREMONT, PRIN
Financement	Membres : MM. PAPIN, VANEECKE, PINTAUD

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

BUREAU D'AIDE SOCIALE	Membres : MM. MARIEL, QUEBAUD, Mmes BLANDIN, JUHEL
CAISSE DES ÉCOLES	Président délégué : M. JORAND Membres : MM. MARIEL, COUTANT, BROSSAUD, VANEECKE, BASTARD, Mmes CHARPENTIER, JUHEL, Melle HAJDUKOWICZ
RÉGION	Membre : M. CONCHAUDRON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX	Membres : MM. FLOCH, CAILLEAU, QUEBAUD Suppléants : M. PRIN, Mme LEPRETRE-EDOM
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIDE ET DE RÉALISATION POUR LES HANDICAPÉS	Membres : MM. FLOCH, MARIEL, COUTANT Assistants : MM. JORAND, HIMENE
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE LA RÉGION NANTAISE	Membre : M. FLOCH Assistants : MM. CONCHAUDRON, BREMONT

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION
MULTIPLE DE LA RIVE SUD DE LA LOIRE**

Membres : Mmes QUILLAUD, BLANDIN, M. GUILLOU
Assistant : M. BARAUD

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA RIVE SUD DE LA LOIRE**

Membres : MM. CONCHAUDRON, CAILLEAU, TREBERNE
Assistante : Mme LEPRETRE-EDOM

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'AMÉNAGEMENT DES RIVES
DE LA SÈVRE**

Membres : M. TREBERNE, Mme LEPRETRE-EDOM
Assistants : MM. CAILLEAU, SAILLANT

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA VOIRIE RAPIDE**

Membre : M. CONCHAUDRON
Assistants : MM. SAILLANT, PINTAUD

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR
L'HÉBERGEMENT DES POPULATIONS NOMADES**

Membre : M. MARIEL

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
DE L'AGLOMÉRATION NANTAISE**

Membre : M. FLOCH
Assistants : MM. CONCHAUDRON, BREMONT

**COMMISSION D'ÉTUDE POUR L'IMPLANTATION
D'UN CENTRE DE SECOURS SUD-LOIRE**

Membre : M. GUILLOU

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE (S.E.M.I.)

Membres : MM. FLOCH, CONCHAUDRON, PINTAUD, MORIN

ASSOCIATIONS LOI 1901

**OFFICE MUNICIPAL DES CENTRES DE LOISIRS
ÉDUCATIFS POUR L'ENFANCE
DE LA VILLE DE REZÉ**

Président délégué : M. SAILLANT
Membres : MM. RETIERE, COUTANT, CAILLEAU, Melles HAJDUKOWICZ, CHARPENTIER

OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

Président : M. RETIERE
Membres : MM. MORIN, VANEECKE, BROCHU, Melle HAJDUKOWICZ

**OFFICE MUNICIPAL
DES PERSONNES ÂGÉES DE REZÉ**

Président : M. COUTANT
Membres : MM. MARIEL, QUEBAUD, BARAUD
Mme BLANDIN

**OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
CENTRE MÉDICO-SPORTIF**

Membres : MM. JORAND, HIMENE, PINTAUD, GUILLOU, BEDEL

MAISON DES JEUNES

Membres : M. RETIERE, Mme LEPRETRE-EDOM, M. BASTARD
Assistante : Mme QUILLAUD

**RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES
DE MAUPERTHUIS**

Président : M. FLOCH
Membres : MM. MARIEL, QUEBAUD, BARAUD, HOCHARD, BROSSAUD, SAILLANT, TREBERNE, Mmes QUILLAUD, BLANDIN

**OFFICE DU JUMELAGE
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES**

Membres : MM. JORAND, CONCHAUDRON,
HOCHARD, MORIN, CAILLEAU, TREBER-
NE

**ASSOCIATION POUR L'AMÉNAGEMENT
DES RIVES DE LA SÈVRE**

Membre : M. RETIERE

AGENCE D'URBANISME

Assemblée Générale : M. SAILLANT
Conseil d'Administration : MM. SAILLANT,
CAILLEAU
Assistants : MM. CONCHAUDRON, PINTAUD,
HOCHARD

**COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES
DU PERSONNEL MUNICIPAL**

Membres : Mme QUILLAUD, MM. HOCHARD,
PRIN

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

LYCÉE POLYVALENT JEAN PERRIN

Membre : M. HIMENE
Suppléant : M. BREMONT

**LYCÉE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
JEAN PERRIN**

Membre : M. BREMONT
Suppléant : M. HIMENE

C.E.S. SALVADOR ALLENDE

Membre : M. CONCHAUDRON
Suppléante : Mme LEPRETRE-EDOM

C.E.S. PONT-ROUSSEAU

Membre : M. JORAND
Suppléante : Mme JUHEL

C.E.S. PETITE LANDE

Membre : M. BARAUD
Suppléant : M. SAILLANT

AUTRES FORMATIONS

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS

Membres : MM. QUEBAUD, PINTAUD

**COMMISSION DE RÉFORME
DES PERSONNELS COMMUNAUX**

Membres : Mme QUILLAUD, M. BROSSAUD

**CENTRE DE FORMATION
DES PERSONNELS COMMUNAUX**

Membres : Mme QUILLAUD, M. TREBERNE

GROUPE DE TRAVAIL DU P.O.S.

Membres : MM. FLOCH, CONCHAUDRON,
HOCHARD, CAILLEAU, PRIN

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Membre : M. QUEBAUD

**Célébration
du 34^{ème}
anniversaire
de la
Libération
de Rezé**



**Rezéen,
souviens-toi...**

A 19 h, place Roger Salengro le 29 août dernier, quelques rezéens étaient rassemblés près du Monument aux Morts pour commémorer la Célébration du 34^{ème} anniversaire de la Libération de REZÉ.

Le fait est qu'il y avait peu de monde ce jour-là à se souvenir que REZÉ comme bien d'autres communes de France devait sa libération aux nombreux patriotes morts pour que vive en paix chaque citoyen de notre pays. Il y avait réunis autour du Monument aux Morts, M. FLOCH, Maire, Melle CHARPENTIER, Conseiller Général, les Adjointes et Conseillers Municipaux et les représentants des diverses associations patriotiques.

Avant que retentisse le chant des partisans, le Maire de REZÉ devait justifier la maintenance de cette tradition dans une courte mais poignante allocution dont nous vous donnons le contenu :

«Messieurs les Présidents,
Chers Amis,

Il est de tradition chaque année de nous retrouver à cette date pour nous souvenir. Certains aujourd'hui, disent «à quoi bon, tant d'années ont passé, tant de nos concitoyens n'ont pas connu cette triste époque».

D'autres, dont nous sommes, pensent qu'au contraire, sans arrières pensées, il ne faut pas oublier, oublier tant de crimes contre les hommes, oublier tant de crimes contre la liberté, contre la démocratie. Cela ne peut relever que de l'inconscience.

Il faut que nos enfants sachent ce que vous avez souffert, ce que la France a subi pour qu'ils estiment à leur juste valeur les efforts qui sont faits, que vous avez faits pour qu'enfin un monde de fraternité et de justice prenne sa place. Cela ne peut se faire qu'avec le concours et la bonne volonté de tous les citoyens du monde et d'abord dans notre pays dont vous fûtes, vous les anciens de la libération, les enfants les plus valeureux.

Le manteau de l'oubli ne doit pas non plus s'apesantir sur tous les martyrs de cette triste époque. Leur souvenir doit nous obliger à toujours mieux servir quelque soit notre place pour que mieux vive la France».

Le Maire de REZÉ déposa ensuite une gerbe au pied du Monument aux Morts des partisans rezéens qui ont sacrifié leur vie pour que nous vivions en homme libre, puis les personnes présentes se sont recueillies quelques instants.

Rezéens, n'oubliez pas le sacrifice de ces martyrs.

Souvenez-vous et participez dans l'avenir à ces cérémonies du souvenir.

A. COUTANT
Premier Adjoint

ACTION MUNICIPALE

Réalisations et projets dans le domaine scolaire



Future école Port au Blé

1978 a constitué la première année de mise en application du plan d'équipement pluri-annuel en matière scolaire qui, après son élaboration au sein de la Commission extra-municipale de l'enseignement (voir les précédents bulletins), a été adopté par la Municipalité.

Trois points essentiels - deux au niveau des réalisations, un au niveau de l'étude - se détachent cette année : l'entretien et l'amélioration du patrimoine, l'achèvement du Groupe Scolaire du Port-au-Blé, l'étude des difficultés de la Cité scolaire Jean Perrin.

ENTRETIEN ET AMELIORATION DU PATRIMOINE

La ville de REZÉ dispose d'un patrimoine immobilier considérable en matière scolaire. Certains des bâtiments qui le composent ne sont plus très jeunes et il convient d'en assurer l'entretien. Ainsi, cette année c'est une somme globale de 460.000 F qui a été consacrée à cette tâche. Ont été concernées les écoles suivantes :

- Ouche Dinier I
- Ouche Dinier Maternelle
- Houssais Maternelle
- Trentemoult
- Chêne Creux I et II

S'y ajoute la participation de la Ville aux travaux de ce type dans les établissements secondaires nationalisés.

Dans le domaine des améliorations qualitatives, une des orientations retenues concernait l'aménagement des cours et aires de jeux. Le groupe de travail mis en place à cet effet avec les enseignants et les parents d'élèves a choisi de porter son effort sur une école en cours de réalisation : le groupe scolaire du Port-au-Blé.

LE GROUPE SCOLAIRE DU PORT-AU-BLE

Durant de nombreuses années, ce groupe scolaire a été l'Arlésienne de REZÉ : on en parlait beaucoup, mais on désespérait d'en voir jamais le commencement.

Il aura fallu en effet près de 7 ans de luttes à la Municipalité, aux Enseignants, aux Parents d'élèves, pour qu'enfin la subvention d'État soit arrachée, 8 ans pour que

les bâtiments sortent de terre. Dans l'intervalle, des dizaines d'enfants auront effectué leur scolarité maternelle et primaire **complète** dans des bâtiments préfabriqués « provisoires » installés rue Curie !

Toutefois, cette période aura été mise à profit pour repenser de fond en comble la conception et l'aménagement de l'école qui, lorsqu'elle ouvrira ses portes dans les prochaines semaines, n'aura plus rien de commun avec les premiers plans établis en 1970.

Les 5 classes primaires, les 3 classes maternelles, le restaurant scolaire, complétés par de nombreux locaux polyvalents, forment un groupe scolaire complet, constitué de cellules hexagonales. Le parti architectural et la distribution des locaux permettront son fonctionnement en « École Ouverte ».

Par ailleurs, l'aménagement et l'équipement des aires de jeux extérieures ont été pensés pour répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant. Dans ce domaine - comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs - l'école du Port-au-Blé revêt un caractère expérimental dont il faudra s'inspirer pour l'amélioration des écoles existantes.

A noter que la construction de ce groupe scolaire (sans tenir compte de l'équipement en mobilier) coûtera environ 4.000.000 F (dont 600.000 F de T.V.A.), la subvention d'état se limitant à 697.818 F.

VERS UNE DECENTRALISATION DU LYCEE JEAN PERRIN

Depuis plusieurs années déjà, des problèmes de locaux se posent de façon de plus en plus aigüe au lycée Jean Perrin. La dimension prise par ces difficultés d'une part, l'évolution des structures d'autre part (depuis septembre 1977, le Collège d'Enseignement Technique annexé au Lycée est devenu Lycée d'Enseignement Professionnel et a acquis son autonomie) ont conduit la Municipalité à examiner cette situation, comme l'avait demandé la Commission Extra Municipale de l'Enseignement.

Cette situation peut se résumer ainsi : le Lycée Polyvalent, comme le L.E.P. ne disposent pas de locaux



LES FINANCES

suffisants pour faire fonctionner normalement certaines sections existantes, à fortiori pour en créer de nouvelles correspondant aux demandes ou complémentaires des formations actuelles.

La Municipalité se refusant à cautionner l'implantation des bâtiments préfabriqués coûteux, inesthétiques et peu fonctionnels qui se sont multipliés les années passées, la seule solution réside dans le transfert du L.E.P. dans des locaux neufs à construire sur un autre terrain.

Toutefois, les élèves d'un tel établissement étant originaires de plusieurs communes, les charges incombant aux collectivités locales dans cette construction, ne sauraient être assumées par la seule Ville de REZÉ. Par ailleurs, il importe que dès son ouverture cet établissement soit étatisé comme l'est le L.E.P. actuel.

C'est dans cet esprit que la Municipalité a pris contact avec les autres communes concernées.

M. JORAND
Adjoint à l'Enseignement

Le 3 mars 1978, le Conseil Municipal votait pour équilibrer son budget, la somme de 22.051.115 F de produit des contributions directes. Sachez que cette recette est alimentée par 4 taxes :

- la taxe d'habitation
- le foncier bâti
- le foncier non bâti
- la taxe professionnelle

Comment s'est répartie cette enveloppe en 1978 ?

	Produit net	%	% en 77
Taxe d'habitation	7.082.853	32,12	32,29
Foncier bâti	3.500.472	15,87	14,56
Foncier non bâti	172.483	0,78	0,53
Taxe professionnelle	11.295.307	51,23	52,62
	22.051.115	100,00	100,00

Je rappelle que :

- a) la taxe d'habitation est payée par tout occupant (propriétaire ou locataire) habitant l'immeuble au 1er janvier
- b) le foncier bâti et non bâti, par tout propriétaire.
- c) la taxe professionnelle, par les personnes physiques ou morales exerçant une activité industrielle ou commerciale ou une profession libérale. La profession agricole est exonérée de la taxe professionnelle.

Le bulletin municipal 1977 vous a expliqué la complexité du calcul de la taxe d'habitation, basée, je vous le rappelle, sur l'évaluation de la valeur locative de l'immeuble au 1er janvier 1970 (colonne de gauche de l'avertissement : «taxe d'habitation»).

Un prochain bulletin vous entretiendra de la taxe professionnelle, taxe importante par son volume puisqu'elle représente plus de la moitié des contributions directes perçues dans la commune.

Le tableau ci-dessous montre hélas que sa valeur a baissé en pourcentage par rapport à 1977 (51,23 % au lieu de 52,62%) ce qui ne manque pas d'inquiéter les élus qui vont tout faire pour redresser la situation en aménageant le plus rapidement possible la 3ème tranche de la zone industrielle afin que s'implantent de nouvelles industries, sources en même temps de créations d'emplois.

Cette année je vais vous entretenir du foncier bâti qui prend de plus en plus d'importance dans le volume des contributions directes (15,87 % en 1978 contre 14,56 % en 1977).

A - QUI PAIE LE FONCIER BATI ?

Le propriétaire de l'immeuble et seulement lui.

B - COMMENT EST CALCULE CET IMPOT ?

La base de calcul est sensiblement égale à la moitié de la valeur locative qui figure sur l'avertissement de votre taxe d'habitation.

La valeur locative de la taxe d'habitation est celle calculée au 1er janvier 1974 et c'est la moitié de cette réévaluation que vous trouvez dans la colonne de gauche de l'avertissement ci-dessus.

Dans l'exemple ci-dessus la base est 2.540 F, ce qui laisse supposer que la valeur locative de cette maison a été évaluée à : $2.540 \times 2 = 5.080$ F au 1er janvier 1974.

Le propriétaire de l'immeuble qui paie cette taxe a le droit de se faire rembourser par le locataire si le cas se présente.

Et maintenant ? depuis la loi de 1972 ?

L'exonération est de :

2 ans pour toutes les constructions nouvelles (ou additions de construction) d'immeubles achevés après le 31 décembre 1972.

Elle s'applique :

- aux immeubles affectés à l'habitation principale ;
- aux constructions à usage industriel, commercial, artisanal ou professionnel ;

TAXES FONCIÈRES

PROPRIÉTÉS BATIES

TAXE FONCIÈRE			TAXES ADDITIONNELLES			
DEPARTEMENT	COMMUNE	COMMUNAUTE URBAINE	SYNDICATS ET DISTRICT	ORDURES MENAGERES	REGIONALE	SPECIALE D'EQUIPEMENT
TAUX			%	%	%	%
7,46%	30,2%			8,97%	0,462%	
BASES :	2540	NEANT	NEANT	228	NEANT	
	189,48	767,08		11,73		968,29

C - LES EXONERATIONS TEMPORAIRES

Dans l'avertissement ci-dessus, le propriétaire ne paie pas d'impôt foncier car son immeuble était construit avant le 1er janvier 1973.

Avant le vote de la loi de 1972 portant modification de l'exonération temporaire de l'impôt foncier, tout propriétaire était exonéré pendant les 25 ans qui suivaient la construction.

Sur la dernière ligne, ce propriétaire a calculé ce qu'il paierait s'il n'était pas exonéré. Il suffit d'appliquer les différents taux figurant sur la 1ère ligne - 968,29 F en 1978.

Remarque

C'est sur cet avertissement que figure la taxe des ordures ménagères. Elle est fonction de la base de calcul du foncier. Cette année, il a fallu appliquer 8,97 % de cette base pour faire rentrer la recette votée au B.P. 78 - 2.000.000 F.

- aux habitations d'agrément ou servant à la villégiature ;
- à la conversion d'un bâtiment rural en maison d'habitation, en usine ou en local commercial ou artisanal lorsque cette conversion s'accompagne de travaux importants de transformation ;
- dans le cas d'affectation de terrains à des usages industriels ou commerciaux tels que chantiers et lieux de dépôts des marchandises.

15 ans pour les constructions d'habitations à loyer modéré : maisons individuelles ou collectives destinées à être louées ou vendues, et celles construites par les intéressés eux-mêmes.

Ces locaux doivent être :

- affectés à l'habitation principale de leurs occupants avant le 1er janvier de la 3ème année suivant celle de l'achèvement de la construction ;

● la construction :

- peinture, vitrerie, revêtements,

Peinture, Moquette

PAPIERS PEINTS - VITRERIE - RAVALEMENT

Entreprise L. DELAHAYE

3 rue de la Chapelle - "LES COUËTS" - 44340 Bouguenais
Tél. 65.05.31 (ancien n° 75.10.89)

- plâtrerie, faïence, cheminées

Plâtrerie - Faïence - Cheminées - Staff

Alphonse LEGEAY

46 rue des Champs-Renaudin - 44400 REZÉ - tél. 75.48.88

PLÂTRERIE - PLÂTRE PROJETÉ

Staff - Faïences - Cheminées
ROUTE SARAZINE

Joël LESAGE

3 rue Marcel Lacroix - "Trentemoult" - 44400 REZÉ - Tél. 75.50.18

- menuiserie, charpente, miroiterie

Menuiserie, Charpente, Escalier, Moquette

CUISINES M^{me} J. LEBEAUPIN
INSTALLATION MAGASINS

60 rue Leclerc - 44400 REZÉ - Tél. 75.69.36

Ets BERGERE Z.I. de CHEVIRÉ-BOUGUENAI

☎ 75.60.00 - 75.60.30 - 75.60.92

c'est aussi l'isolation...

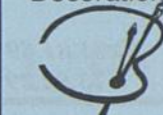
Menuiserie isolante, laine de verre, panneaux isolants

PEINTURE Revêtements sols et murs

S.n.c. BONNEAU-FORTINEAU

"Le Moulinier" - 44860 PONT-ST-MARTIN - Tél. 75.88.97 (Rezé)

Décoration



peinture, vitrerie

Papiers - Revêtements de sols
Tissus tendus et collés

Peinture

Henzi HAUTŒUR

5 allée Madame Colette - 44400 CHATEAU-DE-REZÉ - Tél. 75.12.47

cheminées sur mesures

PLÂTRERIE - FAÏENCE

Martial HILLAIREAU

78 rue du Moulin Guibreteau - REZÉ - Tél. 75.41.21

PLÂTRERIE - FAÏENCE

CHEMINÉES

René GARREAU

73 rue Ernest-Sauvestre 44 - RAGON - REZÉ Tél. 75.41.86

RORTAIS - LE PAVEC



charpente
menuiserie
magasin

rue de l'île Macé
Z.I. Rezé 44400
☎ 75.66.01
75.62.04

MIROITERIE INSTALLATIONS

Ets BLOUIN et Cie S.A.

Siège Social : 54-56 bd Victor-Hugo - 44008 NANTES - Tél. 47.93.19

Atelier : Z.I. rue du Seil - REZÉ - Tél. 75.83.86

● *au service des collectivités*

Spécialiste des Collectivités **PRODUITS D'ENTRETIEN**
BROSSERIE - PEINTURE - PLASTIQUE

DANBEL S.A.

Magasin de Gros : ☎ 71.81.59
4 bis rue Chaptal — NANTES — 73.82.29

Travaux Publics & Particuliers

TERRASSEMENTS — ROUTES — V.D.R.

BRETHOMÉ & C^{ie}

Siège Social :

Z.I. du Chaffault — 44340 BOUGUENAIS

Tél. 75.50.99 - 75.41.07 - 75.45.32

**EDAP
PROCÉDES PURATOR
EPAP**

Traitement des Eaux Résiduaires

6, Impasse Latecoère

78140 - VELIZY - TEL. 946.96.53.

Agence EPAP-OUEST

16, Rue Fouré

44000 NANTES

TEL. 47.49.22.

TELEX 71.00.69.

Clairette

Siège Social et Usine :

Rue J.-B.-Vigier -- REZÉ.

Tel: 75.42.01. et 75.49.52

● **BLANCHISSERIE**

● **NETTOYAGE A SEC**

● **LOCATION DE LINGE :**

HOTELS - COLLECTIVITÉS - CLINIQUES

VETEMENTS DE TRAVAIL

TOUT NOTRE LINGE EN LOCATION EST PERSONNALISE AU NOM DE CHAQUE CLIENT

Claude Demarque

— COMMERÇANTS

TEXTILE EN GROS ET DEMI-GROS

— COLLECTIVITÉS

— HOTELS

DRAPS en tous genres

— COMITÉS

D'ENTREPRISES

TAPIS mécaniques et faits main

TOUT LE LINGE de maison et de table

6 à 8, Avenue de la Libération - 44400 REZÉ - ☎ 75.90.44

Télex 710650 F DEMARQ

● *fuel, transports,
assainissements,
travaux publics*



*le déménagement
à la carte*

demeco 2 qual Hoche - NANTES

☎. 47.93.60

sourire
déménagements

UN RÉSEAU DE 110 SPÉCIALISTES

FUEL "ANTAR" - CHARBON - Transports

M. CHAPERON

70 rue A.-Briand — 44400 REZÉ — Tél. 75.63.73

Assainissement "LA DOULONNAISE"

— Curage Fosses Industrielles et Particulières
— Débouchage et entretien d'égouts

L. PAITIER

6 place du Vieux Doulon
NANTES - Tél. 49.35.32

CAMIONS RADIO-TÉLÉPHONE

Entreprise de **VIDANGE**

CURAGE D'ÉGOUTS, FOSSES, PUIES
NETTOYAGE DE FOSSES SEPTIQUES

G. DUBILLOT

27 rue Général de Gaulle - LES SORINIÈRES - Tél. 54.71.30

nett/o

ASSAINISSEMENT — ENTRETIEN — HYGIÈNE

5 rue Jean-Baptiste Vigier — 44400 REZÉ-lès-Nantes — Tél. 75.07.95



FUEL - CHARBONS - COMBUSTIBLES - TRANSPORTS
STATION - SERVICE - VIDANGE - GRAISSAGE - LAVAGE



Paul BINET

7, avenue De-Lattre-de-Tassigny — REZÉ - 44

TEL.: 75-69-89



Distributeur



Transports PIVAUT & Fils

6 rue de l'Île-Macé — 44400 REZÉ — Tél. (40) 75.04.67 — Télex 711.317

transports
affrètements

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

BATIMENTS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Siège Social :

"La Cochère"

Ets LEPINE & DENIEUL

44640 LE PELLERIN

Tél. 54.31.57

● la voiture, la moto...

AGENT
CITROËN **GARAGE MARIN**
s. à r. l.
Station diagnostic - Mise au point
RÉPARATIONS — TOURISME
Zone Industrielle - REZE - ☎ 75.70.69
Station entretien Poids-lourds
VENTE - RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
Spécialiste "DIÉSEL" huiles **TOTAL**

Garage F. LE BRIS
FIAT Neuf et Occasion toutes marques
52 rue Aristide-Briand — 44400 REZÉ — Tél 75.67.54

MOTOSLAR
Vente neuf et occasion toutes marques
- PIÈCES DÉTACHÉES
- ACCESSOIRES - ÉQUIPEMENT
- ATELIER DE RÉPARATIONS
(Ouvert du lundi au samedi)
11 rue Félix-Faure (Pont-Rousseau) REZÉ — ☎ 75.17.02

Votre agent **HONDA** à Rezé
GL 1000 K 3

Réservoir de 19 litres - Moteur flat-four 4 temps à refroidissement liquide. 999 cc. Transmission par cardan.
— toutes les motos HONDA
— réparations - entretien
— reprise - dépôt occasions
peugeot — cyclos — vélos
SOMA-HONDA
24 rue Georges-Grille
REZÉ
Téléph. 75.11.07


SUD-LOIRE AUTOMOBILE
concessionnaire exclusif
VENTES :
Route de la Rochelle
Tél. 75.66.20 (près centre leclerc)
APRÈS-VENTES :
17 bis rue F. Le Carval
Tél. 75.93.54 - Rezé les Nantes

Fiesta - Escort - Taunus - Capri - Transit
Et la toute nouvelle

Légitime robustesse et sécurité.

DÉPANNAGE Garage **RICHARD**
24 h sur 24 tél. 75.43.02
Jours fériés et dimanches 41 rue Jean Jaurès - 44400 REZÉ

Tôlerie et Peinture automobile
PASSAGE AU MARBRE **Jacques GARREAU**
137 rue Jean Fraix - 44400 Pont-Rousseau - REZÉ - tél. 75.40.28

— conformes aux règles applicables aux habitations à loyer modéré, c'est-à-dire :

- correspondre aux caractéristiques techniques de construction et de prix de revient de ces habitations, être destinés à des personnes dont les ressources n'excèdent pas les plafonds admis par la réglementation sur les HLM,
- bénéficier des concours financiers spéciaux de l'État. (Caisses de prêts aux organismes HLM, Caisses d'épargne, etc ...).

Le point de départ des exonérations est fixé au 1er janvier de l'année suivant celle de l'achèvement des travaux ou du changement d'affectation des propriétés bâties.

Remarque
Au moment de l'application du nouveau régime d'exonération, certains propriétaires avaient demandé quels étaient les critères retenus pour bénéficier de l'ancien régime.

Trois conditions devraient être simultanément remplies (instruction du 2-11-72) :

- 1- maisons individuelles
- 2- permis de construire délivré avant le 1-7-72
- 3- travaux de construction débutés avant le 1-10-72.

Comment bénéficier de ces exonérations temporaires ?

Pour obtenir le bénéfice de ces exonérations, vous devez déposer, pour chaque local ou terrain, une déclaration auprès du bureau du cadastre du lieu de la situation des biens dans les 90 jours qui suivent la réalisation définitive de la construction ou du changement.

Selon le cas, la déclaration est établie :

- pour les constructions nouvelles, sur des imprimés modèles H1 (maisons individuelles) H2 (appartements), C (locaux commerciaux et biens divers ordinaires), ME (locaux d'habitation, professionnels, commerciaux de caractère exceptionnel), U (établissements industriels relevant du régime réel ou réel simplifié en matière de bénéfices industriels ou commerciaux), Us (établissements industriels relevant du régime du forfait), R (immeubles collectifs) ;
- pour les changements de consistance ou d'affectation, sur un imprimé modèle IL ;
- pour les changements de nature de culture, sur un imprimé modèle IL ;
- pour les HLM, vous devez produire, outre la déclaration visée plus haut, une déclaration spéciale dans les 4 mois de l'ouverture des travaux sur un imprimé 1001 bis. Cette demande d'exonération déposée à la mairie de la commune du lieu de construction doit être accompagnée des justifications nécessaires.

ATTENTION
Vous devez respecter les formalités précédentes sous peine des sanctions suivantes :

Perte de l'exonération.
Le défaut de déclaration entraîne la suppression de l'exonération.

LE FONCIER BATI

Réduction de l'exonération.

Lorsque la déclaration est tardive, l'exonération peut être accordée pour la période restant à courir après le 31 décembre de l'année suivant celle du dépôt de la déclaration.

Exemple : un propriétaire dont l'immeuble est achevé le 8 mars 1977, le délai de 90 jours expire le 6 juin 1977.
— S'il souscrit sa déclaration le 16 mai 1977, l'exonération de 2 ans lui est accordée pour 1978 et 1979. La première imposition ne sera établie qu'en 1980.
— S'il souscrit sa déclaration le 30 décembre 1977, l'imposition sera établie en 1978 mais il pourra bénéficier de l'exonération en 1979. Il aura perdu 1 an d'exonération.
— S'il souscrit sa déclaration le 3 janvier 1978, l'imposition sera établie en 1978 et 1979. La période d'exonération se terminant normalement le 31 décembre 1979, il sera également imposé en 1980. Il aura ainsi perdu le bénéfice de l'exonération.

Amende fiscale.

Le défaut de déclaration ou une déclaration tardive est en outre sanctionné par l'application d'amendes fiscales.

D - LES AUTRES EXONERATIONS

En règle générale pour obtenir une exonération totale ou partielle de la taxe foncière, il est nécessaire d'en faire la demande par écrit au Directeur des Services Fiscaux, service du contentieux, 40 rue du 65ème Régiment d'Infanterie - B.P. 1047 - 44035 NANTES CÉDEX ou auprès de la Mairie de REZE (service des formalités) qui vous donnera tous les renseignements nécessaires et qui vous aidera à formuler votre demande. Joindre à toutes les réclamations, l'avertissement de la taxe pour l'année en cours (photocopie ou extrait de rôle).

Deux catégories de contribuables sont exonérées de droit :

- 1- Les contribuables titulaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité (F.N.S.) au 1er janvier 1977 à condition qu'ils habitent :
 - soit seul ou avec leur conjoint,
 - soit avec d'autres personnes titulaires de cette même allocation,
 - soit avec des personnes qui sont à leur charge au sens des dispositions applicables en matière d'impôts sur le revenu.
- 2- Les contribuables âgés de plus de 75 ans au 1er janvier 1977 à condition :
 - qu'ils ne soient pas imposables à l'impôt sur le revenu au titre des revenus de l'année précédente,
 - qu'ils habitent :
 - soit seul ou avec leur conjoint,
 - soit avec des personnes qui sont à leur charge au sens des dispositions applicables en matière d'impôt sur le revenu.

R. PAPIN
Adjoint aux Finances

SUR UN SONDAGE

lancé par l'O.P.A.R.

Au mois de juin dernier, au cours des repas offerts par la Ville de REZÉ à ses anciennes et anciens, un questionnaire portant sur vos besoins éventuels fut remis à la plupart d'entre vous.

La première question était la suivante :

«ENVISAGEZ-VOUS D'ENTRER DANS UN FOYER-LOGEMENT, UNE RÉSIDENCE OU UNE MAISON DE RETRAITE ?»

«SOUHAITEZ-VOUS UN ÉTABLISSEMENT POUR NON-VALIDES ?»

Ayant reçu un grand nombre de réponses, je suis en mesure de vous dévoiler la tendance de ce sondage.

UN COMMENTAIRE SUR LES RESULTATS

Environ 1 % des personnes envisage d'entrer dans une maison de retraite ou un autre établissement ce qui est relativement peu. Il serait faux de croire que les besoins en ce domaine n'existent pas car les listes d'attente sont souvent longues et les places rares.

Il arrive parfois des événements (handicaps, maladie) qui obligent les personnes âgées à modifier le cours de leur existence.

J'ai l'occasion maintes fois de discuter avec des candidates et des candidats à l'entrée dans ces établissements. Leur premier souci est l'argent.

Selon les services rendus aux pensionnaires, les prix mensuels varient entre 1.800 et 2.500 F pour les personnes valides et pour les personnes non-valides, ils sont beaucoup plus élevés. Un grand nombre de ces postulants ont des pensions ou revenus inférieurs à ces chiffres.

ALORS QUI VA PAYER POUR LES ANCIENS ?

- Si vous êtes seul, sans famille, vous aurez droit à l'aide sociale soit à 10 % du montant de votre revenu pour besoins personnels (vêtements, loisirs etc ...).
- Si vous êtes dans la même situation et que vous avez des enfants, c'est eux qui paieront le complément et vous aurez toujours droit au 10 % de vos revenus.
- Si vous avez des revenus juste suffisants pour payer votre pension, vous n'avez droit à rien pour vos besoins personnels. Ce sont vos enfants ou toute autre personne qui auront cette charge.
- Si vous disposez d'un revenu supérieur au prix de la pension, il n'y a pas de problème.



LES PRIX EN FONCTION DES SERVICES

Vous vous êtes posé maintes fois cette question : «Pourquoi varient-ils d'un établissement à un autre ? Cela est-il fonction des services rendus ?»

La Ville de REZÉ possède une maison de retraite (Mauperthuis) administrée par les élus municipaux. Une infirmière diplômée d'État y exerce à temps plein. Il s'y trouve également des aides-soignantes. Les draps sont fournis, lavés etc ...

Le Directeur de cette résidence fait des efforts importants de modernisation pas toujours compris de l'extérieur et parfois même des résidents. Ces efforts sont nécessaires car il est très difficile d'adapter les personnes âgées à la vie collective ce qui est inévitable.

En tant qu'administrateur de cette maison de retraite, je peux vous assurer que les prix de journée sont calculés au prorata du coût de fonctionnement sans aucun bénéfice.

LE PROBLEME EST POLITIQUE

J'ai dénoncé de nombreuses fois, dans les précédents bulletins municipaux, la politique anti-sociale des gouvernements successifs en matière de retraites et pensions.

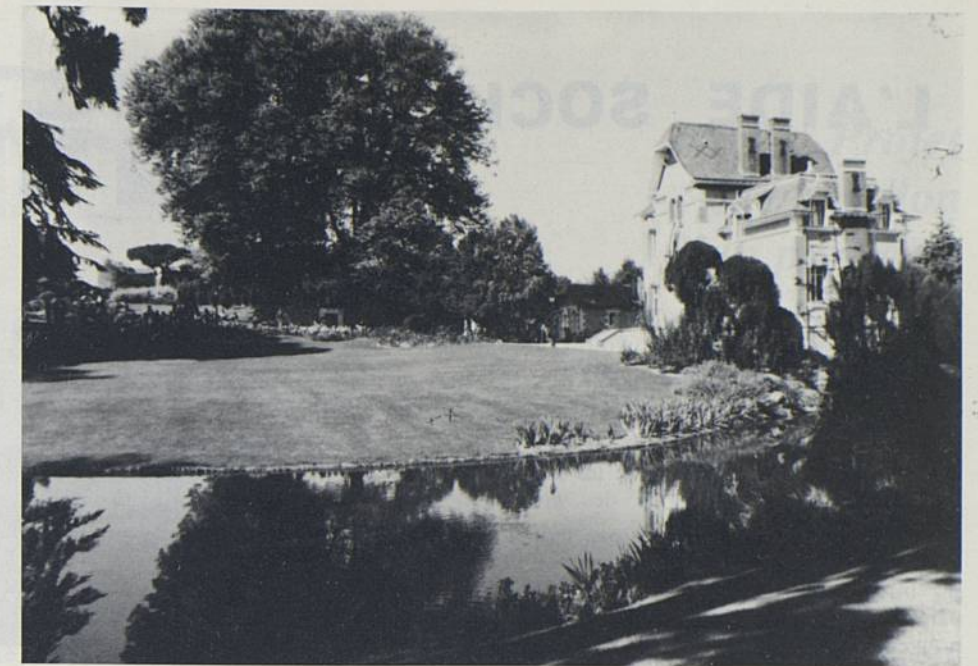
Les personnes âgées, parfois après une dure vie de labeur, que ce soit dans les usines, bureaux, les artisans, les commerçants, les mères de familles (celles qui sont toujours oubliées), auraient droit à plus de sollicitude, de reconnaissance de la part des Pouvoirs Publics. Ainsi serait évité le traumatisme d'aller solliciter le Bureau d'Aide Sociale ce qui est extrêmement coûteux pour la collectivité donc pour les contribuables. Il faudrait mieux augmenter le revenu des anciens.

L. QUEBAUD

Adjoint aux personnes âgées

le parc de la morinière

un havre de paix



Dans le précédent bulletin municipal, je regrettais de ne pouvoir présenter, que très sommairement le Parc de la Morinière, qui constitue l'une des plus belles réalisations du genre à mettre à l'actif du service des Plantations de la Ville.

A l'heure où l'aménagement de cette magnifique propriété, acquise en 1974, est pratiquement terminé, il est à déplorer que trop peu de nos concitoyens connaissent ce merveilleux amalgame de couleurs et de formes qu'elle est devenue.

D'IMPORTANTES TRAVAUX

Si le prix d'achat fut relativement modeste en regard de la situation, de l'étendue et des possibilités qu'offre une telle propriété -approximativement 85.000.000 d'A.F.- il est bon de rappeler l'ampleur des travaux réalisés au cours de ces quatre dernières années.

Quelques chiffres sont particulièrement significatifs : plus de 3.000 heures d'ouvriers furent nécessaires pour éliminer 8.000 m³ de déblais de toutes natures. Les amendements et aménagements successifs ont nécessité l'apport de 2.500 mètres cubes de terre végétale et 3.250 mètres cubes de sable de carrière. Si 3.500 arbres ou arbustes ont été plantés, 3.000 mètres de canalisation furent installés afin de permettre l'arrosage automatique. La longueur des bordures mises en place atteint 2.400 m pour une surface gazonnée de 19.700 mètres carrés. L'ensemble des plantations estivales, automnales ou hivernales comporte 9.000 sujets de la plus grande variété, dont 1.200 chrysanthèmes.

LES BATIMENTS

Le bâtiment principal, ancienne maison de maître, a été rénové et entièrement meublé. Il a fort belle allure et permettra de recevoir des hôtes de marque désireux de séjourner durant quelques temps dans notre Ville et je pense notamment, à d'éventuelles cérémonies organisées dans le cadre du jumelage avec la Ville Sarroise de ST-WENDEL. Un logement de concierge a été reconstruit à l'emplacement du vieux bâtiment destiné à cet usage et dont les murs ont été utilisés.

Le pavillon d'accueil a été restauré et aménagé aux fins de permettre des réunions et d'organiser éventuellement des vins d'honneur pour les groupements et aussi les particuliers qui en feraient la demande, notamment à l'occasion de mariage.

Une cheminée d'usine, haute de 40 mètres et en parfait état, vestige d'une ancienne tannerie, se dresse à l'extrémité du parc et sa silhouette, dans l'ensemble, ne paraît ni archaïque, ni insolite.

Même un profane se sent confusément concerné par cet ensemble que ne désavouerait pas la grande ville voisine où, cependant, les belles réalisations ne manquent pas dans ce domaine.

Jouxtant la rive de la Sèvre, elle-même en voie d'aménagement depuis le Pont-Rousseau, il constitue un but de promenade idéal durant la belle saison.

A l'occasion de la Journée Nationale de l'Arbre, en juin 1977, Alexandre PLANCHER, écologiste convaincu, plantait en présence des enfants des écoles, un arbre qui avait valeur de symbole de l'attachement de la Municipalité à la belle et saine nature si diversément et magnifiquement concrétisée en ces lieux : arbres séculaires souvent d'essences rares, massifs floraux aux couleurs vives judicieusement répartis sur les contours d'une pièce d'eau de 2.000 mètres carrés où s'ébattent de nombreux oiseaux peu effarouchés, mini-cascades dont les eaux se perdent parmi les fleurs, larges allées, amorces de petits sentiers vers des promenades où de nombreux bancs incitent au repos, fraîches pelouses rigoureusement tondues et, plus loin, dans d'admirables sous-bois, encore des bancs et des tables rustiques avec des jeux pour les enfants, poutres d'équilibre ou balançoires.

Rezéens, mes chers concitoyens, c'est tout cela que trop nombreux d'entre vous ignorent encore. Point n'est besoin d'aller chercher ailleurs, et souvent très loin, ce à quoi vous aspirez au terme d'une dure semaine, c'est-à-dire quelques heures de véritables et saine détente dans un cadre idéal et une atmosphère dénuée de toute pollution.

JEAN HOCHARD

Adjoint délégué au cadre de vie

L'AIDE SOCIALE

Parfaitement inséré dans l'Action Communale, le bureau d'aide sociale sous la présidence efficace de votre Maire, Jacques FLOCH, est l'outil indispensable prêt à intervenir dans de multiples domaines.

Il affirme la vocation de votre commune au développement de son Action Sociale.

En contact constant avec les réalités, il permet une meilleure approche humaine des problèmes quotidiens.

C'est grâce aux subventions municipales de plus en plus importantes que son dynamisme peut s'exprimer et ses interventions se décupler. Sa tâche est immense, il participe également et activement à la mise en place de nouveaux équipements.

Il y a encore beaucoup à investir au titre de l'Action Sociale pour une mise en place d'une véritable politique sociale à l'échelle humaine.

Chaque commune construit son cadre de vie et c'est le rôle du bureau d'aide sociale d'en assurer les services de premières nécessités, tels qu'en ce qui concerne l'Aide Légale.

- Aide médicale
- Aide médicale hospitalière
- Aide médicale à domicile
- Assurance volontaire
- L'Aide aux infirmes
- L'Aide aux personnes âgées
- L'Aide à l'Enfance etc ...

Ainsi que l'aide facultative qui est l'action propre à la Commune et qui reste à la charge totale du bureau d'aide sociale.

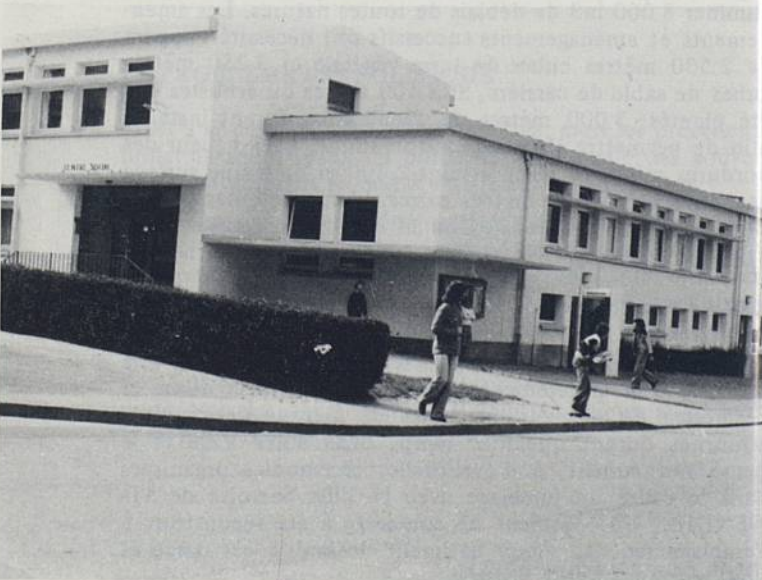
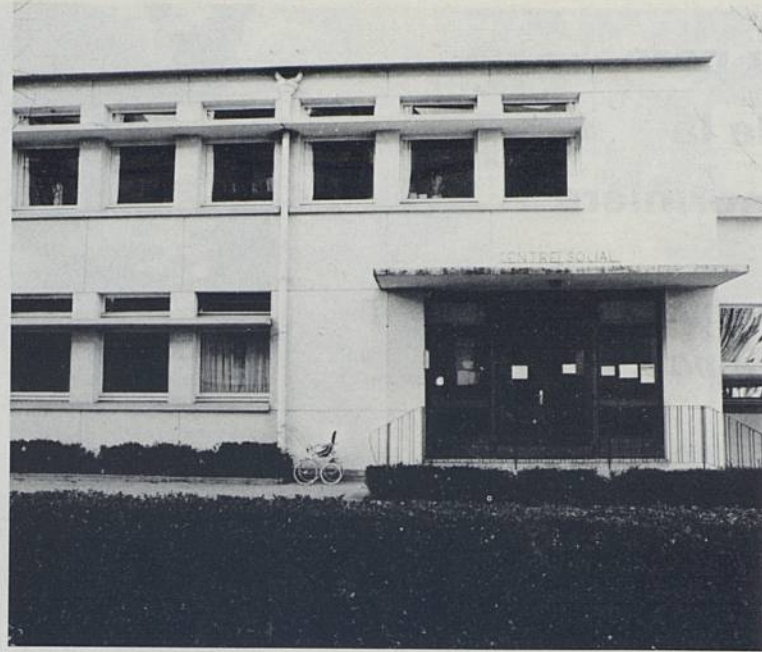
- Bons de denrées alimentaires pour les indigents, chômeurs, grévistes
- Prises en charge en totalité ou en partie de séjours en centres aérés et colonies de vacances, camps d'adolescents
- Prises en charge des repas de cantine scolaire
- Distribution des colis aux personnes âgées ou aux militaires
- Organisation des repas des anciens
- Réception et redistribution des dons de vêtements aux personnes secourues
- Gestion du service d'aide ménagère à domicile en rapport avec les différentes caisses de retraite
- Gestion et bon fonctionnement du foyer-restaurant pour personnes âgées de 65 ans, ou 60 ans, en cas d'incapacité au travail.

Sans oublier les projets pour 1979 :

- Création de crèches familiales ou traditionnelles
- Maison de quartier (centre médico-social) Ragon.

Tous renseignements concernant les formalités à effectuer pour bénéficier de ces aides vous seront donnés au Centre Social - allée de Touraine.

La lourde charge que représente cette action dans le budget de la ville est la preuve de son développement incessant. Elle est cependant indispensable et pallie l'insuffisance des crédits de l'État mis à notre disposition.

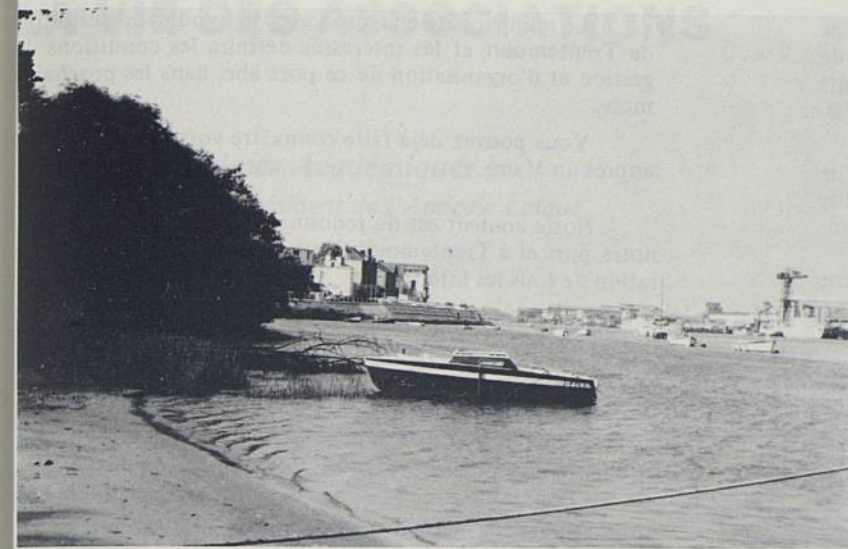


Nous estimons que pour indispensable qu'elle soit, l'Action Sociale ne doit pas être considérée comme une finalité.

Tout doit être mis en œuvre en coordination avec les organismes sociaux pour améliorer les conditions de vie des rezéens - sans oublier notre vocation première : AIDER LES PLUS DÉFAVORISÉS.

Ginette BLANDIN
Conseillère Municipale
Déléguée aux Affaires Sociales

Projet de création d'un port-abri à Trentemoult



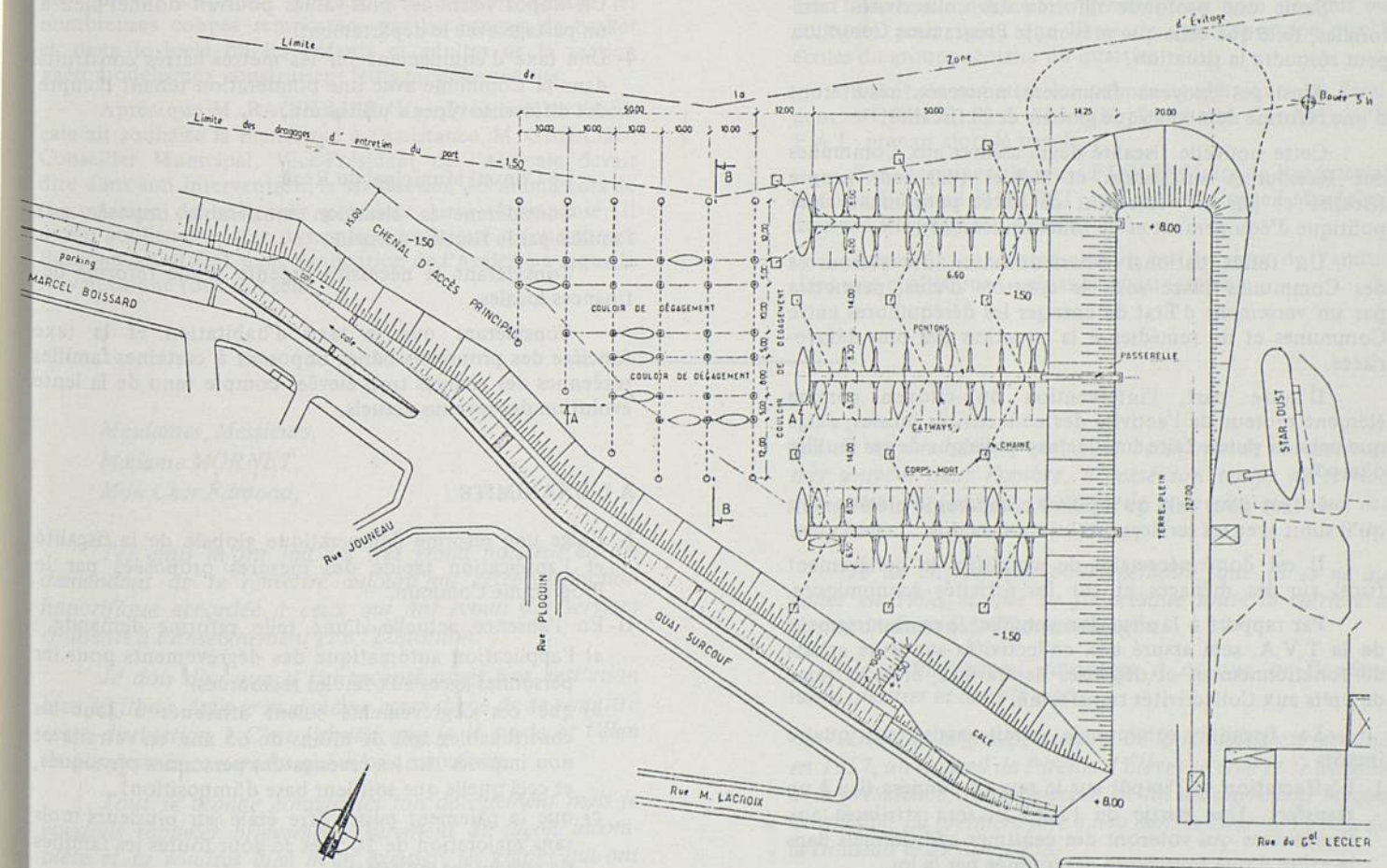
La ville a demandé au Port Autonome d'étudier les possibilités d'aménagement de l'anse de Trentemoult en vue de son utilisation comme port abri pour les bateaux de pêche et de plaisance.

Le Port Autonome a transmis deux esquisses du projet susceptible d'être réalisé à cet endroit avec une estimation de la dépense à l'exclusion des acquisitions de terrains.

La capacité d'accueil sera de 100 unités et le coût de 2.150.000 F. Ce prix de revient comprend le dragage

et l'évacuation d'environ 55.000 m³ de déblais dans la Zone Industrielle (pour un montant de 1.000.000 F, l'aménagement du Port s'élevant à 1.150.000 F).

Il a semblé opportun aux Élus rezéens de réaliser dans l'immédiat la première tranche des travaux de dragage pour ne pas perdre le bénéfice de l'apport de remblais. Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le principe de l'aménagement d'un port abri dans l'anse de Trentemoult. Le projet d'aménagement proposé par le Port Autonome a été adopté après avis des responsables du Syndicat d'Initiative de Trentemoult (voir plan ci-joint).



En prenant cette décision, le Conseil Municipal de REZÉ va redonner un peu de vie à notre ancien Port de Trentemoult à la plus grande satisfaction des habitants de ce secteur et de tous les rezéens intéressés par la plaisance ou la pêche.

Les rezéens qui désirent réserver une place au futur port abri de Trentemoult devront se faire connaître au plus tôt en adressant une demande au Maire de REZÉ et en précisant les caractéristiques de leur bateau :

- dimensions : longueur, hauteur, largeur - baux maximum
- tonnage
- jauge ... nombre de tonneau - tirant d'eau
- type.

VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA RÉFORME DES FINANCES COMMUNALES

Le montant de la fiscalité locale où s'additionnent les impôts communaux, départementaux ou régionaux, est devenu intolérable pour un nombre grandissant de familles, l'impôt à payer signifiant davantage de restrictions sur les dépenses de première nécessité : c'est injuste et insupportable.

Seule une profonde réforme des collectivités territoriales, telle que celle que prévoit, le Programme Commun, peut résoudre la situation.

Ainsi les moyens financiers nouveaux résulteront d'une réforme démocratique globale de la fiscalité.

Cette nouvelle fiscalité devra assurer aux Communes des Ressources suffisantes et stables (par leur propre fiscalité et par un versement de l'État pour mener leur politique d'équipement et de fonctionnement).

Un fonds national d'harmonisation des ressources des Communes placé sous le contrôle d'élus, permettra par un versement d'État de corriger les déséquilibres entre Communes et de remédier à la situation des plus défavorisées.

D'autre part, l'intervention du citoyen comme élément moteur de l'activité des collectivités locales, exige que celui-ci puisse faire une lecture politique de ses feuilles d'impôts.

Il faut pour cela qu'il puisse comparer le prélèvement qu'il subit avec les services qui lui sont rendus.

Il est donc nécessaire de simplifier le prélèvement fiscal sur les ménages et sur les activités économiques.

Par rapport à la situation actuelle, le remboursement de la T.V.A. sera assuré aux collectivités sur leurs achats de fonctionnement et dépenses de travaux, et le système de prêts aux Collectivités transformé.

La fiscalité communale serait assise sur quatre impôts :

- 1- L'affectation de l'impôt sur le revenu donnera lieu à un transfert. Une partie de l'I.R.P.P. sera attribuée aux Communes qui voteront des centimes additionnels dans le cadre d'une fourchette déterminée par la loi.

La municipalité en liaison avec le Syndicat d'Initiative de Trentemoult et les intéressés définira les conditions de gestion et d'organisation de ce port abri dans les prochains mois.

Vous pouvez déjà faire connaître votre avis à ce sujet auprès du Maire.

Notre souhait est de redonner une vie et un attrait à notre port et à Trentemoult. Nous comptons sur la collaboration de tous les intéressés.

André COUTANT
Premier Adjoint

- 2- Un impôt ou une taxe sur les différentes activités industrielles, commerciales et les services exercés sur son territoire, sur la base du chiffre d'affaires ou du bénéfice.
- 3- Un impôt sur la valeur déclarée des patrimoines fonciers et immobiliers à un taux modeste (de l'ordre de 1 %) pour ne pas être une incitation à la vente. Un impôt visant les plus-values pourrait donner lieu à un partage avec le département.
- 4- Une taxe d'équipement sur les mètres carrés construits dans la Commune avec une pondération tenant compte des différents types d'utilisation.

Le Conseil Municipal de Rezé

Considérant la situation intolérable imposée aux familles par la fiscalité actuelle,

Considérant la nécessité urgente d'une réforme des finances locales,

Considérant que la taxe d'habitation et la taxe foncière des propriétés bâties imposent à certaines familles rezéennes des charges trop élevées compte tenu de la lente évolution des revenus actuels.

A L'UNANIMITE

- I- Exige une réforme démocratique globale de la fiscalité et l'application rapide des mesures proposées par le Programme Commun.
- II- En l'absence actuelle d'une telle réforme demande :
 - a) l'application automatique des dégrèvements pour les personnes âgées aux faibles ressources.
 - b) que ces dégrèvements soient attribués à tous les contribuables âgés de moins de 65 ans, en retraite et non imposés sur les revenus des personnes physiques, et ceci quelle que soit leur base d'imposition.
 - c) que le paiement puisse être étalé sur plusieurs mois sans majoration de 10 % et ce pour toutes les familles de ressources modestes.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Remise des Palmes Académiques à M. MORNET, Président de l'Amicale Laïque Houssais Chêne-Creux

Samedi 27 mai était le jour de fête au Centre d'Éducation Populaire Amicale Laïque Houssais Chêne-Creux ; son président, Edmond MORNET, allait recevoir les palmes académiques.

Une foule nombreuse avait répondu à l'invitation du Conseil d'Administration de l'Amicale. Monsieur FLOCH, Maire de Rezé, Conseiller Général, MM. JORAND et RETIERE, Adjoint au Maire, MM. CAILLAUD, GUILLOU et TREBERNE, Conseillers Municipaux, M. Paul ALLAIN, Secrétaire Général de la Fédération des Amicales Laïques, Mmes et MM. les directrices et directeurs des écoles primaires et maternelles du groupe scolaire Houssais Chêne-Creux, les délégués départementaux de l'Éducation Nationale, M. PANARIOU, Directeur honoraire de l'École primaire de la Houssais, les représentants des différentes amicales laïques de Rezé, le bureau de l'Amicale et de nombreux amicalistes avaient tenu à entourer Edmond MORNET et son épouse pour ce grand jour.

Avant que ne débute cette sympathique cérémonie, les Élus rezéens, sous la conduite de leur Maire, avaient visité les locaux de l'Amicale, en compagnie des membres du bureau, s'arrêtant plus particulièrement devant les nombreuses coupes remportées par les équipes de basket et dans le local où les enfants et adultes de la section «aéromodélisme» construisent leurs modèles réduits.

Après que M. BACHELIER, Vice-Président de l'Amicale ait souhaité la bienvenue à l'assistance, M. GUILLOU, Conseiller Municipal, Vice-Président de l'Amicale devait dire dans son intervention, la satisfaction des animateurs de l'association de voir leur président ainsi récompensé. Il devait souligner le rôle dynamique qu'à joué et joue encore Edmond MORNET dans l'animation de l'Amicale à laquelle il avait donné tout son sens.

Mesdames, Messieurs,
Madame MORNET,
Mon Cher Edmond,

Tes amis m'ont fait un très grand honneur en me demandant de te remettre aujourd'hui cette distinction honorifique accordée à ceux qui ont rendu des services éminents à l'Enseignement et à l'Éducation.

Je dois dire que si j'ai accepté après une hésitation bien légitime, étais-je moi-même assez digne de te remettre cette distinction ? C'est l'amitié que je te porte et l'élan de nos amis et camarades qui m'ont convaincu.

Tout le monde connaît ici ton dévouement mais je voudrais rappeler brièvement, sûrement de façon incomplète et tu voudras bien m'en excuser, les étapes qui ont



«Depuis 20 ans, vous êtes un Président remarquable, qui, à l'image de l'idéal laïque que vous défendez ne vieillit pas, restez avec nous, vous avez encore tant à nous apprendre» devait-il conclure.

M. MAZELLE, directeur de l'école primaire, amicaliste lui-même remerciait le Président au nom de tous ses collègues pour l'aide que l'amicale avait apportée aux 5 écoles du groupe scolaire du quartier.

Avant de remettre les palmes académiques au Président MORNET, Paul ALLAIN, Secrétaire Général de la F.A.L. prenait alors la parole.

Pour terminer, Jacques FLOCH, Maire de Rezé devait féliciter Edmond MORNET au nom du Conseil Municipal de Rezé ainsi que son épouse.

Avant de se séparer chacun but le verre de l'amitié dans une chaleureuse ambiance quasi-familiale.

fait de toi un homme qui, avec beaucoup de modestie et très souvent dans l'ombre, a passé son temps au service des autres, défendant la cause de la laïcité qui nous est très chère.

Je ne citerai, que pour mémoire, que tu es né au Pallet en 1908 et que tu fis presque toute ta carrière à l'usine d'aviation de Château-Bougon.

Je m'intéresserai davantage à ce que tu fis dans notre quartier et dans la cité.

Dès que le groupe scolaire de la Houssais est terminé en 1957, un Conseil de Parents d'Élèves se crée et te désigne à sa présidence, reconnaissant en toi un animateur laïque de qualité. La première fête a lieu dans la cour de l'École de la Houssais le 29 juin 1958.

Puis sentant déjà que le Conseil de Parents d'Élèves ne pouvait prendre en charge les besoins des enfants, des jeunes en dehors de l'École ainsi que ceux des adultes, tu crées avec un groupe de Camarades l'Amicale Laïque Houssais Chêne-Creux.

C'est alors que sous ton impulsion vont fleurir les activités en direction des enfants et jeunes, leur permettant de s'épanouir sur les plans sportif, artistique et manuel.

La petite Amicale qui démarra la section «danse classique» que tu animes avec tant d'intérêt en 1964 est devenue une amicale importante avec 24 équipes de Basket, 6 équipes de Hand-Ball, de la gymnastique volontaire, de l'aéromodélisme, que sais-je encore ?

On ne remerciera jamais assez tous les amis qui ont accepté de prendre une responsabilité pour t'aider à promouvoir une véritable animation dans notre quartier par les fêtes populaires, les expositions, les courses cyclistes mises sur pied.

Et là je manquerais à tous mes devoirs si je n'associais pas ta compagne Madame MORNET. Un militant est toujours très pris aux siens. Tu as eu la chance de trouver en elle quelqu'un qui a partagé tes soucis et tes joies et t'a aidé par son propre militantisme et son dévouement à mener sans relâche et sans défaillance ta tâche jusqu'à ce jour.

Je veux ici la remercier publiquement.

Le sérieux de ton action, ta régularité ont fait que l'Amicale Laïque fut toujours représentée dans toutes les instances de concertation avec la municipalité, les offices municipaux, le Comité Local d'action Laïque, les autres amicales du secteur ainsi que les réunions organisées par ta Fédération, la F.A.L.

Ton idéal a provoqué en toi cet enthousiasme que tu conserves au-delà de ta mise en pré-retraite en 1969. Il continue à t'apporter l'élan de l'esprit et l'élan du cœur qui donne à la vie entière un sens et une noblesse. C'est pourquoi je me permettrai d'en parler un peu ici.

Le problème de la Laïcité dans nos régions de l'Ouest a toujours été et constitue encore un sujet qui déchaîne chez certains les passions, chez d'autres le septicisme.

Il convient je pense, pour mieux saisir le problème, de se dégager de ce contexte et d'essayer d'en discerner les véritables contours. Les différents colloques du Comité National d'action laïque soulignent la conception positive de la laïcité inséparable en France de l'idéal démocratique.

Dans la tradition républicaine de la FRANCE l'École Laïque ne se définit pas seulement par la stricte neutralité religieuse, mais aussi par une mission de formation civique et morale, indépendante de toute influence confessionnelle.

Pour nous adhérents de la Ligue, j'allais dire combattants de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, l'École Publique comme l'État lui-même est laïque.

Elle est ouverte à tous les enfants, son rôle et son principe étant de dispenser l'Éducation et de transmettre l'instruction sans distinction d'opinion religieuse, philosophique ou politique, sans distinction de fortune, de classe sociale, sans distinction de race ou de langue.

L'enfant qui vient à l'École est admis dans le groupe commun. Il apporte ses expériences personnelles et son propre passé. Il donne aux autres sa propre personnalité. Il accepte d'eux ce qui leur est propre. Tous sont traités d'égale manière, sans paternalisme, une même justice réglant les rapports entre les élèves qui constituent la collectivité.

L'Éducation Laïque est telle que l'injustice dont souffre un être touche tous les hommes qui s'en sentent solidaires. Le mal fait à l'un d'entre eux justifie la précarité de l'existence de tous.

Cette définition de l'École s'intègre à celle de l'État laïque qui n'adhère à aucune foi mais ne professe pas non plus de doctrines irreligieuses. Il n'affirme et ne nie rien en matière philosophique.

L'Éducation Nationale ne doit pas enseigner de philosophie officielle. Elle est fondée sur l'esprit scientifique et la démocratie.

Dans le domaine socio-culturel qui est le terrain sur lequel œuvrent nos Amicales Laïques, la laïcité ne saurait non plus se restreindre à la stricte neutralité.

Elle implique dialogue sans exclusive confrontation des idéologies, informations débarassées de toute censure, ouverture sur toutes les options philosophiques, politiques, religieuses, excluant tout prosélytisme, tout essai d'endoctrinement, elle favorise toutes les discussions, toutes les réflexions, tous les échanges afin de préserver la liberté de l'engagement personnel.

L'Éducation Permanente Laïque, notre objectif, notre but, doit chercher à développer en l'homme à la fois son intelligence, ses muscles et sa sensibilité. Elle doit lui donner la passion de la vérité, le goût de l'effort, l'amour de la beauté et par dessus tout le sentiment profond des liens étroits qui unissent les hommes qui ne peuvent s'épanouir que dans la justice et dans l'amour.

J'ai tenu à vous rappeler Mesdames et Messieurs, ces quelques points qui donnent le sens de notre action. C'est l'idéal laïque, fait de générosité, de justice sociale de foi en l'homme qui nous anime et qui a animé notre ami MORNET.

C'est mon Cher Edmond, parce que tu as été ce serviteur fidèle de l'Éducation, parce que tu as contribué à ta mesure, à favoriser le développement social et culturel que tu reçois aujourd'hui cette distinction bien méritée qui fait de toi un authentique dignitaire des Palmes Académiques.

Avant de te remettre cette décoration, je me fais ici l'interprète de tous tes amis pour te témoigner ainsi qu'à Madame MORNET toute notre gratitude et nos remerciements.

A travers cette distinction décernée à notre ami Edmond MORNET c'est aussi toute l'équipe des militants responsables et animateurs de sections qui, solidaire dans la marche de l'association se trouve honorée à cette occasion.

P. ALLAIN

● pour votre voiture



Garage A. BOUJU

Tôlerie - Peinture

9 rue Victor Fortun - 44400 REZÉ - Tél. 75.64.93

VENTE et RÉPARATIONS AUTOMOBILES

VOITURES NEUVES ET OCCASIONS

TOUTES MARQUES

Garage BARANGER Père & Fils

3 rue du Docteur Nogue - 44400 REZÉ - Tél. 75.61.34

DEMOLITION AUTOMOBILE

PIECES DETACHEES toutes marques

ACHAT DE TOUS VEHICULES

Emile FABULET

Démolisseur Agréé

47, route des Sorinières - REZE - Tél. 75.63.77

CITROEN

SUCCURSALE DE NANTES

SERVICE COMMERCIAL

NEUF ET OCCASION

19 rue Alfred Riom - Tél. 71.55.37



ATELIER DE REPARATION ET PIECES DE RECHANGE

26 rue de la Marseillaise - tél. 46.08.33



AUTOMOBILES

PEUGEOT

Automarché Occasion
Atelier mécanique
Tôlerie - Peinture
Pièces détachées

Ets BLAIN & Cie

Concessionnaire

102, rue Ernest-Sauvestre, 102

(Route des Sorinières)

Téléphone : (40) 75-42-49 et 75-41-34

44 - REZÉ-LÈS-NANTES

ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE

Toutes installations et réparations

Démarrateurs, Dynamos, Magnétos

Clair ARNAUD

13 rue Octave Rousseau - 44400 REZÉ - Tél. 75.72.31

GARAGE - TRANSPORTS

Agent

s.à.r.l. GÉRARD

22 rue Aristide Briand

44340 BOUGUENAI - Tél. 65.07.50

fournitures automobiles

ACCESSOIRES AUTO

BATTERIES



guiheux s.a.

56 rue Emile Sauvestre ("Ragon") REZÉ - ☎ 75.73.50

ATELIERS MECANIQUE GENERALE

REZEENS

Travaux à façon

D'APPLICATIONS MECANIQUES

Rue de la Barbonnerie

REZE-les-NANTES

Tél. 75.40.25

● *Pour votre voiture*

GARAGE C. MARIET

Vente - Réparations toutes marques
86 rue du Moulin à l'Huile - 44400 REZÉ - Tél. 75.48.70

AGENT **FIAT** MÉCANIQUE — ÉLECTRICITÉ — TOLERIE — PEINTURE
VENTE - RÉPARATION TOUTES MARQUES
AUTOBIANCHI **Garage CROUÉ**
SUD-LOIRE 22 rue G. Boutin - 44400 REZÉ - Tél. 75.61.17

GRAND CHOIX

n'achetez pas - ne vendez pas sans consulter

Bretagne Utilitaires



30 à 40 véhicules utilitaires
Toutes marques et tous modèles
en permanence sur notre parc

Tél. 75.11.99

8, avenue de la Libération REZE

ACCESSOIRES ET FOURNITURES AUTOMOBILES ET INDUSTRIELLES
MATÉRIEL DE GARAGES ET STATIONS-SERVICE



CIEPA

Sté de Gérance de Jean GUIHAL

Spécialiste du Frein - Rectification de Tambours - Montage et collage des Garnitures

28, av. de la IV^e République - 44400 REZÉ

Téléphone : 75.68.16 - 75.10.92

BOITE POSTALE N° 4301

PEINTURES ET VERNIS



AGENT

CITROËN

Ets J. LE GRAS

48 rue Ernest Sauvestre — REZÉ
RAGON - ☎ 75.67.07



GARAGE DU STADE
MISE AU POINT - MOTEUR - ÉLECTRONIQUE
MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE
ACHAT - VENTE - NEUF - OCCASION

Marcel GUITTONNEAU

73, rue du Bel-Etre, 44 REZÉ - Tél. 75.43.79



AGENT RENAULT - SAVIEM

Station diagnostique SOURIAU
Co - Co 2 - Antipollution

Michel COËSLIER

153 route des Sorinières - 44400 REZÉ

Tél. : Garage 54.70.10

● *la construction :*

**VOTRE MAISON
VOTRE JARDIN
POUR VIVRE...**



à votre service ...



POUR ACCÉDER A LA
PROPRIÉTÉ

- en groupe ou
- sur terrain particulier

avec les prêts
P.A.P. éligibles
à l'A.P.L.

Constructions traditionnelles
réalisées avec le concours
d'entreprises locales

ATLANTIQUE LOGEMENT

groupe des coopératives H.L.M. - Comité Ouvrier du Logement - Abri Familial

4, rue Deurbroucq - 44019 NANTES Cédex ☎ 47.42.00

67, rue Albert de Mun - 44600 St-NAZAIRE ☎ 22.57.80

MAÇONNERIE TOUTES CONSTRUCTIONS

Elie DAUPHAS

105 rue du Chêne-Creux - 44400 REZÉ - Tél. 75.67.67

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

CIMENT ARMÉ — CARRELAGES

Gilbert et André HUCHET

44710 PORT-SAINT-PÈRE

Tél. 54.50.91



GARAGE 3 m × 4,94 m « EN KIT » avec portail,

Franco TTC : 4.540 F au 01/10/78

Lermite
TOUTES CONSTRUCTIONS EN CIMENT ARMÉ

MOUZEIL - 44850 LIGNÉ. Tél. 77.23.59
Nombreux agents dans tout l'Ouest.

- couverture, plomberie, chauffage

Sté PAPON - MESNIL

COUVERTURE — PLOMBERIE
SANITAIRE — CHAUFFAGE

5 rue Dos d'Ane, 44200 NANTES - tél. 75.60.16

Plomberie — Chauffage — Couverture

Jean MOREAU

14 rue Jean-Baptiste Vigier - 44400 REZÉ - Tél. 75.91.55

Renault-Saviem : Une Gamme, un Réseau

26 modèles de 4 à 15 CV

Le réseau Renault : 6.000 voisins utiles



REZÉ-NORD - MOINET S.A. - 25, rue Jean Jaurès - ☎ 75.65.56

REZÉ-SUD S.R.D.A. - Route des Sorinières - ☎ 75.68.00

Veillez m'envoyer votre documentation gratuite sur :
GARAGES. ATELIERS. DÉPENDANCES DIVERSES.
SALLES DE RÉUNIONS. CLAPIERS. POULLAILLERS.
CASIERS DE RANGEMENT. VESTIAIRES SPORTIFS.
CLÔTURES TOUS MODÈLES.

Nom _____ Rue _____
Ville _____ Départ. _____ Tél. _____
(rayer les mentions inutiles)

● **la construction :**
- *couverture, plomberie, chauffage*

BRULEURS tous fuel
tous gaz
mixtes intégral
émulsion d'eau
butane liquide

CUENOD

CHAUDIÈRES et CIRCULATEURS
RÉGULATION CAISSONS D'INSONORISATION

ETA ÉQUIPEMENT THERMIQUE AUTOMATIQUE CALDA 44000 NANTES
21, rue de Grande-Bretagne - Cedex 1007 - ☎ 50.08.98 - 44081 NANTES

CHAUFFAGE — SANITAIRE
COUVERTURE — ZINGUERIE

Francis Blandin

10 rue Roinet - TRENTEMOUT - REZÉ - tél. 75.55.65

SANITAIRE — CHAUFFAGE
COUVERTURE

Installateur "CHAINEGAZ"

Marcel GRIPPAY
de père en fils depuis 1888

80 rue Jean-Jaurès — 44400 REZÉ — Tél. 75.65.75

- *sanitaire, serrurerie, ferronnerie*

SERRURERIE
FERRONNERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE
BARDAGES

Ets Lionel GUIBERT

Tél. 75.43.20
Rue Visonneau — 44400 REZÉ

SERRURERIE
FERRONNERIE

Michel SOULAS

Tél. 75.55.07
"Trentemoult", 2 rue Raymond Soulas - 44400 REZÉ

COUVERTURE - SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL
CHARBON - GAZ - MAZOUT

Roger GROUSSIN Fils

96 rue du Chêne Creux — REZÉ — tél. 75.43.49

COUVERTURE (tous matériaux) **ZINGUERIE**
NEUF ET ENTRETIEN — RAMONAGE CHEMINÉE

NAURAYE - BACHELIER

19 rue de la Trocardière — 44400 REZÉ — Tél. 75.81.92

PLOMBERIE - SANITAIRE - ÉLECTRICITÉ
CHAUFFAGE (gaz et fuel)

ENTRETIEN - DÉPANNAGE - RÉGULATION

Jacques LAUNAIS

6 avenue de l'Avenir (rue de la Paix) 44400 REZÉ - tél. 75.17.53

PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE

★

Ets P. PAPET

★

INSTALLATIONS
MAZOUT

11, Petite Avenue de Longchamp

★

ENTRETIEN DE
CHAUFFERIE

44000 NANTES

Tél. 76.08.91

Installateur agréé

F **POINTS FORTS**
cest un produit Fabat

BATIMENT :
rampes d'escaliers, balcons
fer forgé, fermetures aluminium

Serrurerie Claude GABORIT

119 rue de la Basse-Ile — 44400 REZÉ — Tél. 75.43.22

SERRURERIE — FERRONNERIE
Rampes, Balcons, Grilles, Vérandas, Clôtures
TOUTES FERMETURES

Bernard POLO

69 rue E. Sauvestre — 44400 REZÉ — Tél. 75.49.26



LOISIRS ET VACANCES DE L'OUEST

LOISIRS ET VACANCES DE L'OUEST est une association à but non lucratif, loi 1901, de tourisme et de culture populaire.

LOISIRS ET VACANCES DE L'OUEST pratique des prix de prestations les plus bas possibles, tout en assurant une bonne qualité de prestation, de façon à permettre au plus grand nombre de personnes possible et notamment aux plus défavorisées de participer à des activités de loisirs, à des voyages et à avoir le droit effectif aux vacances.

Pour LOISIRS ET VACANCES DE L'OUEST, le temps des loisirs et des vacances, s'il autorise le repos nécessaire, doit représenter une part importante dans la vie de l'homme pour :

- qu'il puisse s'informer, se former, se cultiver ;
- développer son expression, sa créativité ;
- participer à ce qui fait sa vie de loisirs, de vacances et aussi, celle de tous les jours ;
- découvrir d'autres régions, d'autres pays, d'autres hommes ; en un mot, se promouvoir, s'épanouir.

LES LOISIRS ET LES VACANCES - UN DROIT FONDAMENTAL

Il ne suffit pas d'avoir la quatrième semaine de congés payés, s'il est impossible au travailleur de l'exercer dans de bonnes conditions ... Il ne suffit pas d'avoir la semaine de 40 heures, si les autres heures sont consacrées à la stricte récupération vitale ...

Le droit aux loisirs et aux vacances ne pourra s'exercer pour tous et plus particulièrement pour les plus défavorisés qu'au delà du strict cadre de la possibilité juridique, que dans des situations de plein emploi, des conditions de travail et de rémunération décentes.

C'est pourquoi LOISIRS ET VACANCES DE L'OUEST est à l'écoute de ses adhérents et participe avec eux à la défense des droits des travailleurs : participation aux comités de soutiens, prises de positions publiques, etc.

LOISIRS ET VACANCES DE L'OUEST DANS L'ACTION POUR :

1- Permettre aux travailleurs et à leur famille d'accroître leur niveau de vie pour mieux accéder aux vacances et aux loisirs : un emploi pour nous - l'abaissement de l'âge de la retraite - réduction vers les 35 heures hebdomadaires de travail - maîtrise du temps de travail par les travailleurs.

2- Reconnaître et développer le droit aux vacances par :

- une cinquième semaine de congés payés,
- un meilleur étalement des congés annuels (aménagement rationnel de l'année scolaire),
- aides à la personne accrues et harmonisées,
- dispositions fiscales pour mettre en œuvre le «chèque-vacances» dans toutes les entreprises quelle que soit leur taille,
- aide à la personne complémentaire pour les handicapés.

3- Donner les moyens d'une action bénévole par :
- l'extension du congé formation sans perte de salaire pour permettre dans le domaine des vacances et des loisirs la formation des militants bénévoles,

- la création d'un congé de détachement pour permettre aux militants d'animer des activités dans le domaine des vacances et des loisirs.

4- Accroître les moyens pour le développement des équipements collectifs par :

- une politique d'aménagement du territoire qui rende possible l'accès du plus grand nombre des sites touristiques et le doublement de la surface campable,
- une politique d'urbanisation qui tienne compte du développement des loisirs urbains et péri-urbains,
- une aide à la pierre accrue par une participation de l'État de 40 % (s'ajoutant aux 40 % de la CNAF), l'allongement des prêts FDES jusqu'à 30 ans en réduisant leur taux d'intérêt, et en les accordant y compris aux équipements de petites tailles,
- la prise en charge du surcroît des constructions nécessaires à l'accueil des handicapés,
- une extension des crédits visant à l'amélioration des équipements existants (modernisation - accueil des handicapés - aménagements complémentaires ...),
- un allègement de la fiscalité pour les organisations sociales d'intérêt collectif et notamment la suppression de la TVA sur les investissements de vacances et de loisirs.

LOISIRS ET VACANCES DE L'OUEST organise : des sorties d'une journée, en week-end, des week-ends de neige, des séjours de neige, des voyages en France et à l'étranger (Europe - Amérique - Afrique - Asie ...), des rallies, réveillons, sorties pédestres, équitation, voile, art floral, photo, etc ... séjours 3ème âge, camps de jeunes.

LOISIRS ET VACANCES DE L'OUEST tient à la disposition de toutes les personnes intéressées son catalogue Hiver 78-79, son catalogue 3ème âge 79 et son catalogue Été 79, 4 rue des Cadeniers à Nantes - Bureaux ouverts de 9 h à 19 h sans interruption (sauf lundi) Tél. 73.68.14.

Permanence L.V.O. REZÉ - Salle Municipale Allée de Touraine les vendredis de 18 h à 20 h.



Connaissez-vous la M.J.C. ?

La Maison des Jeunes et de la Culture de Rezé est ouverte à tous, jeunes bien sûr, mais aussi aux enfants et aux adultes du quartier et de la commune.

Elle est affiliée aux Fédérations Départementale et Régionale des M.J.C.

Elle est régie par la loi 1901, qui garantit son fonctionnement démocratique.

La Politique d'animation est décidée pour l'année, par une Assemblée Générale, qui élit également le Conseil d'Administration dans le but et de mettre en place la politique décidée par l'Assemblée Générale.

La particularité des M.J.C. tient dans leur volonté de mettre en place une co-gestion entre, la Municipalité (le Maire, les membres de droit), le Conseil d'Administration les usagers de la Maison, et le personnel d'encadrement (le directeur et l'animateur permanent sont également membres de droit du Conseil d'Administration).

L'interlocuteur privilégié de l'association est la Municipalité qui est le plus important bailleur de fond, le partenaire État étant sur ce plan pratiquement inexistant.

La M.J.C. travaille également en collaboration avec les autres associations et Offices communaux, au sein desquels, elle est représentée et qui ont leur représentant au Conseil d'Administration de la M.J.C.

Elle propose une gamme étendue d'activités sportives, musicales, décoratives et culturelles, elle propose également des spectacles de variété, de poésie, de théâtre qui s'adressent à toutes les tranches d'âge.

C'est aussi un atelier sérigraphie, mis à la disposition des autres associations Rezéennes de même que nos salles dans la mesure du possible.

Pour bien connaître notre M.J.C. venez donc nous voir, discuter avec nous autour d'un verre au foyer.

Les Animateurs



la vie du Comité

FRANCE - ROUMANIE

BUTS DU COMITE :

Susciter et promouvoir le mieux possible les contacts d'amitié entre français et roumains. Ce but s'est concrétisé en août 1972 par l'organisation d'un voyage en Roumanie auquel participèrent une trentaine de Rezéens et Rezéennes qui ne sont pas près d'oublier l'accueil chaleureux et enthousiaste préparé par les amis roumains, correspondants du Comité.

1972 - 1977 :

Depuis sa création en 1972, le Comité France-Roumanie a réalisé avec l'aide d'Associations Rezéennes un certain nombre de projets :

- développement d'échanges de correspondance au niveau scolaire,
- organisations, à la M.J.C. d'expositions sur l'art populaire roumain et sur le développement spectaculaire de la Roumanie sur les plans agricole et industriel,
- soirées cinématographiques avec débats sur les aspects traditionnels et contemporains de ce pays résolument tourné vers l'Avenir.

1974

Cette année-là, le Comité organise avec le concours de l'O.M.C., la venue en Bretagne de l'ensemble folklorique d'Arad : «Doina Mureshul» qui donne une vingtaine de spectacles fort appréciés dans les villes telles que Nantes, St-Brévin, St-Brieuc, Lannion, Lamballe, Guingamp etc... et plus particulièrement Rezé. Une séance spéciale fut réservée à nos amis du 3ème âge et l'hébergement dans les familles fut une occasion de rencontres fraternelles où se fixèrent de nombreux liens d'amitié.

Pour sa part, la Municipalité tint à honorer les 42 membres du groupe ainsi que leurs responsables, au cours d'une sympathique réception à la Mairie de REZÉ où l'on procéda à des échanges de cadeaux.

Dès cette année, les pourparlers de Monsieur l'Adjoint responsable des affaires culturelles avec son homologue roumain d'ARAD, exprimaient le souhait que REZÉ puisse avoir un jour une sœur jumelle en Roumanie.

1977

Tremblement de terre du 4 mars - Le Comité rezéen n'est pas resté insensible à la souffrance de la ROUMANIE, si durement éprouvée par la terrible catastrophe (plus de 1.500 morts, des milliers de blessés et de sans abri). Un appel a été lancé par la presse à la population rezéenne pour solliciter : dons en espèces et en nature qui ont été expédiés en ROUMANIE par l'intermédiaire du Secours Populaire. A Craïva, ville sinistrée, il n'y a heureusement pas eu de victimes parmi les correspondants roumains des familles rezéennes.

JUIN 1977

Du 21 au 24 juin, REZÉ vit de nouveau à l'heure roumaine. Grâce au concours généreux et efficace de la Commission de Jumelage de l'A.E.P.R. du personnel de l'O.M.C. et des nombreux rezéens volontaires pour accueillir un ou deux roumains chez eux, le Groupe «Doïna Crisului» venu d'Ineu, petite ville de Transylvanie arrive pour la première fois en FRANCE. La Roche-sur-Yon, Moncoutant, Vertou, Le Loroux Bottereau, Saint-Herblain et bien sûr Rezé ont apprécié la qualité exceptionnelle des chants et danses de ce groupe ainsi que la richesse des costumes traditionnels. Le passé demeure en effet très important pour la population roumaine qui a su préserver à travers les transformations sociales et les choix politiques l'essentiel de l'héritage humain que lui a laissé son histoire.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Jumelage

Après ce long travail de contacts et d'échanges qui, au niveau de la Ville, a rapproché depuis plusieurs années roumains et français dans le cadre d'une amitié toujours plus vive, notre projet de jumelage se précise peu à peu.

L'été dernier, l'Adjoint aux Affaires Culturelles, Gilles RETIERE, a pu séjourner un mois en ROUMANIE et a eu l'occasion de rencontrer les responsables de la Ville d'INEU qui sont favorables à une telle réalisation.

C'est pourquoi la Municipalité a jeté des jalons en écrivant à l'Ambassade de Roumanie en France.

D'autre part, un échange de correspondance a eu lieu avec des villes françaises déjà jumelées avec des villes roumaines (Nanterre-Craiova) (Boulogne-sur-Mer-Constanza) (Argenteuil-Hunedoara).

Ce faisant nous pouvons œuvrer pour renforcer les liens entre les hommes par une meilleure connaissance réciproque, donc sauvegarder la paix.

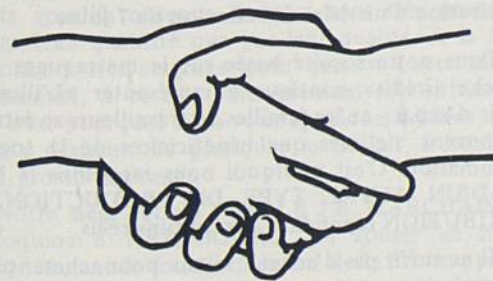
Le Comité qui publie, au plan national un journal de liaison est ouvert à toutes les personnes désireuses d'apporter leur collaboration à ce travail.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- Paul MORIN, 5 avenue de Bretagne - REZÉ - Tél. 75.50.75
- Gisèle DUGUE, 53 avenue de la Sansonnière - REZÉ - Tél. 75.18.34 (Trésorière)

Signalons pour terminer qu'un voyage en ROUMANIE pour une cinquantaine de personnes s'est déroulé dans d'excellentes conditions cet été. Notre camarade Le Noay vous en fait plus loin la description.

G. DUGUE



Séjour culturel

en Roumanie du 10 au 23 juillet 1978

Quarante cinq Rezéens et Rezéennes ont quitté notre ville le 8 juillet pour un séjour d'une quinzaine de jours dans le département d'Arad, à l'ouest de la Roumanie, pays latin ami de la France.

Pourquoi ce voyage ?

Notre ami et conseiller municipal Paul MORIN, lors d'un séjour privé en 1970, a établi les premiers contacts avec un professeur de français exerçant à INEU (prononcer «Inéou»). Les premiers liens étaient donc créés et, en août 1972, un premier contingent de Rezéens se rendit en Roumanie.

En juin 1974, puis en juin 1977, le groupe folklorique d'INEU fut accueilli dans notre cité, et chanteuses et danseurs furent hébergés dans des familles rezéennes.

Il est également utile de rappeler que notre municipalité avait émis le vœu, il y a quelques années, d'établir des liens d'amitié et d'échanges dans le respect mutuel, avec une ville roumaine.

L'idée d'un futur jumelage était donc lancée et ce premier voyage officiel fut donc préparé pour l'été 1978.

Nos amis roumains d'ARAD et d'INEU - ARAD étant la ville la plus importante du département - ont tout fait pour que notre séjour soit le plus agréable possible, le plus enrichissant possible et ce bref compte-rendu ne peut exprimer toute la chaleur, toute l'amitié que nous ont témoignées nos frères latins.

NOTRE SEJOUR

La première semaine dont tous nous garderons un souvenir impérissable fut consacrée, entre autres, aux visites d'entreprises industrielles et agricoles du département d'ARAD.

Citons cette fabrique de meubles dont la production est essentiellement prévue pour l'exportation ; cette ferme-entreprise d'état à NADLAC, de 4.600 ha, (8.000 bovins, 7.000 veaux à engraisser et 1.000 laitières), avec salle de traite centralisée et stérilisée, 2 vétérinaires... et avec garderie pour les enfants du personnel ; cette porcherie travaillant en circuit fermé (reproduction et engraissement) qui produit 3.000 tonnes de viande par an et occupe 400 ouvriers ; cette «petite» fromagerie qui traite 20.000 litres de lait par jour (Trappe et Hollande).

N'omettons pas la visite de cette exploitation viticole de 4.000 ha - la Roumanie produit d'excellents vins blancs et rouges - avec un lycée adjoint mixte pouvant accueillir 400 élèves de 16 à 20 ans recevant une formation professionnelle complète, non seulement pour la culture de la vigne, mais aussi pour l'horticulture, l'arboriculture, ... Environ 50 % d'entre eux sont aptes à suivre l'Enseignement Supérieur.

Ceci me conduit à parler de la visite d'un lycée d'ARAD (1.500 élèves) dont l'équipement et l'architecture feraient rêver maints adolescents des C.E.S. de France et de Navarre :

- laboratoire pour l'enseignement des langues étrangères,
- bibliothèque impressionnante où les auteurs français, de Ronsard à Paul Eluard, ont une place de choix (l'enseignement du français est particulièrement privilégié en Roumanie),
- salle de conférences,
- salles expérimentales.

Ces visites qui nous ont permis, à partir d'échanges libres et fructueux, d'avoir un aperçu sur la vie sociale, économique et culturelle de la Roumanie, furent la suite logique des réceptions officielles dans les municipalités d'ARAD, d'INEU et de PICICA.

Du président de la Culture du département d'ARAD, Monsieur BERZOVAN, aux représentants des communes, tous ont marqué leur profonde affection pour le peuple français.

Mais que dire alors de l'accueil que la population nous réservait ?

Fêtes folkloriques organisées en notre honneur, repas typiquement roumains, danses ... Roumains-Rezéens, Rézéens-Roumains, il n'y avait plus de frontières. Peu d'entre nous avaient connu une telle amitié.

Et les réceptions dans les familles ! De la famille la plus aisée à la plus modeste, tous tenaient à recevoir le mieux possible leurs amis de REZÉ. Que de cadeaux nous avons tous reçus, que de conversations, d'entretiens nous avons pu avoir !

... Puis ce fut la partie touristique de notre séjour : la Transylvanie et les Karpatés.

- Les villages des MARAMURES qui sont de véritables musées de plein air : maisons taillées en poutre de chêne, portails monumentaux en bois sculpté à la main, églises en bois impressionnantes,
- Le pays de l'OAS, pays musée de plein air aux riches traditions folkloriques,
- Le «gai cimetière» de SAPINTA où un artisan local rédigeait des épitaphes d'un style humoristique en l'honneur de ses concitoyens décédés,
- TIRGU MURES, avec une population de 11.400 hab. dont les vestiges témoignent qu'aux XI-XIIème siècle, la population roumaine y était politiquement organisée,
- BRAZOV, l'un des premiers centres industriels du pays,
- POINA BRASOV, pourvu d'hôtels, de restaurants, d'un lac, d'une patinoire, de pistes de ski,

- La commune de BRAN où l'on visite le château de BRAN, vieux de près de 600 ans (souvenez-vous de la légende de Dracula),
- SIGHISOARA, avec sa citadelle et ses 9 tours intactes dont le point culminant est celui de la Tour de l'Horloge qui abrite le musée de l'Histoire,
- ALBA IULIA, l'une des villes de Transylvanie les plus représentatives où Michel le Brave réalisa pour un bref laps de temps l'union des 3 pays roumains : VALACHIE, MOLDAVIE et TRANSYLVANIE. Nous avons pu y voir l'Obélisque de HOREA, CLOSCA CRISAN, élevé à la mémoire des chefs de la grande révolte paysanne de 1784.

On ne peut terminer cet exposé sans parler des nombreuses stations climatiques et thermales, comme celle de MONEASSA, près d'ARAD, exploitée depuis 1866, pour les maladies nerveuses, les maladies du système locomoteur et du système nerveux périphérique.

Notre départ fut emprunt d'une certaine émotion mais nous sommes certains que nous les reverrons et nous gardons l'espoir qu'en 1979 ou 1980, par l'intermédiaire du Comité de la Culture et avec l'aide de la compréhension du Gouvernement de la République Socialiste Roumaine, nos amis du département d'Arad viendront à Rezé pour sceller un jumelage qui est un de nos désirs les plus vifs.

De notre côté, avec l'office municipal de jumelage et des relations extérieures, avec la Municipalité et la population, nous ferons tout pour que ces échanges puissent se développer dans un souci constant d'amitié entre les peuples, de compréhension mutuelle et de fraternité.

Office du Jumelage et des relations extérieures
70, Boulevard de la Libération
44400 REZÉ

L'UN DES PARTICIPANTS AU SEJOUR
Georges LE NOAY

POURQUOI L'ACTION CONTRE LE DOSSIER SCOLAIRE ?

Si la C.S.F. a pris l'initiative de cette action (nous avons été la seule organisation à engager dans les délais légaux : 2 mois après l'arrêté d'août 77 - un Recours en Conseil d'Etat),

C'est que ce Dossier :

- renforçait la ségrégation des enfants en difficulté
- renforçait la sélection au moment de l'orientation
- prenait place dans un système de fichage généralisé (GAMIN - AUDASS - BILAN SOCIAL)
- constituait une atteinte à la liberté.

Des actions ont été menées :

Auprès des municipalités, dans les quartiers, des informations, avec les autres organisations, signatures de pétitions, articles de presse, manifestation contre le système GAMIN devant la Préfecture ...

Toutes ces actions n'ont pas été VAINES

Puisque le nouveau ministre de l'Éducation vient d'annoncer «LA SUPPRESSION DU DOSSIER SCOLAIRE».

SERVICE TRAVAILLEUSE FAMILIALE

La nouvelle convention concernant ce service présentée par la Caisse d'Allocation Familiale ne répondant pas

pleinement aux besoins des familles, différentes actions ont été menées. Suite aux démarches ... Une nouvelle convention vient d'être proposée, modifiée et améliorée

Un point important :

Suppression du bilan social auquel étaient opposées toutes les fédérations et qui consistait en une enquête très approfondie dans les familles.

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

Permanence 2ème et 4ème jeudi du mois de 14 h 30 à 16 h 30 - Centre social - Allée de Provence.



En dehors de la Présidence, le Bureau est constitué des membres suivants :

Vice-Président : M. LUCAS Auguste
Secrétaire : M. SOULAS Claude
Secrétaires adjoints : MM. BERTHAUD Robert, Claude AVROUIN
Trésorier : M. LORILLIERE Maurice
Trésoriers adjoints : MM. MONNIER Guy, CLERGEAU Daniel

«SI REZÉ VOUS ÉTAIT CONTÉ», c'est le titre d'une fantaisie musicale qui a été interprétée les 18 et 19 février 1978 par le GROUPE ARTISTIQUE de l'Amicale Laïque de REZÉ-CENTRE.

Ce groupe (auteur, comédiens, chanteurs, danseuses, musiciens, décorateur, machinistes, costumiers) est composé d'une trentaine de bénévoles qui malgré leurs tâches quotidiennes se sont surpassés pour présenter un spectacle de qualité où la bonne humeur et l'entrain se sont communiqués à la salle. Ce divertissement retraçant en trois heures 2000 ans de l'histoire de REZÉ fut très apprécié des spectateurs et c'est un public enthousiaste qui quitta la salle J.B. MARCHAIS.

D'ores et déjà cette troupe sympathique s'est remise au travail en vue de la préparation du prochain spectacle dont le thème est totalement différent. Chacun essaiera de donner le meilleur de lui-même pour présenter un spectacle d'aussi bonne tenue que le précédent et qui espérons-le remportera un aussi grand succès.

N.B. L'auteur de «SI REZÉ VOUS ÉTAIT CONTÉ» regrette que le riche passé de REZÉ n'ait pas suscité de vocations d'historiens locaux, à l'exemple de communes de la périphérie nantaise, pourtant moins importantes. Elle pense qu'il suffirait de quelques bonnes volontés se regroupant pour mener à bien une tâche importante et difficile certes, mais combien enrichissante pour la Ville de REZÉ et pour les REZÉENS.



des actions qui aboutissent...

LE RESULTAT

Le Parlement vote en décembre 77 une loi réglementant le «Crédit à la consommation» :

- C'est une victoire pour les familles.
- C'est une victoire pour la C.S.F.

La nouvelle loi entre en vigueur le 1er juillet 1978

- Une seule loi réglementant toutes les formes de crédit à la consommation (sauf pour les prêts de courte durée jusqu'à 3 mois)
- Relation reconnue entre l'exécution des contrats de vente et de crédit
- Institution d'un délai de réflexion de 7 jours.

Dans notre société basée sur le matraquage publicitaire «Le Crédit» continue à représenter «L'illusion du Pouvoir d'achat» et les familles de travailleurs se retrouvent plus souvent victimes que bénéficiaires de la société de consommation. C'est pourquoi nous rappelons la NÉCESSITÉ D'UN AUTRE TYPE DE PRODUCTION et de DISTRIBUTION répondant aux besoins réels.

«Il ne suffit pas d'acheter mieux pour acheter plus mais de produire autrement pour vivre mieux».

La SECTION BASKET de l'Amicale Laïque de REZÉ-CENTRE profite de l'occasion qui lui est offerte pour s'adresser aux Rézéens et mieux se faire connaître de ceux-ci.

Notre Section est la plus ancienne à s'adonner à la pratique du Basket sur la Ville de REZÉ. Elle est l'émanation des AMICALES LAIQUES SPORTIVES DE REZÉ. L'un de ses fondateurs en est l'actuel Président il s'agit de Monsieur DUGAST Arthur, figure rézéenne bien connue. Lors de ces dernières années, la Section a connu et connaît toujours un essor remarquable, ce dernier étant le fait de la concertation instaurée entre les responsables et les parents des joueurs. Notre effectif actuel est de 115 adhérents et nous avons pu constituer 12 équipes dont pour la première fois une équipe féminine.

La place qui nous est accordée dans cette rubrique ne nous permet pas de vous faire part de l'ensemble des résultats sportifs obtenus. Ceux-ci sont très prometteurs tant par leur quantité que par leur qualité. A la Section nous sommes très attachés, pour que son fonctionnement soit rationnel, à ce que l'encadrement soit suffisamment dense, c'est pourquoi nous vous appelons, rézéens, parents d'enfants désireux de pratiquer le Basket, à venir, avec ceux-ci, grossir nos rangs.

Notre siège est sis : SALLE J.B. MARCHAIS, 8 rue des Roquios à REZÉ-BOURG, où toutes les informations concernant le fonctionnement de la Section pourront vous être données.

Loi réglementant le crédit à la consommation
Suppression du dossier scolaire
Nouvelle convention pour les travailleuses familiales

CREDIT A LA CONSOMMATION

Cela ne se reproduira plus :

M. et Mme T. ont acheté du meuble. Ils ont accepté de signer un contrat de crédit. Mais pour une raison quelconque la marchandise ne peut être livrée ... M. et Mme T. devront quand même rembourser leur prêt. Cette histoire s'est déroulée des centaines de fois ...

Mais depuis plus de 2 ans, et avec les FAMILLES, la CSF mène une action pour obtenir une loi protégeant les consommateurs :

- manifestations, pétitions, stands sur les marchés, délégations venues de toutes la France au Premier Ministre et au Secrétaire d'Etat à la consommation.

A Rezé, les Clubs d'anciens et de retraités sont pleins de dynamisme



1972 ! Année Bénéfique pour les retraités de REZÉ. En effet, cette année-là voyait s'ouvrir, au 21, rue Chupiet, un Club pour distraire les personnes âgées de REZÉ.

Le Club des Anciens et Retraités de REZÉ (C.A.R.) avait vu le jour. Il tient ses assises à la Carterie, les mardis et jeudis de chaque semaine, bon nombre d'Anciens viennent se divertir autour d'un tapis de cartes, ou tricoter, ou broder, ou bavarder, ou jouer aux boules et passer de ce fait, en excellente compagnie, un très joyeux après-midi de 2 h à 5 h.

Il y est distribué café, chocolat, jus de fruits, petits gâteaux pour la somme de 30 centimes.

Bientôt le club s'avéra trop petit, compte tenu des nouvelles inscriptions, et c'est tant mieux, toujours plus nombreuses. C'est alors que vit le jour, 3 ans plus tard, une annexe de la Carterie, à Ragon, endroit plus central et plus pratique pour les personnes du Château d'Eau, du Chatelier, du Champ de Foire etc ...

Ce second club marche aujourd'hui très bien. 80 personnes se réunissent 2 fois la semaine, mardis et jeudis, amicalement et simplement pour y passer de joyeux moments.

Le dernier né des Clubs a vu le jour au mois de janvier 1977, et demeure à Trentemoult, rue Roiné. Là, c'est le vendredi que 65 adhérents se disputent gentiment aux cartes, aux petits chevaux (voir tiercé) ou au scrabble, etc ...

Les dirigeants de ce Club, prenant modèle sur leurs précédents de la Carterie ou de Ragon se dévouent inlassablement pour apporter à ceux qui les fréquentent, un louable souci de bonheur dans la plus pure abnégation. Ils se dépensent sans compter, tant rue Chupiet, à REZÉ, place du Champ de Foire à RAGON, et rue Roiné à TRENTEMOULT pour que personne ne se sente eseuilé. Qu'ils en soient remerciés et félicités.

Des concours de Cartes sont organisés dans les différents Clubs. Les anniversaires, chaque trimestre, sont souhaités et fêtés, s'ajoutent à cela : Mi-Carême, Bûche de Noël, gâteaux des Rois, etc ... en outre trois sorties sont organisées chaque année, en 1977, nous avons vu Josselin, au mois de mai, pique-nique sur l'Erdre, le 27 juin, et la Rochelle le 21 septembre.

Une exposition de travaux d'anciens est également organisée au mois de novembre. Exposition qui connaît beaucoup de succès grâce au Chefs-d'Oeuvre, le mot n'est pas trop fort, réalisés par tous nos membres.

C'est, pour les organisateurs, beaucoup de travail, mais ils le font d'un tel cœur !

A ce jour, ces différents Clubs comptent 450 adhérents, et il faut bien penser que ce n'est pas fini.

Ainsi donc, vous tous, retraités, ou anciens, venez meubler votre temps parmi nous. Ces Clubs vous sont grands ouverts et vous y trouverez le meilleur accueil, car, c'est du fond du cœur que nous voulons vous recevoir, avec nous.

Donc, à bientôt ...

Le Secrétaire des Clubs d'Anciens
M. BARDON

FOYER SOCIO-CULTUREL DE LA CITÉ TECHNIQUE LE MATCH PROFS-ÉLÈVES

Le mercredi 10 mai 1978, à 10 h 30, élèves et professeurs des lycées de Rezé (LPMN et LEP) se retrouvent face à face, pour la troisième fois, sur le grand terrain du stade de la Trocardière, en présence d'une nombreuse assistance.

La coupe, disputée depuis l'année dernière, a été gagnée par les élèves en octobre 1977, à l'issue de la seconde rencontre.

La rencontre est prévue en 2 mi-temps de 35 minutes.

Les conditions atmosphériques sont plutôt favorables : beau temps, bonne pelouse, seul le vent risque de gêner les joueurs dans la précision de leurs tirs.

Dès le coup d'envoi, les professeurs, bien conseillés par leur capitaine, M. HAGNERE, mieux organisés et plus volontaires, inquiètent sérieusement la défense adverse. Au fil des minutes, cette domination s'accroît et, à la 19ème minute de jeu, J.F. BOUILLO marque le premier but pour l'équipe des profs.

Malgré leur jeunesse, leur rapidité, leurs plus grandes possibilités d'accélération et la réalisation de quelques belles phases de jeu, notamment plusieurs descentes qui mettent à l'épreuve le gardien adverse, les élèves ne parviennent pas à renverser le cours du jeu ; les attaquants de l'équipe des profs, souvent mieux placés et plus rapides, à récupérer le ballon, réussissent à marquer un deuxième but, à la 33ème minute, grâce à P. HANNEDOUCHE.

SCORE A LA MI-TEMPS : PROFS 2 ÉLÈVES 0

Après une dizaine de minutes en deuxième mi-temps, on peut constater un léger changement dans le cours du jeu. Les profs dominent toujours mais les élèves mènent plusieurs contre-attaques qui mettent souvent la défense adverse en difficulté. Et à la 24ème minute, le capitaine des élèves, E. RINCHEVAL, profitant de la mésentente entre les défenseurs profs, réduit l'écart en marquant un premier but pour son équipe.

Les élèves, encouragés par ce but et chaleureusement applaudis par les spectateurs des tribunes, montrent plus de précision dans leurs passes, réussissent plusieurs fois à battre de vitesse leurs adversaires quelque peu fatigués, sans pour cela obtenir l'égalisation. A la 32ème minute de jeu, soit peu de temps avant la fin du match, un beau tir de Th. FORGEAU permet à l'équipe des élèves de réussir ce but égalisateur tant attendu.

SCORE FINAL : PROFS 2 ÉLÈVES 2

Conclusion : Match très équilibré, tous les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour rendre cette rencontre agréable à suivre. Bonne galerie, bonne ambiance, bon arbitrage de M. CHOPIN, score, somme toute, équitable.

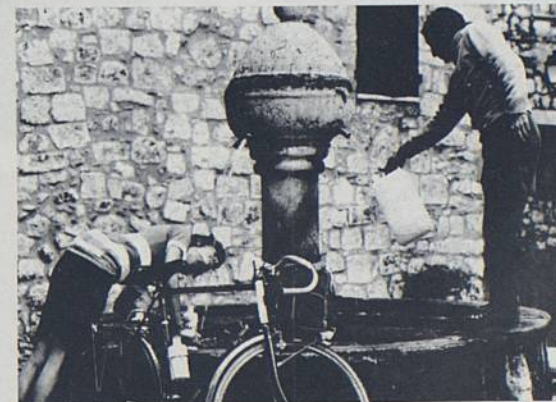
Cyclotourisme

De plus en plus, sur les routes de campagne, vous rencontrez des «Cyclos», ces personnes qui font de la promenade ou du sport avec une bicyclette, la «Petite Reine» comme nous l'appelons.

Cette extension du cyclotourisme se situe à une époque où l'on a besoin de redécouvrir la nature et créer une harmonie du corps avec son milieu naturel.

Le Cyclotourisme répond à ces besoins. Tout le monde peut s'y adonner. En effet, les cyclos sportifs peuvent donner un coup de pédale plus intense, et ainsi donner libre cours à leurs tendances sportives ; d'autres préfèrent donner plus de place au tourisme et profiter librement de la nature sur leur vélo. Le cyclotourisme englobe ces différents courants. Tous les âges y sont représentés (Pour le Club R.L.O. de Rezé : de 10 à 70 ans). Dans ces propositions, le Club R.L.O. de Rezé répond aux aspirations des licenciés. Tout d'abord par ses sorties dominicales :

- la «promenade» de 35 à 45 km est pensée plus spécialement pour ceux qui débutent : une allure légère, un circuit facile, un encaînement.
- la «petite randonnée» de 60 à 80 km : une allure plus rapide et la distance plus longue demande un peu plus de résistance.
- la «grande randonnée» de 85 à 100 km : elle convient à ceux qui veulent parfaire leur endurance.



En plus des sorties dominicales, le Club R.L.O. propose des week-end pendant les beaux jours. Ainsi à la Pentecôte, une «excursion cyclo-camping» fut proposée à la Forêt de Mervent.

Tous les ans, la fédération du cyclotourisme organise une «semaine fédérale» dans une région déterminée. Les cyclos de France se rassemblent pour «rouler» pendant huit jours. Cette année, cette concentration aura lieu dans le Tarn-et-Garonne, à Montauban. Les cyclos randonnent sur des circuits choisis, correspondant aux aspirations de chacun.

A Rezé il existe donc un club de cyclotourisme : c'est «les Randonneurs Loire-Océan» R.L.O. Il tient sa permanence tous les mardis à 21 h dans les locaux de l'I.S.E.S., rue Jules Vallès (route de Château-Bougon) Bouguenais. Si vous êtes intéressé par le cyclotourisme et ses activités, nous vous invitons à passer à la permanence au lieu et heure fixés, nous serons heureux de vous faire connaître le plaisir de pédaler.

Office
Municipal des
Centres de
Loisirs et
d'Éducation pour
l'enfance de Rezé



A Rezé, tous les enfants, et en particulier les plus défavorisés, doivent avoir accès à des loisirs éducatifs.

Que fait-on dans ce sens à Rezé ?

Les Centres de Loisirs fonctionnent durant tous les congés scolaires et constituent un facteur essentiel et irremplaçable de repos, de détente, de socialisation. Ils permettent la pratique d'activités variées, collectives, éducatives.

L'O.L.E. organise aussi une colonie de vacances en juillet et août à La Pinclais et des camps d'adolescents. Il est nécessaire en effet de proposer aux jeunes rezéens de 14 à 16 ans une formule de vacances qui développe l'esprit d'initiative et la pratique d'activités de plein air. Ainsi en juillet les jeunes sont partis pour un camp itinérant à travers la Bretagne à bicyclette. Ils ont pratiqué l'équitation, la voile et le canoë. En août, ce furent les joies de la randonnée en montagne qu'ils purent découvrir.

L'O.L.E. essaie aussi de trouver de nouvelles formes d'animation ...



Des animations de quartier sont proposées aux enfants à l'occasion du carnaval par exemple ou de fêtes.

Des animations avec les écoles :

- pendant l'étude, certains animateurs animent en liaison avec les enseignants des activités de plein air ou des animations autour du livre. C'est l'occasion de pratiquer des activités d'expression.
- un film sur les centres de loisirs de Rezé a été passé dans les écoles qui l'ont souhaité. Celui-ci a permis de lancer une discussion avec les enfants.

De promouvoir des activités nouvelles de qualité, ainsi un groupe d'animateur a monté un spectacle de marionnettes pour les enfants. La «première» a eu lieu le 21 juin à la M.J.C. de Rezé et un débat a réuni les intéressés le 23 juin. Nous avons participé en mai à une quinzaine marionnette et les enfants ont pu s'initier à cette activité. Nous essayons de proposer aux enfants qui viennent dans notre centre des activités de qualité. Ainsi cette année ils ont pu pratiquer selon leur âge :

- de l'équitation, de la voile,
- des sorties au bord de la mer, des randonnées à la semaine, etc ...

Nous souhaiterions aussi très rapidement faire des animations le soir dans les quartiers. Pour cela nous avons des projets de Centre de Loisirs de Quartier, associés à d'autres équipements tels écoles, bibliothèques de quartier. En effet les conditions actuelles du travail des parents, de l'habitat, de l'urbanisme, ne permettent pas toujours à l'enfant d'avoir sa place. Nous devons donc étendre notre rôle social d'accueil nécessaire et permettre aux enfants de profiter de tous leurs temps de loisirs.

Nous souhaitons aussi travailler en collaboration avec les parents. Nous avons donc organisé cet été des journées portes-ouvertes et nous tenons régulièrement les parents au courant de nos activités avec des programmes.

La ville de Rezé a fait un effort particulièrement important dans le domaine des équipements pour les enfants.

Les animateurs sous forme d'un week-end chantier ont aménagé une aire de jeux dans le magnifique Centre de La Bobinière.

Voici en quelques mots quelques idées nouvelles que l'O.L.E. cherche à développer dans l'intérêt des enfants de Rezé.

L'O.L.E. souhaite avec les parents, les élus, les animateurs mettre tout en œuvre pour une véritable politique de l'enfance et de la jeunesse et inviter les pouvoirs publics pour que l'enfant soit considéré en tant que membre à part entière du corps social, lui, l'homme de demain.

Pour cela l'État dégagera-t-il un jour les Crédits nécessaires à une telle politique ?

A.-M. BURBAN



● les assureurs

UAP ASSURANCES
L'assureur n°1. CREDITS

J. SIMONNET

Agent Général

- Prévoyance - Retraite complémentaire
- Individuelle accident - Maladie
- Responsabilité civile

18 place P. Sémard — 44400 REZÉ — Tél. 75.57.08

GRUPE DROUOT : ASSURANCES

INCENDIE, ACCIDENTS, RESPONSABILITE CIVILE, VOL, VIE, YACHTING

Jean LE BERRE Assureur-Consell

Passage Pommeraye — NANTES — Tél. 48.69.23

SAMDA
assurances

NANTES : 5 rue Félibien — Tél. 73.11.54

SUD-LOIRE : 14 route de Clisson — Tél. 75.93.02

toutes assurances, toutes professions

Toutes vos ASSURANCES

mutuelles
unies



- INCENDIE
- ACCIDENTS
- VIE
- RETRAITE
- CARAVANES
- BATEAUX

Cabinet DELAUNAY

6 place de la Monnaie — 44400 NANTES

Tél. 71.68.45
73.25.62

● à votre service...

centre distributeur
E. LECLERC



moins chère

DEUX MAGASINS A VOTRE SERVICE
A REZE

AU SUD

AU NORD

ROUTE DES
SORINIÈRES

AUTOROUTE
DE PORNIC

TOUJOURS LE MOINS CHER



● *l'électricité, la téléphonie...*

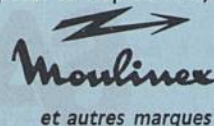
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE (Neuf et Réparations)

J. BOSSIS

DÉPANNAGE PETIT-MÉNAGER

Vente pièces détachées

13 rue Alsace-Lorraine - PONT-ROUSSEAU - Tél. 75.58.58



RADIOTELEPHONES «MOTOROLA»
REpondeurs «DISCOFONE»

S. E. M. E. - Tél. 54.70.28 - 54.72.03

Route du Bignon - LES SORINIÈRES - B. P. 10

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (Haute et basse tension)

Équipement armoire, Asservissement, Distribution de l'heure,
Télécommande, Détection Incendie, Protection contre le vol

LA RÉGIONALE ÉLECTRIQUE

9 rue de l'Île-Macé - Z. I. — REZÉ — tél. 75.46.11 et 75.53.67

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE Daniel BROUARD

DÉPANNAGES

Chauffage électrique intégré

Tél. 75.14.27

115 rue G.-Clemenceau (carrefour des Ailes) les Couëts, 44340 BOUGUENAIS



Ets. Gilbert MAINGUY sa.

Entreprise générale d'électricité

46, rue du Moulin - 44120 VERTOU - b.p. 8 - ☎ 34.10.00

Agences et dépôts :

Vertou, La Roche-sur-Yon, Cholet, Pornic
LIGNES ET CANALISATIONS : ÉLECTRICITÉ, GAZ,
EAU, TÉLÉPHONE,

ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET IMMOBILIERS
DÉPARTEMENT DE CHAUDRONNERIE ET MÉCANIQUE

tout le matériel électrique

CGE DISTRIBUTION



Tél. (40) 47.08.10 TÉLEX 710778 BP. 6201

1 RUE DE L'ILE MACÉ - 44401 REZÉ



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Concessionnaire ASPIRAMATIC

(Dépoussiérage central de votre maison)

Jean-Yves FRÉDOUELLE

3 rue Ernest Sauvestre ("La Carré") REZÉ — Tél. 75.44.60

NANTES
LAVAL
LA ROCHE S/YON
QUIMPER
RENNES
VANNES
ANGERS
CHOLET
LORIENT
St-NAZAIRE



COFRATEL ouest

**COMPAGNIE FRANÇAISE
DES TÉLÉPHONÉS
DE L'OUEST**

B.P. 0701 44401 REZE CEDEX

75.52.80

61, rue Charles Rivière REZE-les-NANTES

TÉLÉPHONIE

ALARMES

SONORISATIONS

TRANSPORT PNEUMATIQUE

RECHERCHE DE PERSONNES

RÉPONSEURS AUTOMATIQUES

● *au service de tous*

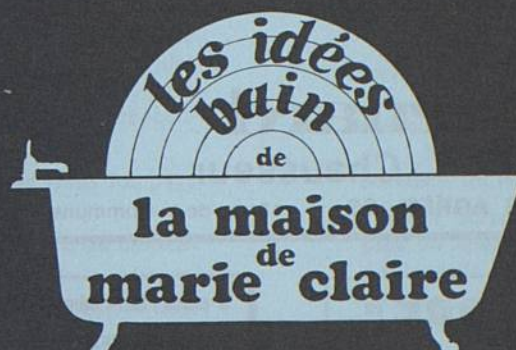
PAUL GRANJOUAN S.A.C.O.



COLLECTE ET EVACUATION DES RESIDUS URBAINS

ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS

Rue des Abattoirs - NANTES - TEL: 75.68.48



CUISINES
AMÉNAGÉES

ACCESSOIRES
DE
TOILETTE

SALLES DE BAINS — CARRELAGES

huet & lanoë

Route de Pornic - Z.I. REZÉ

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 heures
Samedi de 9 heures à 18 heures sans interruption

INTERMARCHÉ

PRESSING

Dépôt
BUTAGAZ

ESSENCE
MOINS CHÈRE

STATION
LAVAGE
RAPIDE



LA BLORDIÈRE

REZÉ

● pour votre élégance,
votre commodité...

CORDONNERIE

TALON MINUTE
SERVICE RAPIDE

Henri VILLAIN

22 bis rue F. Le Carval (St-Paul) 44400 REZÉ

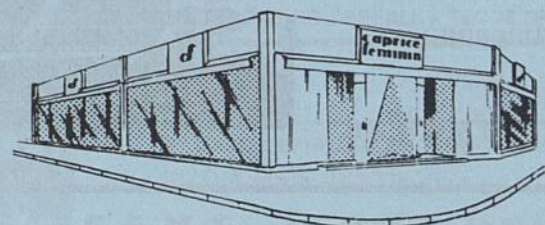


CHAUSSURES

qualité et mode à vos pieds...

RENÉ
CORDONNERIE

35 rue Jean-Jaurès, 44400 REZÉ



VOTRE MAGASIN DE PRET A PORTER
CAPRICE - FEMININ
CONFECTION DAMES ET JEUNES FILLES

LA MODE ACTUELLE EN PERMANENCE
A VOTRE PORTEE

14 Avenue de la 4ème République - REZE

CARREFOUR DE PONT ROUSSEAU - Tél. 75.42.14
OUVERT LE LUNDI APRES-MIDI

Naudin Bernard

RAYON SPECIAL

ORTHOPEDIQUE PAR SPECIALISTE AGRÉE - SS -

Chausseur

18 rue de la Commune (ex rue Thiers) REZE - Tél. 75.69.64.

les grandes marques françaises
dépositaire des chaussures « BALLY » et « BALLY SUISSE »

Élégance - Confort - Distinction

Pointures Extrêmes hommes et dames

Mercerie "PÉNÉLOPE"

Lingerie - Ouvrages de Dames - Broderie...

97 rue Jean-Jaurès - "St-Paul" - 44400 REZÉ - Tél. 75.16.83

17 place Pierre Sémard

44400 REZÉ

Tél. 75.66.84

- Rodier

- Franck Ollivier

- Desnois

ann
boutique

N'allez pas plus loin...

à votre porte, le magasin

CELAMOD

12 rue Aristide Briand - REZÉ

vous offre au prix le plus juste, des articles de qualité en :

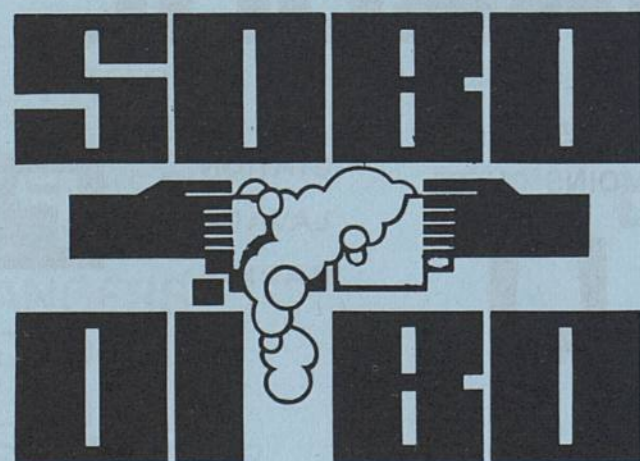
CONFECTION - Femmes et enfants

LINGERIE - Lingelor, Lora, Mauréan

CHEMISERIE - Pierre Clarence, Guy de Berac

BONNETERIE - Triumph, Lejaby, Lady

SOUS-VÊTEMENTS - Eminence, Armor



Tél : 54 . 61 . 71

- nos livraisons à domicile de produits de qualité

- notre choix de boissons : bières, eaux minérales, cidres, jus de fruits

- nos vins courants, nos vins fins exceptionnels

- notre exclusivité de bières anglaises (BASS) et belges (LAMOT)

LA GALIMONDAINE - 44830 BOUAYE

Comité du Secours Populaire Français au service de l'humanisme

Quelles en sont les conditions ?

1- FAIRE APPEL A TOUS

A chaque instant, pour chaque problème, la carte du SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS sera remise systématiquement aux centaines de milliers de personnes qui apportent leurs dons financiers ou matériels.

2- FAIRE DES COMPTE-RENDU AU PUBLIC

Le mensuel «LA DÉFENSE» joue le premier rôle dans ce domaine pour informer de la bonne utilisation des fonds qui sont versés au SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS pour lancer les campagnes.

3- MIEUX ORGANISER LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Avec la carte de l'Association, remise à chaque personne s'associant à nos efforts,

le Journal «LA DÉFENSE» adressé à chaque donateur,

la carte de collecteur attribuée à toute personne recueillant des dons en espèces ou en nature,

le Comité de l'Association, lorsqu'il est présent dans les villes, les villages, les lieux de travail et d'étude.

A Rezé, vous pourrez obtenir tous renseignements près du responsable trésorier, M. Félix LONGÉPÉ, Comité de Rezé du Secours Populaire Français, 15 rue des Chalonniers 44400 et adresser vos dons au C.C.P. Nantes 3130-15-T. Une permanence est assurée au siège tous les après-midis.

Lorsque le malheur, l'injustice, la misère, la faim apportent leur cortège de deuils et de drames ... fidèle à sa mission humanitaire, le SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS intervient.

Il accomplit une œuvre utile.

Il ne remplace pas les pouvoirs publics ou les organismes internationaux, mais ses appels contribuent à éveiller les consciences, à situer les responsabilités.

Indépendant du point de vue financier, d'orientation, de direction, à l'égard de l'État, des partis politiques, des églises, des grandes sociétés, il apporte une note originale dans le concert des Associations et mouvements au service de l'homme.

Le SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS est une organisation de collectage dont les activités se fondent essentiellement sur le bénévolat. Y prennent part, dans le respect de leurs opinions, de leurs croyances, des femmes et des hommes, des jeunes et des enfants de bonne volonté, dans le but d'organiser la solidarité matérielle tout en se préoccupant aussi de solidarité morale et juridique.

Ces activités s'exercent en France et dans les pays étrangers.

Les bilans sont très riches et témoignent d'un immense dévouement.

Cette marche en avant de l'Association peut et doit se poursuivre.

Confédération Syndicale du Cadre de Vie

une action contre les délais abusifs de remboursement de la Sécurité Sociale

Dans une lettre ouverte adressée au Directeur de la Sécurité Sociale, la C.S.C.V. dénonçait les retards dans le règlement des prestations et les délais d'attente aux guichets du centre de paiement de Rezé.

La C.S.C.V., reçue par le Directeur de Nantes sur sa proposition, a obtenu les assurances suivantes, à savoir :

- promesse d'une amélioration aux guichets dans les prochaines semaines ;
- rattrapage dans les plus brefs délais des retards dans le paiement par chèque ;
- aménagement prévu pour l'appel aux guichets et à la caisse (haut parleur) ;
- des chaises mises en plus grand nombre.

La C.S.C.V. dénonce les abus dans tous les domaines et se bat avec les usagers pour une meilleure politique de santé.

Depuis longtemps la C.S.C.V. s'élève contre le coût trop élevé de la santé, contre le gaspillage des médicaments, etc ... Des millions de travailleurs aux ressources les plus modestes, les chômeurs, malades, handicapés, très nombreux retraités, sont souvent dans des situations dramatiques, toute avance d'argent aggrave donc encore cette situation notamment lors de la maladie. Pour la C.S.C.V. la santé doit être un droit et non pas une source de profit. Nous rappelons que dans un premier temps nous réclamons la généralisation du tiers payant. Des cartes de tiers payant sont à la disposition des assurés près des signataires de la plate-forme.

LA C.S.C.V. rappelle ses permanences les 2ème et 4ème vendredi au Centre social allée de Provence (centre du Château).



SIÈGE SOCIAL :
194, rue Maurice Jouaud
44400 Rezé
Tél. 75.74.34

Écrire des poèmes c'est utiliser de façon différente les mots pour les faire chanter ou crier. La poésie libère l'homme de ses chaînes mentales, orales et des aliénations du langage quotidien.

La poésie c'est parfois un chant d'amour, ou un hymne à la nature, ou encore l'éloge de dieux ou d'humains. Mais ce peut être aussi un cri. Un cri de souffrance contre les injustices que subissent les humains par la faute des guerres, par la faute d'un déséquilibre économique, par la faute des préjugés, des tabous, par la faute aussi d'une mauvaise gestion sur patrimoine collectif.

POÉTIK 7 a pour but de faire connaître et aimer cette poésie militante qui exprime un désir de mieux vivre, de mieux être, dans la vie, dans sa peau.

La liberté ne doit pas être un baillon posé sur la bouche de l'humain, ni sa main prise dans les fers, ni ses pieds enchaînés.

L'égalité n'est qu'un mythe si l'opulence cotoie la richesse, si le travail de l'humain est jugé différemment sur le plan salarial.

Le but de POÉTIK 7 est de propager une poésie militante, mais également l'amour de la nature, l'amour du couple.

Nous organisons des soirées poétiques sur NANTES, nous diffusons une revue POÉTIK 7 et ceux et celles que cela intéresse peuvent prendre contact avec :

POÉTIK 7
194 rue Maurice Jouaud
44400 REZÉ
Tél. 75.74.34.

Signalons l'édition complète des œuvres de Gaston Coute. Poète réfractaire, pour renseignements : POÉTIK 7.

G. PIOU

Centre d'Information et d'Orientation

C'est à Rezé, rue de Touraine (face à la sécurité sociale) qu'est implanté le CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (C.I.O.) qui dessert toute la partie du département située au sud de la Loire.

Le C.I.O. de Rezé est ouvert au public tous les jours (sauf le samedi) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. (Il est recommandé de prendre préalablement rendez-vous).

Le C.I.O. dépend du MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Il est chargé d'accueillir toutes les personnes (jeunes et adultes) désireuses d'obtenir des informations sur les études et les professions.

Les conseillers d'orientation qui exercent dans ce centre assurent 2 types de consultations :

- consultation psychologique et d'orientation,
- consultation de documentation et d'information.

Ils répondent à toute demande de renseignements qui leur est faite :

- soit oralement,
- soit par lettre,
- soit par téléphone.

Les conseillers d'orientation tiennent également des permanences dans tous les établissements publics du département situés au sud de la Loire (se renseigner auprès du Secrétariat du C.I.O.).

Association Républicaine des Anciens Combattants

et Victimes de Guerre



Fondée en 1917 par un grand Ami de la Paix, Henri BARBUSSE, ce dernier avait déjà compris que les Anciens Combattants de la guerre 1914-1918 devaient se grouper pour défendre leurs droits, après le plein accomplissement de leur devoir.

Il voulait également que leur défense ne s'arrête pas aux seuls combattants mais à toutes les Victimes de Guerre : veuves, orphelins, etc ...

Les successeurs de ce grand homme n'ont pas manqué de suivre le chemin qu'il leur avait tracé et à chaque événement de guerre : 1939-1945 - Algérie - et tous territoires d'outre-mer, l'A.R.A.C. se mettait à la disposition des victimes, quelle qu'elles soient.

Adhérents de l'A.R.A.C. ne manquez pas de le signaler autour de vous, attirez de nouveaux adeptes vers notre Association car beaucoup d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre ignorent encore leurs droits.

Est-il besoin de rappeler que l'A.R.A.C. est toujours présente aux diverses manifestations d'Anciens Combattants, Victimes de Guerre, Déportés, Prisonniers, etc ... ainsi qu'à la Commémoration organisée par le Comité du Souvenir des Fusillés de la Commune, non seulement par sa présence mais par le don qu'elle fait chaque année à cette organisation.

Rezéens qui lirez ces lignes et si vous avez des problèmes, n'hésitez pas à venir nous trouver ; vous y trouverez toujours le meilleur accueil et un service «CONTENTIEUX», le plus complet qu'il soit pour étudier votre dossier.

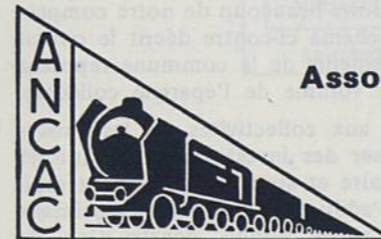
Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance A.N.A.C.R.

L'association s'adresse et rassemble les anciens combattants de la Résistance, sans distinction de politique, philosophie ou religion, c'est-à-dire tous ceux qui ont appartenu pendant l'occupation aux organisations suivantes : F.F.I. - F.F.C. - R.I.F. - F.F.L. - F.F.N.L. - F.N. - F.T.P.F. ou aux organisations adhérentes au C.N.R. ou aux Comités de Libération ainsi que les familles des héros et martyrs de la Résistance et les personnes isolées ayant accompli tous actes qualifiés de Résistance.

Au point de vue social, l'association fait appel à tous ses adhérents ayant besoin de soins spéciaux, ils peuvent aller en priorité à la maison de l'A.N.A.C.R. maison de repos et de convalescence à PENNE d'AGENAIS près d'AGEN.

L'association a pour but :

- 1- Respect de la mémoire et des sacrifices de tous ceux qui ont lutté, souffert, donné leur vie, pour la liberté et l'indépendance de la France ; par la commémoration du 8 mai comme fête nationale au même titre que le 11 novembre et le 14 juillet. L'application des lois qui répriment l'apologie des crimes de guerre et de la trahison.
- 2- Respect de l'égalité des droits entre tous les anciens combattants et notamment par l'abrogation de toutes les forclusions qui divisent le monde ancien combattant.
- 3- Respect de l'histoire et de l'enseignement des exemples de civisme fournis par la Résistance, auprès de la jeunesse et en complétant les programmes scolaires.
- 4- Respect des grands principes qui ont inspiré le programme du Conseil National de la Résistance adopté le 15 mars 1944 par toutes organisations et partis unis dans le combat contre l'occupation Nazis et l'Hitlérisme.
- 5- Respect de l'indépendance nationale pour laquelle tant de Résistants ont fait le sacrifice suprême, pour assurer la sécurité de la France libre et indépendante.



Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants

L'Association Nationale des cheminots anciens combattants, résistants, prisonniers et victimes de guerre section de Nantes (A.N.C.A.L.) dont le siège est fixé rue des Chevaliers PN2 44400 REZÉ communique à tous les cheminots anciens combattants 14-18,39-45 A.C.A.F.N. que les responsables se tiennent à leur disposition pour tous renseignements concernant leurs revendications sur le plan professionnel et retraite (la Bonification campagne double et simple de guerre) et leur demande vivement de se grouper à ladite Association A.N.C.A.C. A.C.A.F.N. Venez renforcer nos rangs pour l'octroi de tous vos droits sur le plan professionnel au même titre que vos aînés.

Des imprimés sont à votre disposition concernant tous les anciens combattants cheminots.

Association Nantaise d'Aide Familiale : « La Travailleuse Familiale »

Les conditions de vie actuelle isolent les familles et les rendent de plus en plus vulnérables devant les imprévus et les événements.

Qui apportera l'aide nécessaire au moment d'un déséquilibre momentané du foyer : nouvelle naissance, maladie, transplantation, etc ... ?

Parents ou amis sont souvent éloignés ...

«La Travailleuse Familiale» est précisément le travailleur social qui peut apporter une réponse aux difficultés en question.

La Travailleuse Familiale accomplit à domicile les activités ménagères et familiales. Elle apporte une aide temporaire au foyer des Mères de famille dans l'impossibilité d'assurer leur rôle (Convention Collective article 13).

Ce travail se réalise à travers une présence au domicile des familles, pendant une période plus ou moins longue.

La Professionnelle apporte, à un moment critique de la vie familiale, une aide effective. Elle accomplit les tâches que la famille ne peut momentanément assurer :

- soins aux enfants ;
- entretien de la maison ;
- entretien du linge courant ;
- courses et préparation des repas ...

La Travailleuse Familiale partage aussi les soucis, les joies et difficultés de la famille, ainsi que son expérience.

ASSOCIATION NANTAISE D'AIDE FAMILIALE
5, place du Bouffay
44000 NANTES
Tél. 47.62.50

RSR

Roller Skating Rezéen

Le ROLLER SKATING REZÉEN est le club, filles et garçons, de patinage sur roulettes de vitesse de REZÉ, une discipline méconnue qui demande une très bonne condition physique, un entraînement sérieux. Des champions de France sur route et sur piste, des patineurs internationaux sont les chefs de file de ces entraînements.

Cette année, une école de patinage s'est créée. Elle reçoit les jeunes à partir de 4 ans. Cette école est placée sous le patronage du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Un anneau routier d'entraînement et de compétition a été tracé, par la municipalité, au début de 1978, sur la place du Pays de Retz, au château de Rezé. Cet anneau a été inauguré le 28 mai 1978, en compétition, par une très belle réunion de patineurs venus de Bretagne, de Vendée, de Sarthe, de Mayenne et de Loire-Atlantique et a reçu un avis très favorable.

Le Patinage sur roulettes est également un sport dynamique où se forge l'esprit d'équipe et de compétition qui est nécessaire lors des déplacements dans les pays étrangers voisins : l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique ...

La période hivernale est consacrée à la gymnastique. La saison des compétitions commence début mars pour s'achever fin octobre.

Président : Monsieur Abel CHARPENTIER
4, avenue Ratiat 44400 REZÉ

QU'EST-CE QUE VIE LIBRE ?

Qu'est-ce que VIE LIBRE ?

Le mouvement Vie Libre est un Mouvement National de Buveurs guéris, d'Abstinentes volontaires et de Sympathisants pour la Guérison et la Promotion des Malades et de leurs familles, victimes de l'Alcoolisme.

Le mouvement est né officiellement de la fusion de deux organisations d'anciens buveurs en 1953 à Paris.

En 1954, André Talvas son fondateur, lors du 1er congrès, fait l'historique du Mouvement, lui donne son orientation et l'organisation du mouvement, qui deviendra la Charte, et auquel nous nous référons toujours.

En 1955, la Loire-Atlantique entre en contact avec le Mouvement de Paris, par 2 buveurs guéris et 2 abstinentes volontaires.

Il faudra attendre 1957 pour voir le mouvement s'implanter à Nantes, actuellement nous comptons dans la périphérie nantaise sept sections.

Notre section de Nantes-Sud-Loire, qui est forte de ses 82 membres actifs et de 14 sympathisants, s'étend du Loroux Bottereau, Haute-Goulaine, Basse-Goulaine, Saint-Sébastien, Vertou, Château-Thébaud, Nantes Sud, Rezé, Bouguenais, La Montagne, Le Pellerin.

Elle est structurée sur les quartiers ou les villages par Équipes de Base qui regroupent environ une dizaine de personnes, qui se réunissent dans les foyers à tour de

rôle. Un tour de table est fait pour voir l'activité faite auprès des malades, les contacts à prendre, les visites à faire. Puis un débat est ouvert sur une question : l'abstinence familiale ou autre et souvent sur l'Amitié qui est une devise dans le mouvement. « Notre Force, c'est l'Amitié ». L'Amitié vraie où l'on peut s'exprimer sans avoir peur de froisser l'autre, cette amitié qui nous pousse vers les malades.

Nous n'existons et sommes au Mouvement parce qu'anciens malades, mais aussi, parce qu'ils souffrent et qu'on les aime.

Les malades sont nos amis et nous sommes le corps représentatif des victimes de l'Alcoolisme dans une civilisation dite de progrès et dont les déchets de cette société sont les Marginaux : l'alcoolisme, la drogue, la prostitution, les émigrés, les isolés, les handicapés. Nous existons et nous sommes là pour sortir les autres du borborygme.

Vie Libre est un pont d'amour entre la vie et le malade.

Le Mouvement est Neutre - Mouvement de respect des consciences.

- Pour tous renseignements :
- Foyer PAYSAN 30, rue d'Anjou 44400 REZÉ
Tél. 75.62.47
 - Foyer RABILLÉ 18, rue Guy Lelan 44400 REZÉ
 - Foyer CHOBLET 72, rue Jean Jaurès 44400 REZÉ

Les possibilités de prêts des Caisses d'Épargne sont donc liées directement à l'effort d'épargne accompli chaque année par les déposants, c'est-à-dire en fait par tous les habitants de la commune. Notre mieux-être et notre niveau d'équipement dépendent donc beaucoup de notre comportement d'épargnant. Le schéma ci-contre décrit le circuit des dépôts : les investissements de la commune reposent bien en définitive sur le volume de l'épargne collectée.

Les prêts consentis aux collectivités par les Caisses d'Épargne servent à réaliser des investissements d'intérêt général : équipement scolaire et sportif, équipement sanitaire et social, travaux d'adduction d'eau et d'assainissement, de voirie et d'éclairage public, construction de bâtiments publics ... ainsi qu'à la construction de logements sociaux. La durée d'amortissement de ces prêts varie avec l'investissement considéré et peut atteindre au maximum 30 ans pour un taux d'intérêt de 9,75 %.

Au cours des trois dernières années, la CAISSE D'ÉPARGNE DE NANTES a pu mettre ainsi à la disposition de l'ensemble des collectivités de sa circonscription (villes, sociétés d'H.L.M., hôpitaux, maisons de retraite, associations diverses ...) les crédits suivants :

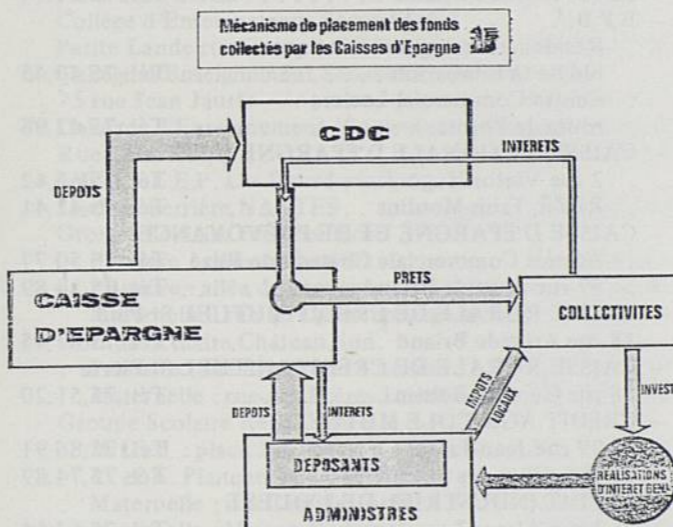
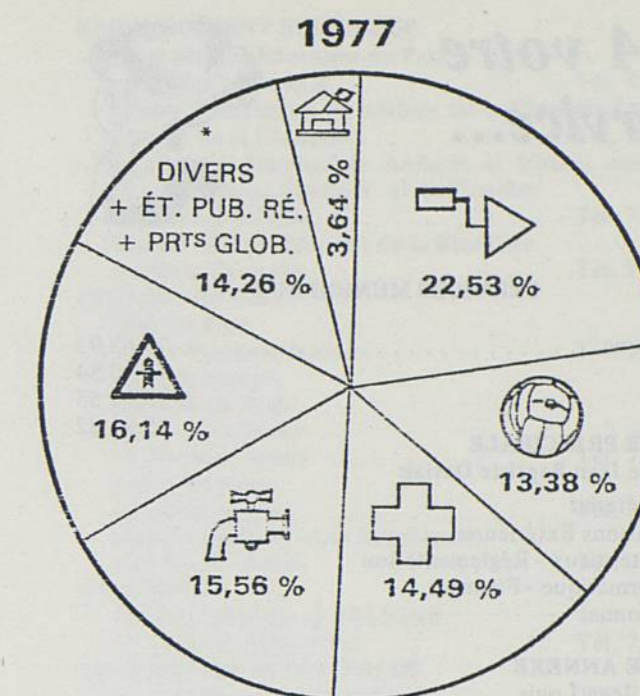
- 1975 : 109.840.000 F dont 1.373.000 F pour la ville de Rezé
- 1976 : 151.170.000 F dont 2.172.000 F pour la ville de Rezé
- 1977 : 172.516.000 F dont 3.070.000 F pour la ville de Rezé

En 1978, c'est un crédit total de 165.766.000 F, dont 3.010.000 F pour la ville de Rezé, qu'elle pourra consentir pour la réalisation des investissements collectifs pour Rezé :

- 1.430.000 F pour des travaux d'assainissement
- 580.000 F pour la construction de l'École du Port au Blé
- 1.000.000 F pour la Trémie de la Route de Pornic.

Bien qu'il soit le premier artisan et aussi le premier bénéficiaire, le déposant qui fait confiance à sa Caisse d'Épargne, ignore bien souvent cette mission essentielle qu'elle remplit auprès des collectivités locales en leur permettant de faire face à leurs multiples besoins en écoles, hôpitaux, terrains de sports ... Le rôle des Caisses d'Épargne est cependant fondamental car sans épargne, il ne peut y avoir d'investissements, donc de progrès économique et social. En outre, l'argent collecté sert directement l'économie de la région et contribue ainsi à soutenir l'industrie et le commerce, ce qui permet d'assurer l'emploi d'une partie de la main d'œuvre locale.

Grâce aux prêts consentis pour le financement des investissements collectifs, les CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE jouent donc un rôle important dans l'économie régionale et dans l'amélioration des conditions de la vie de la population.



la participation des Caisses d'Épargne dans le financement des investissements collectifs

Les Caisses d'Épargne collectent l'épargne des particuliers, à l'aide de formules de placement qui se sont beaucoup diversifiées ces dernières années, mais dont la plus traditionnelle et la plus importante reste le livret. Les fonds ainsi recueillis servent pour l'essentiel à financer les équipements collectifs et le logement. Ce financement se fait soit directement, soit par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations qui joue ainsi le rôle de banque centrale des Caisses d'Épargne.

LISTE PAR NATURE	TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS EN 1977
LOGEMENTS	38 880 000
ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET SPORTIFS	23 090 144
ÉQUIPEMENT SANITAIRE	24 992 444
ASSAINISSEMENT - ADDUCTION D'EAU	26 852 000
VOIRIE - ÉCLAIRAGE	27 840 000
BÂTIMENTS COMMUNAUX - DÉPART ET DIVERS	6 284 554
ÉQUIPEMENT PORTUAIRE - FERROVIAIRE - AÉROGARE	-
DIVERS	4 328 522
ÉT. PUBLIC RÉGIONAL	12 000 000
PRÊTS GLOBAUX	8 249 000
	172 516 664

- Dr Ivan GRUNVALD
33 rue de la Balinière Tél. 75.68.60
- Dr LAMOTTE
47 avenue de la Libération Tél. 75.71.68
- Dr LE POULENNEC
14 rue Emmanuel Lebert Tél. 75.69.40
- Dr MECHINAUD
62 rue du Chêne Creux Tél. 75.62.89
- Dr MESLE, JARNET
1 square Émile Blandin Tél. 75.06.05
- Dr PANETIER
33 rue Julien Douillard Tél. 75.65.01
- Dr TAVENEAU
3 allée Brunelière Tél. 75.65.16
- Dr VERDIER-PRESSARD
46 bis rue J. B. Vigier Tél. 75.87.41

MEDECINS SPECIALISES

- Dr ABIVEN et DEAUCE (rééducation vertébrothérapie)
72 rue Jean Jaurès Tél. 75.52.30
- Dr ANGEBault, MEAUME, DEJOUR
(maladie chirurgie des yeux)
53 avenue de la Libération Tél. 75.63.48
- Dr DECOBERT (pédiatrie)
7 rue des Résidences Fontaine Launay ... Tél. 75.01.77
- Dr DEJOUR Bernard (Otho-rhino-laryngologie)
Imm. Atrium 53 avenue de la Libération . Tél. 75.48.19
- Dr KERMINON (Gynécologie)
5 rue des Résidences Fontaine Launay ... Tél. 75.91.93
- Dr LE GALL (rhumatologie)
Allée Romain Roland Tél. 75.91.56
- Dr PRESSARD (appareil digestif-hémorroïdes)
53 avenue de la Libération Tél. 75.85.68
- Dr RAOELISON R. (cabinet radiologie, radio- diagnostic
et traitement)
Imm. Atrium 53 avenue de la Libération . Tél. 75.11.05
- Dr SANS (Psychiatrie)
9 rue des Résidences Fontaine Launay ... Tél. 75.45.39
- Dr TOSCAR (Chirurgie générale)
37 rue J.B. Vigier Tél. 75.62.83
- Dr VOLPELLIERE-BARRE (Dermatologie)
Imm. Atrium 53 avenue de la Libération . Tél. 75.95.40
- Dr ARIES (Cabinet Radiologie)
Imm. Atrium 53 avenue de la Libération . Tél. 75.11.05

NOTAIRES

- Maîtres LESAGE, DAVID, BARRES
1 rue Victor Hugo Tél. 75.60.52

OFFICE CENTRAL D'HYGIENE SOCIALE

- 1 bis rue Mme Curie Tél. 75.45.97

ORTHOPEDISTE-PODOLOGISTE

- M. NAUDIN Bernard
18 rue de la Commune de 1871 Tél. 75.69.64

ORTHOPHONISTES

Rééducation du langage écrit et parlé (remboursé par la Sécurité Sociale)

- Mme BOISDRON-PRIN (secteur Enfance Inadaptée)
63 avenue de la Libération Tél. 75.44.17
- Mme FLATRES, M. FRANCO
20 rue Félix Tableau Tél. 75.40.38
- Mme GICQUIAU-POUVREAU et HUPIN
12 avenue René-Guy Cadou Tél. 75.13.25

PEDICURE-PODOLOGISTE

- Ivane BUTEAU
1 allée Charles Baudelaire Tél. 75.54.52

PERCEPTION

- rue de la Touraine Tél. 75.67.01
- Inspecteur Central du Trésor : M. SEMELIER

PHARMACIENS

- Pharmacie AUBRON
1 rue de Lattre de Tassigny Tél. 75.68.86
- Pharmacie BARON-PLESSIS
5 allée Brunelière Tél. 75.45.46
- Pharmacie BONHOMME
92 rue Aristide Briand Tél. 75.63.10
- Pharmacie DECHAMBENOIT
2 rue des Frères Tendron Tél. 75.48.99
- Pharmacie ÉON
Trentemoult Tél. 75.63.43
- Pharmacie LEGRAND-LEHAY
75 rue de la Commune de 1871 Tél. 75.69.22
- Pharmacie NEXER
La Croix de Rezé Tél. 75.49.00
- Pharmacie MAISONNEUVE
48 rue Alsace-Lorraine Tél. 75.64.31
- Pharmacie OGER
86 rue Jean Jaurès Tél. 75.68.23
- Pharmacie PRIGENT
48 rue Alsace-Lorraine Tél. 75.64.31
- Pharmacie DUHAMEL
38 rue Félix Faure Tél. 75.65.30
- Pharmacie SIMON MICHEL
88 rue du Lt de Monti Tél. 75.82.99
- Pharmacie SPARFEL-CHAUVIÈRE
Centre Commercial Château de Rezé ... Tél. 75.45.47

PHARMACIEN BIOLOGISTE

- A. THARREAU
60 rue du Lieutenant de Monti Tél. 75.13.23

POMPES FUNEBRES GENERALES

- 58 bis rue Lt de Monti Tél. 75.65.22

PONTS ET CHAUSSEES

- Subdivision de REZÉ
Place du 8 mai 1945 Tél. 75.45.58
- Ingénieur T.P.E. : M. CHAUVIN

PREFECTURE

- 6 quai Ceineray NANTES Tél. 47.39.80

P.T.T.

- Bureau Central
avenue de la Libération Tél. 75.65.42
- Bureau des Trois-Moulins Tél. 75.42.21
- Cabine Maison Radieuse Tél. 75.66.90
- Cabine Trentemoult Tél. 75.69.59
- Cabine Ragon Tél. 75.63.66
- Poste muet, au centre du Château

S.N.C.F.

- Gare de Pont-Rousseau Tél. 75.65.24
- Renseignements Nantes-Orléans Tél. 76.23.00

TAXIS

- M. BARTEAU Alain
8 rue du Bois Chabot Bouguenais Tél. 47.73.73
- M. BERNARDEAU Lucien
Château-Bougon Bouguenais (nuit) Tél. 47.90.90
- M. PICHON Joseph
84 rue de la Marrière Nantes Tél. 47.73.73
- M. MORVAN Loïc
4 rue des Caboteurs Bouguenais Tél. 47.73.73
- M. CRAND Louis
32 avenue des Vosges Rezé Tél. 47.73.73
- M. BESSEAU Henri
6 allée des Oeillets Rezé Tél. 47.73.73
- Melle BESNIER Michèle
9 rue de Vallet Tél. 47.73.73

GENDARMERIE

- Rue Pierre Brossolette Tél. 76.24.24

COMMISSARIAT DE POLICE

- 8 allée de la Touraine Tél. 75.61.55

VETERINAIRE

- Dr BOUILLON-TALLENDEIER et NOUHIN
39 place des Martyrs de la Résistance ... Tél. 75.58.84

● *pour votre santé,
votre beauté...*

BEAUTÉ - SANTÉ

L. RIVIERE - *Herboriste*
50, rue Alsace-Lorraine 44400 REZÉ Tél. : 75.58.59
Toute la Parfumerie - Toute l'Herboristerie -
Diététique
Articles pour Cadeaux - Soins de Beauté

Optique BEAULIEU

CENTRE COMMERCIAL BEAULIEU

Opticiens spécialistes diplômés

Agréé
Sécurité
Sociale
et
Mutuelles

Ouvert
de
10 h
à
22 h

Un nouveau
style en
optique
lunetterie

REZE
NANTES

**LE MAGASIN D'OPTIQUE DES
habitants du SUD-LOIRE**

Clinique SAINT-PAUL s.a.

26 rue Félicien Thomazeau

44401 REZÉ-LÈS-NANTES

Tél. 75.62.28

● *à votre service...*

Pompes Funèbres Générales

Renseignements utiles et raison sociale :
58 bis rue Lieutenant de Monti (Anc. rue J. Jaurès) REZÉ - Tél. 75.65.22
Organisation des funérailles - Transport de corps à distance
Toutes démarches évitées aux familles
GRAND CHOIX D'ARTICLES FUNÉRAIRES

AMBULANCE — Transports Privés de Particuliers
JOUR et NUIT - Toutes distances
Véhicules équipés radio - DS tout confort - Remboursé S.S.
Maurice HERROUIN
47 rue de l'Aérodrome — 44400 REZÉ — tél. 75.65.40



coiffure dames

Coupe ciseaux - Brushing
Permanente infra

"Georgine"

4 place Roger Salengro (St-Paul) REZÉ — Tél. 75.87.10



OPTIQUE BIZIEN

le plus près de Rezé-Bourg et Trentemoult

21 rue de la Paix — 44340 LES COUËTS — Tél. 65.01.05

PARFUMERIE

- "Peggy Sage" - "Aviance"
- "Louis-Philippe" - "J.-B. Williams" etc...

25 rue Félix Faure (Pont-Rousseau) 44400 REZÉ

YZAD

Monuments Funéraires Travaux de Cimetière CHAUVIN & Fils

15 rue F. Thomazeau - Tél. 75.66.61
118 rue de la Classerie - Tél. 75.14.90

44400 REZÉ

MONUMENTS FUNERAIRES

Fleurs Naturelles et Artificielles
Gerbes et Couronnes

38 rue F. Thomazeau - 4 rue de la Guilloterie

Tous travaux de cimetière - CAVEAUX
Granits français, étrangers et similis

B. LECLAIR

REZÉ - tél. 75.66.97
CIMITIÈRE DE LA CLASSERIE

● *pour votre jardin,*
travaux publics...

TOUT POUR LE JARDIN
GRAINES - PLANTS
OUTILLAGE
B. HAURY
25, rue Victor-Fortun — REZÉ — Tél. 75.48.78



Mc CULLOCH
ROPER
BERNARD
GRAVELY
VOLVO PENTA

TRONÇONNEUSES
MOTOBINEUSES
TONDEUSES
MICROTRACTEURS
HORS-BORD

12 rue A. Briand - REZE - Tél. 75.12.61
Allée des Sapins - (Novotel) Carquefou - Tél. 50.88.32
Vente - Démonstrations et Service après-vente

POUR TOUTES VOS CLOTURES
Bois, Fer, Ciment, Plastique
Ets L. VIVIER
167 av. Mal. de Lattre de Tassigny — LA BAULE — tél. 60.24.13

Tout le MATÉRIEL de JARDIN
Rotobineuses - Motoculteurs
STAUB
Tondeuses à Gazon
GABY-TORO
Tronçonneuses
Débroussailleuses
PPK
Minitracteurs
John DEERE

Ets CHEREAU 35 rue Crucy, NANTES - tél. 47.42.19
Magasin Expo : "JARDINA 2000", 110 bd des Poilus, NANTES - tél. 50.21.58

SABLE DE LOIRE
Tél. 75.65.33
M. BRANCHEREAU
PONT-ROUSSEAU - REZÉ
Cale des Abattoirs

Entreprise de PARCS et JARDINS
Arbres d'Ornement et Fruitières — Rosiers — Culture de Plants — Légumes et Fleurs à Massifs
Vente au Détail et en Gros

Charles LIZE 65 rue de la Commune, 44400 REZÉ - ☎ 75.65.02

**PÉPINIÉRISTE
PAYSAGISTE**
Vente au détail de tous végétaux
Paysage "SCOP" S. A.
8 quai Léon Sécher, "La Morinière" — REZÉ — Tél. 75.60.53

TOUTES FOURNITURES pour le JARDIN
Matériel - Pompes - Culture biologique
H. LE HOUZEC
62 rue A. Briand 44400 REZÉ Tél. 75.64.97

**GRAVIERS
GRAVILLONS**
3, Rue du Grand Tertre 44340 BOUGUENNAIS ☎ 65.18.31

Entreprise NOUËL TOUS MATERIAUX
de viabilité et de construction

CARRIÈRES DES PONTRAUX
BOUGUENNAIS - ☎ 65.19.31

CARRIÈRES DE LA GERBAUDIÈRE
SAINT-PHILBERT de BOUAINE (85)
Tél. 38.31.20

● *les établissements financiers...*

**Banque Populaire
Bretagne Atlantique**
La banque coopérative régionale

2 AGENCES
A VOTRE SERVICE
A REZÉ

REZÉ : 45 à 49 avenue de la Libération
☎ 75.40.45

REZÉ bourg : rue du Seil - ☎ 75.42.98
allée commerciale Leclerc

Cumulez. CAT 20
CRÉDIT AGRICOLE
améliorez votre retraite :

Le CAT 20 : un revenu fixe tous les 3 mois :

99, rue Jean-Jaurès - REZÉ ☎ 75.86.91

L'épargne-logement.
Pas seulement pour construire.

Les deux formules : LIVRET et PLAN en 4 ans vous permettent de financer aux meilleures conditions, les travaux de rénovation ou de modernisation, comme la construction d'une maison ou l'achat d'un logement neuf ou ancien. Renseignez-vous.

la CAISSE D'ÉPARGNE à REZÉ

- CHATEAU DE REZÉ - ☎ 75.50.77 - Ouverture du Mardi au samedi
- TRENTMOULT - 12, rue Bessac - ☎ 75.48.28 - Mardi, jeudi et vendredi, après-midi
- TROIS-MOULINS - 87, rue A. Briand - ☎ 75.84.89 - Ouverte du Mardi au samedi.

● *Quincaillerie, matériaux...*

LA PLUS GRANDE QUINCAILLERIE DU SUD-LOIRE



Ets CHEVALIER & C^{ie}

Grillage	LISTE DE MARIAGE
Échelles	
Portiques	Cadeaux
Tondeuses	Verrerie, Ménage
Brouettes, etc...	Porcelaine, Argenterie



93 rue Jean Jaurès

REZÉ - tél. 75.69.10

82 rue Jean Jaurès



CENTRE - OUEST - MATÉRIAUX

Anciennement : NASSIET-LANGLOIS

Z.I. rue du Seil - 44401 REZÉ CEDEX - Tél. (40) 75.50.72 - 75.55.51 - 75.92.60

matériaux, carrelages, chauffage, sanitaire

17 AGENCES A VOTRE SERVICE DANS LE CENTRE-OUEST



VENTE DIRECTE AUX COLLECTIVITÉS

COMITÉS D'ENTREPRISES (sur présentation d'un Bon d'Achat)

SALLE ÉQUIPÉE POUR INITIATION A LA POSE DES
PAPIERS PEINTS - TISSUS COLLÉS - TISSUS TENDUS
AUDIO-VISUEL PERMANENT

2 MAGASINS A VOTRE SERVICE

32 et 32 bis, Rue Fouré - 44000 NANTES - ☎ 47.78.80 - 47.70.08



SERI RENAULT ENGINEERING, filiale ingénierie du Groupe, au service des collectivités locales et des industriels.

SES ACTIVITÉS : BATIMENTS INDUSTRIELS, CONCEPTION ET RÉALISATION D'ATELIERS ET D'USINES, ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX

ANTENNE PAYS DE LOIRE : SERI RENAULT ENGINEERING

125, rue J.B. Vigier
44400 REZÉ-LES-NANTES

☎ 75.60.51 - Télex SERIREZÉ 71044

PRÊTS AU LOGEMENT

**LE CRÉDIT
MUTUEL
VOUS AIDE**



**ET VOUS
CONSEILLE
EN AMI**

REZÉ :



2 Agences à votre service :

- 18, Rue Aristide Briand - ☎ 75.41.45

- 32, rue Georges Boutin - ☎ 75.51.20

**LA CROIX-JEANNETTE
BOUGUENAIS**

MAISONS ET APPARTEMENTS - en accession - en location

Un programme réalisé avec le concours de la Municipalité de BOUGUENAIS

Par 5 CONSTRUCTEURS SOCIAUX de NANTES

Des Organismes d'H.L.M. - Au service du logement - Sous le contrôle de l'État.

RENSEIGNEZ-VOUS :

ATLANTIQUE LOGEMENT (Accession)

☎ 47.42.00 - 4, rue Deurbroucq - NANTES

CRÉDIT IMMOBILIER FAMILIAL (Accession)

☎ 73.68.85 - 10, rue de Bel-Air - NANTES

HOME ATLANTIQUE (Location)

☎ 76.42.63 - 8, av. des Thébaudières - St-HERBLAIN

LOIRE-ATLANTIQUE HABITATIONS

☎ 76.52.11 (Location - Accession)

(Maison Familiale de Nantes-St-Herblain)
7, Bd du Val-de-Chézine - St-HERBLAIN

SOCIÉTÉ NANTAISE D'H.L.M. (Location)

☎ 74.17.16 - 8, rue Mékarski - NANTES

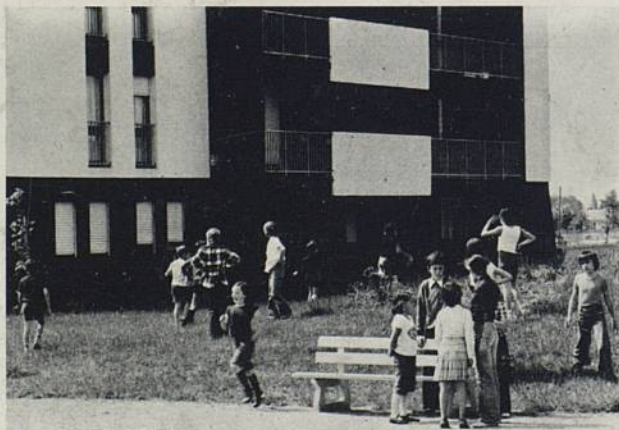
JEUNES MÉNAGES il reste encore
quelques appartements à VENDRE à
LA RÉSIDENCE

La Lande aux moulins

Réalisation SEMI de Rezé

- Des appartements de bon standing
- à des prix modérés
- avec un financement exceptionnel
4.500 F d'apport personnel seulement

P.S.I. et prêt à long terme



RENSEIGNEMENTS ET VENTE :

35, rue A. Mouillé - REZÉ

*Mme YOU se tient à votre disposition
pour étudier votre cas particulier :*

tous les après-midi :

de 14 h 30 à 19 h

sauf Mercredi et Dimanche

☎ 75.92.66